

**LAUS**  
L'UNIVERSITÉ  
SYNDICALISTE

**ANAG**

**DOSSIER**

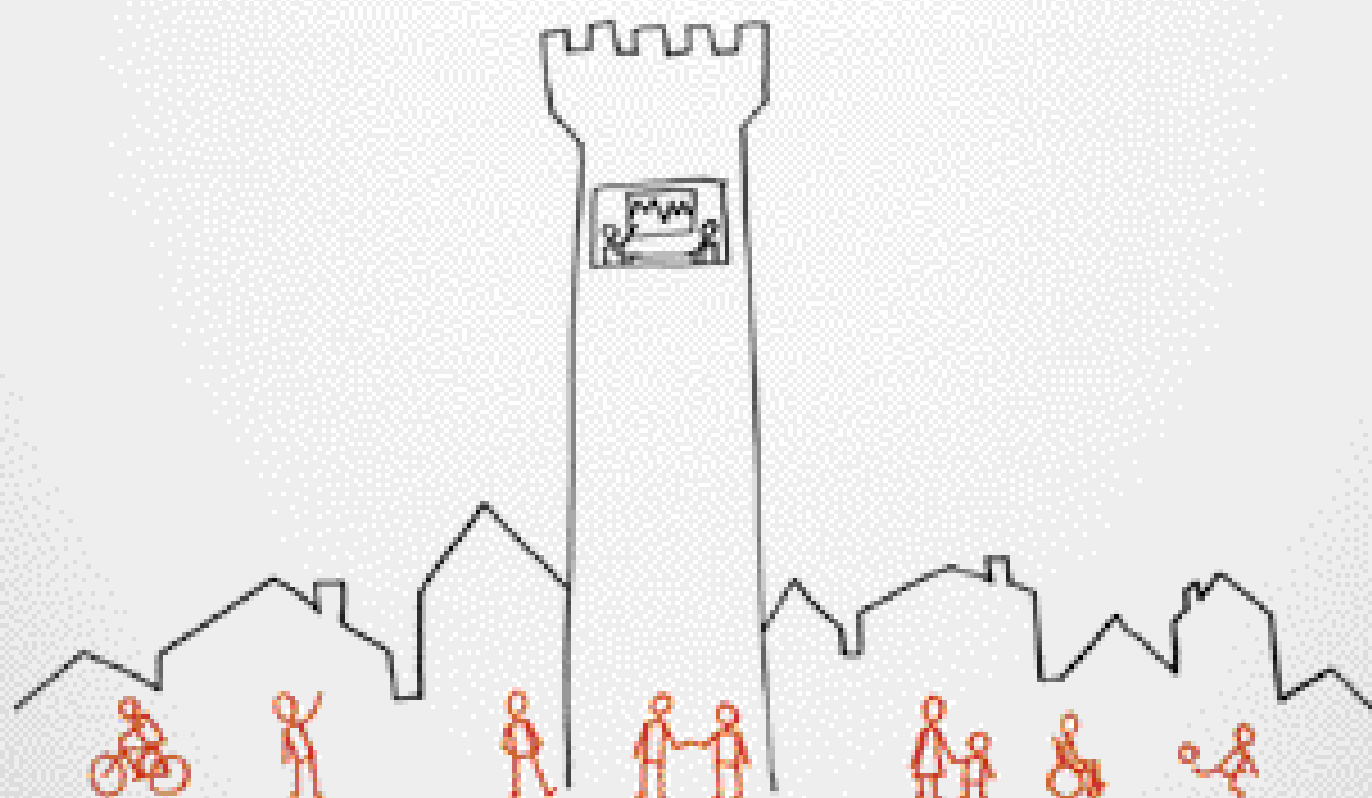
# Actualité de Mai 68

**SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL**

## Atteinte au droit de grève

L'action n'est pas suspendue :  
**Grève le 10 juin !**

# UNE ASSURANCE CONÇUE DANS UNE TOUR D'IVOIRE, EST-ELLE UNE ASSURANCE CONÇUE POUR VOUS ?



FORUM DE LA RELATION CLIENT 2007  
LE MEILLEUR ASSUREUR



## ÊTRE TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

À la MAIF, les sociétaires contribuent à la conception de nos contrats d'assurance. Chaque année, ils répondent à de nombreuses enquêtes. Par ailleurs, ils sont plus de 950 000 à voter et à participer ainsi à la vie démocratique et à la politique d'innovation de la MAIF.

Voilà pourquoi, à la MAIF, tous nos produits sont réellement adaptés à vos besoins.

\* Étude TNS-Collectif pour la MAIF réalisée au mois d'avril 2007 auprès d'un échantillon de 4 007 personnes représentatif de la population française.



ASSURANCEUR MILITAIRE

Pour tous nos contrats : [www.maif.fr](http://www.maif.fr) ou N° Azur 0 810 500 810 (prix d'un appel local).



**7** **Débat opinion**  
Grève des examens



**44**  
Entretien  
avec Yvon Quiniou

**21** **Dossier**  
Actualité  
de Mai 68

# Édito

## Oups !

27 mai, 16 h 30 : réunion des fédérations de l'éducation, avec les parents d'élèves de la FCPE, les syndicats lycéens. Les syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNUIPP, SNUEP), déterminés à poursuivre l'action sont porteurs de propositions précises : organiser des manifestations hebdomadaires, appeler à une nouvelle grève le 6 juin, articulée avec les mobilisations dans les autres secteurs de la fonction publique...

L'UNSA Éducation et le SGEN CFDT annoncent d'emblée leur position : suspension de l'action jusqu'à la rentrée. Le désaccord écourte la réunion qui s'achève sur la seule décision de se revoir fin août. À la sortie, une agence de presse interroge les uns et les autres mais ne veut retenir qu'un message: la suspension des actions unitaires dans l'éducation. Elle diffuse une dépêche, dans la précipitation, en oubliant juste un mot : unitaire. Le mal est fait. L'ensemble de la profession entend le soir même sur les ondes l'annonce tronquée et les commentaires laissant croire que d'un commun accord les participants auraient décidé de stopper l'action.

Le SNES envoie immédiatement un démenti aux syndiqués, réagit tout comme la FSU, la CGT, FO, Sud-Éducation, par communiqué de presse et s'inscrit dans la démarche d'appel à la grève des fonctionnaires porté par la FSU, Solidaires et la CGT, date rendue publique jeudi. Les réactions immédiates et vives des collègues nous confortent dans notre volonté de poursuivre

le mouvement, après le succès du 18 mai. En juin la détermination reste entière.



**Daniel Robin**  
secrétaire général

## Sommaire

<b>Revue de presse</b>	<b>4</b>	<b>Métier</b>	<b>30</b>
<b>30 jours</b>	<b>5</b>	• <i>Séries technologiques</i>	
<b>Courrier</b>	<b>6</b>	• <i>Bac</i>	
<b>Débat/opinion</b>	<b>7</b>	<b>Portrait</b>	<b>29</b>
• <i>Table ronde : action syndicale et examens</i>		• Jean-François Clervoy	
• <i>La grève des examens</i>		<b>Catégories</b>	<b>32</b>
<b>Actualités</b>	<b>10</b>	• <i>Personnels de surveillance</i>	
• <i>Grève nationale mardi 10 juin</i>		• <i>Mouvement intra</i>	
• <i>Emploi-salaires-métiers : l'action continue</i>		<b>Fenêtre sur</b>	<b>34</b>
• <i>Lycée : le point sur la réforme</i>		• <i>Le colloque CVUH-SNES sur l'enseignement des questions socialement vives</i>	
• <i>Fonction publique</i>		<b>International</b>	<b>36</b>
• <i>Le 22 mai : 700000 pour des retraites solidaires</i>		• <i>Bibliothèques sans frontière</i>	
<b>Droits et libertés</b>	<b>17</b>	• <i>Coopération syndicale en Roumanie</i>	
• <i>Mixité à l'école : l'entorse</i>		<b>Culture</b>	<b>38</b>
• <i>Mouvement lycéen : halte à la répression</i>		• <i>Livres-revues</i>	
<b>Éco/social</b>	<b>18</b>	• <i>Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions</i>	
• <i>Réforme des institutions : constitutionnaliser l'équilibre budgétaire</i>		<b>Nouveau site SNES.EDU</b>	<b>42</b>
• <i>LME : modernisation économique ?</i>		<b>Entretien</b>	<b>44</b>
• <i>Travailler plus ?</i>		• <i>Yvon Quiniou</i>	
<b>Dossier</b>	<b>21</b>		
• <i>Actualité de Mai 68</i>			

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). Directeurs de la publication : Serge Chatelain, Gérard Anthéaume. Tél. : 01 42 80 91 04. Rédacteurs en chef: Matthieu Leiritz, Alexis Chabot. Secrétaire de direction : Thérèse Bara. Collaborateurs permanents : Nicolas Bénéès, Carole Condat. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive. Clotilde Poitevin, tél.: 05 55 24 14 03 - Fax : 05 55 18 03 73 - Site : www.comdhabitude.fr. Compogravure : C.A.G. Imprimerie : RPN, Livry-Gargan (93).

C.P. N° 0108 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Conception : Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Photo de couverture: © G. Azenstarck. Joint à ce numéro : un supplément « Lettres » ainsi qu'un supplément « Retraités ». Prix du numéro : 1,30 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 28 € ; étranger et DOM-TOM : 42 €. 2) Autres, France : 39 € ; étranger : 53 €. Publicité : MAIF (p. 2), ATHENA, ECOTOURS (p. 47), CASDEN (p. 48).



## TENDANCES

# Le progrès a de l'avenir

**la Croix** 29 avril 2008

### CE QUI VA CHANGER POUR LES RETRAITES

Cette fois, l'allongement de la durée de cotisation de 40 à 41 ans est bel et bien acté. Selon le document d'orientation présenté hier par le ministre du Travail Xavier Bertrand aux partenaires sociaux, à partir de 2009, il faudra cotiser un trimestre de plus chaque année et, dès 2012, une durée d'assurance de 41 ans minimum sera nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein. Valable pour les salariés du privé comme pour les fonctionnaires, cet allongement s'appliquera également en 2016, conformément à la réforme de l'automne dernier. L'âge légal minimum requis pour pouvoir partir à la retraite reste, lui, fixé à 60 ans, contrairement à ce que voulait le Medef. Et le dispositif de « départ anticipé pour carrière longue », créé en 2003 à la demande de la CFDT pour permettre à ceux qui ont commencé à travailler tôt de partir avant 60 ans, est reconduit.

**L'ÉCLAIR** 16 mai 2008

### LA GRÈVE DANS LE VISEUR DE L'ÉLYSÉE

Provocation. Alors que les enseignants terminaient à peine de défilé, Nicolas Sarkozy a fait un geste qui risque fort d'être ressenti comme une provocation. Il a annoncé sa volonté d'instaurer un service minimum obligatoire dans le primaire. Convaincu de la popularité d'une telle mesure, il prend ainsi le risque de dégrader encore plus le climat au sein du monde enseignant, pour qui il s'agit d'une atteinte au droit de grève. Nicolas Sarkozy a toutefois rajouté un volet dans le futur projet de loi : non seulement les enseignants grévistes devront « se faire connaître quarante-huit heures à l'avance », mais les communes auront désormais l'obligation – elles étaient jusqu'ici volontaires pour le SMA – « de proposer des solutions d'accueil », le coût restant assumé par l'État.

**Le Monde** 21 avril 2008

### Ballon d'oxygène pour le syndicalisme

Quarante ans après l'instauration de la section syndicale d'entreprise, un des fruits de Mai 68, un nouveau séisme risque de chambouler le paysage syndical. La « position commune », arrêtée le 9 avril, sur « la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme », va profondément modifier, à moyen terme, les règles qui régissaient les relations sociales depuis 1950, donner un ballon d'oxygène à un syndicalisme encore léthargique et le forcer à une recomposition, esquissée par le pas de deux entre l'UNSA et la CFE-CGC. À la Libération, dans un pays sous-syndicalisé, le législateur avait imaginé cinq critères pour établir la représentativité d'un syndicat. Le but était de contourner la domination de la CGT, alors inféodée au Parti communiste. La loi du 11 février 1950 a gravé ces critères dans le marbre. Les confédérations représentatives se sont vu conférer « une présomption irréfragable de représentativité » qui leur accordait des avantages exorbitants. Depuis près de soixante ans, le « club des cinq » vit dans le cocon protecteur tissé par le législateur. Le syndicalisme, minoritaire dès son origine chez les salariés, a subi de plein fouet la désyndicalisation. Entre 1973 et 2000, il a perdu les deux tiers de ses adhérents. Qu'importe ! Avec la « présomption irréfragable de la représentativité », cette assurance tous risques, les confédérations restaient intouchables ! (...)

La « position commune » consacre la « disparition de la présomption irréfragable ». À l'issue d'une période transitoire de quatre ou cinq ans, les syndicats devront prouver leur représentativité à tous les niveaux – entreprise, branche professionnelle, national interprofessionnel –, et elle sera revérifiée tous les quatre ans. À l'assurance tous risques succède le risque sans assurances. La représentativité sera appréciée selon sept critères « cumulatifs », dont « l'audience établie à partir des élections professionnelles ». Pour être représentatifs dans l'entreprise, les syndicats devront recueillir 10 % des suffrages au premier tour des élections professionnelles – où toutes les organisations « légalement constituées » pourront se présenter –, ce seuil étant ramené, « à titre transitoire », à 8 % dans les branches et au niveau national interprofessionnel. ■

**L'Humanité** 21 avril 2008

### LES FONCTIONNAIRES À LA SAUCE DU PRIVÉ

Un livre blanc sur la fonction publique remis mercredi au gouvernement suggère de renforcer le recours aux contrats de droit privé et l'évaluation des fonctionnaires au mérite, une évaluation pouvant conduire à un « licenciement » en cas d'« insuffisance » professionnelle. En phase avec la politique de désengagement de l'État et de réduction de l'emploi public menée par le gouvernement, ce rapport propose également de poursuivre l'ouverture à la concurrence des entreprises publiques, de remplacer la notation par un entretien d'évaluation, ou encore d'organiser le licenciement des agents devenue « inemployables » ou « insuffisants ».

**Le Canard enchaîné** 14 mai 2008

### SERVICE MAXIMUM

Sans trop s'en vanter, Xavier Darcos vient d'installer, au ministère de l'Éducation, une cellule juridique d'aide aux élus locaux désireux de mettre en place le service minimum lors de la grève du 15 mai et des suivantes. Car certains élus s'arrachent les cheveux devant la difficulté d'application de cette mesure.

Ainsi, les maires qui souhaitent accueillir les enfants de primaire se demandent s'ils peuvent le faire en l'absence de tout enseignant (les textes prêtent à confusion), ou dans quelles conditions on peut réquisitionner (toujours pour garder les élèves) une école fermée par la grève. (...) Qu'importe ! Darcos n'hésite pas à se prévaloir d'une mesure plébiscitée dans les sondages et – presque – à transformer le mouvement du 15 mai en victoire personnelle. Le Président le « soutient à fond ». Il lui a donné carte blanche pour taper sur les profs et les syndicats, moyen infaillible, selon Sarko, pour ressouder la droite.

### Le dessin du mois



Charlie Hebdo, 21 mai 2008



© AFP/STR

# 30 JOURS

- 18 mai** **Course de fond.** Mobilisation réussie pour la manifestation de l'Éducation nationale à l'appel de la FSU.
- 19 mai** **Parler plus pour comprendre moins**  
L'UMP demande la fin de la durée légale du travail, l'Élysée et le gouvernement déclarent vouloir la préserver.
- 20 mai** **Il faut cultiver notre jardin**  
Après une brève victoire de l'opposition, l'UMP fait adopter la loi sur les OGM.
- 25 mai** **L'Éducation à l'honneur.** *Entre les murs* de Laurent Cantet remporte la Palme d'or du 61<sup>e</sup> Festival de Cannes.
- 27 mai** **Tellement chic.** Adieu le faubourg Saint-Honoré. Désormais, les Sarkozy font leurs courses à Rungis.

## Quand la Chine a tremblé

Le sud-ouest de la Chine, dans la province du Sichuan, a subi le 12 mai un tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 sur l'échelle de Richter. D'abord évalué à environ 5 000 morts, le bilan du séisme serait en réalité de près de 80 000 victimes. Alors qu'il venait de montrer au Tibet, depuis plusieurs semaines, son visage le plus répressif et le plus autoritaire, le pouvoir chinois a réagi rapidement en montrant sa compassion et sa capacité à mobiliser les aides nécessaires. La Chine a même accepté l'entrée d'équipes japonaise et taïwanaise en signe d'ouverture politique et de transparence. Des choix qui contrastent avec le comportement du pouvoir birman en réaction au cyclone qui a récemment frappé sa population.

**30 avril** **1789/2008**  
Le président français célèbre « l'espace des libertés » en Tunisie...

**2 mai** **Nature**  
La Birmanie dévastée par le cyclone Nargis.

**6 mai** **De l'or en boîte**  
Le baril de pétrole dépasse le seuil des 120 dollars.

**7 mai** **À droite toute**  
Silvio Berlusconi présente le nouveau gouvernement italien.

**11 mai** **Rencontre du troisième type**  
Drucker reçoit Besancenot, le canapé était en rouge.

**12 mai** **Tellurisme.** La Chine secouée par l'un des plus graves tremblements de terre de son histoire.

**13 mai** **Il y a cinquante ans...** le retour de De Gaulle.  
**Il y a quarante ans...** la plus grande manifestation de 68.

**15 mai** **Politique minimum**  
Au soir d'une grève particulièrement suivie dans l'Éducation nationale, Nicolas Sarkozy répond... par le service minimum à l'école.

## GEORGES AZENSTARCK

Le dossier de cette *US Mag*, consacré à Mai 68, est illustré par les photographies de Georges Azenstarck. Né en 1934, journaliste reporter photographe à partir des années 60, il a travaillé pour *L'Humanité*, *La Vie Ouvrière*, *Le Peuple*, *L'Avant-Garde* et la presse ouvrière et syndicale. De 1960 à 1969, il réalise une série de reportages sur le monde ouvrier, les immigrés et les bidonvilles. En mai 68, il fait plus de 5 000 clichés. Alors qu'il était juché sur un feu de signalisation, Robert Doisneau a pris cette photo.



© DR

### BILLET D'HUMEUR

## Coin coin

Le lecteur averti l'aura compris. Ce billet parle de la Palme d'or de Cannes. Un bien beau film selon les critiques et le sympathique Sean Penn. À dire vrai, ce billet a failli s'intituler couac couac. Mais il y aura d'autres occasions de parler de la politique éducative de Xavier

Darcos. Allons ! Ne boudons pas notre plaisir. Allons voir bientôt ce film qui rend fier du collègue public et de ceux qui servent l'École. Après tout, qui sait si ce collègue public sera autre chose à la rentrée qu'un beau souvenir de cinéma.

**Matthieu Leiritz**

Violences

## Refuser le déni C. R. (91), J. M. (33)

**V**iolences en milieu scolaire ? On se rassure : il y a toujours des établissements ou des classes plus difficiles ailleurs... Des enseignants disent : « Moi, je n'ai pas de problème » quand des collègues abordent la pénibilité et les dégradations de leurs conditions de travail. Ces attitudes courantes de déni font que les personnels souvent ne se sentent pas concernés par les problèmes de violences qui se banalisent et deviennent invisibles. Vouloir tout régler par l'éducation ou les améliorations pédagogiques culpabilise les enseignants exposés à des difficultés et retire à l'ensemble des enseignants leur capacité à se mobiliser collectivement face aux violences, aux incivilités. Sans oublier les discriminations car d'autres violences ne sont pas prises en compte, banalisées et socialisées insidieusement depuis longtemps, notamment l'homophobie ordinaire dans le quotidien. Exemple : les personnels homosexuels, craignant l'hostilité de leurs collègues, ne peuvent pas laisser s'exprimer leur affectivité ou des éléments de leur vie aussi librement que les autres collègues. Ou encore quand un collègue homosexuel fonde une famille : il ne reçoit pas beaucoup de cadeaux ou autant de signes de reconnaissance de la part de son entourage professionnel que lorsque c'est un de ses collègues hétéros qui annonce une naissance...

Sur la lutte contre l'homophobie quelques timides progrès ont été faits dans les prises de position des congrès du SNES et de la FSU avec la revendication d'égalité des droits (mariage, adoption). Il importe aujourd'hui de faire converger la lutte contre toute forme de violences et de mépris avec la lutte contre les discriminations, et que ce soit porté avec conviction par les syndicats comme les autres questions.

Santé

## Économie mal placée

J.-F. P., Documentaliste en collège

« **M**a mère souffre depuis plusieurs années de la maladie d'Alzheimer, une maladie neurologique (et non mentale) dégénérative. Chez elle, ça s'est surtout marqué par la perte progressive des repères dans l'espace, des phases de dépression et une mélancolie accrue. Néanmoins, elle avait toujours une certaine mobilité. Jusqu'à il y a quelques mois, elle avait accès à " l'hôpital de jour ", c'est-à-dire qu'une journée par semaine elle était prise en charge par l'hôpital où elle faisait des exercices de motricité et de mémoire. Cette structure a été SUPPRIMÉE à l'automne pour des raisons budgétaires (alors même qu'on nous a expliqué au plus haut niveau de l'État que la maladie d'Alzheimer était « grande cause nationale »).

À l'époque, ma mère, même si elle était diminuée, marchait encore, nous reconnaissait, participait un peu à la conversation, bref était une personne. Début avril, du fait de chutes répétées, mon père a prévenu le médecin. Il a été décidé de placer ma mère à l'hôpital quelques jours pour des examens. Résultat... Elle est restée près d'un mois à l'hôpital et plusieurs examens (notamment pour le genou qu'elle a fragile) ont été refusés parce que (je cite) « ça coûte trop cher pour la Sécu ». Pendant ce mois, ma mère a été littéralement droguée (burrée de cachetons serait le mot adéquat) et constamment attachée au lit ou au fauteuil. Personne ne s'est occupé d'elle, sinon les aides-soignantes pour la laver et la nourrir. Impossible de voir un médecin. D'ailleurs il n'y avait pas grand-monde. C'était les congés de printemps.

Début mai, l'hôpital a rendu ma mère à mon père... Résultat fabuleux... C'est devenu un véritable (excusez l'horrible mais hélas réaliste expression) légume. Elle ne peut plus bouger du tout. Mon père a acquis un lit médicalisé. Elle ne se redresse même plus. Elle a le regard vide.

Ce mail n'est pas pour soulager mon pathos mais pour vous ALERTER sur ce qui se passe RÉELLEMENT dans l'univers hospitalier et de la santé dans notre pays. Et ça ne va pas aller en s'arrangeant. Quand les médias officiels nous annoncent de grands plans pour Alzheimer ou suite à la canicule ou d'autres... ils vous MENTENT. Merci de m'avoir lu. Je sais que j'ai été un peu long.

## Résistance au féminin

sous l'Occupation en Normandie



Collège Paul Verlaine d'Évrecy

## Faire de l'Histoire au collège

Les collégiens d'Évrecy (Calvados) se sont lancés dans une enquête sur la place des femmes dans la Résistance. Ils ont interrogés les survivantes, écrivant aussi textes et articles pour rendre compte de cette période spécifique de notre histoire. Sous la direction de François Legros et de Jean-Pierre Richard, avec le soutien de toute l'équipe pédagogique et de l'administration du collège, ils et elles ont conçu cet ouvrage indiquant une manière de faire de l'histoire. Marie-José Chambart de Lauwe, dans la préface, rend hommage à ce travail permettant une meilleure connaissance des situations spécifiques de ces femmes dans la région normande.

Transparaît à travers les écritures des élèves le sentiment d'un héritage de plus en plus assumé, d'une histoire et des histoires intériorisées pour que cette discipline soit aussi un travail de mémoire.

• *Résistance au féminin*, collège Paul-Verlaine, d'Évrecy, éditions Cahiers du Temps, 176 pages.

**LA QUESTION DE L'INSTRUMENTALISATION DE L'EXAMEN** comme moyen de lutte a toujours été présente dans les débats sur les modalités d'action. Elle prend une importance particulière en cette période de fin d'une année scolaire marquée par une forte mobilisation, inscrite dans la durée et dans une large unité. Nous avons choisi de donner la parole à des collègues enseignant en collège ou en lycée dans une table ronde dont nous publions un large extrait.

## Table ronde : action syndicale et examens

FRANÇOISE CHARDIN, COLLÈGE ROBERT-DOISNEAU, PARIS 20<sup>e</sup>  
BÉNÉDICTE CHEVIT, LYCÉE GUSTAVE-EIFFEL, GAGNY (93)  
PHILIPPE LAUDOU, LYCÉE CAMILLE SAINT-SAËNS, ROUEN (76)



Animée par : Thierry Reygades

**Thierry Reygades :** *Le ministre ne rend pas les postes et s'apprête à faire des annonces importantes sur le second degré pendant les vacances scolaires. Quels sont les moyens d'action pour faire avancer nos revendications ? Le baccalauréat peut-il être un outil de mobilisation ?*

**Bénédicte Chevit :** Je vais parler au nom des collègues les plus mobilisés du lycée de Gagny. À tort ou à raison, les collègues considèrent que les grèves et les manifestations ne servent plus à rien. Ils en ont fait, ils ne sont pas entendus et donc ils sont de plus en plus nombreux à ne pas suivre ces mots d'ordre de grève. En revanche, les collègues seraient prêts à d'autres formes d'action. On pense aux marins pêcheurs qui, en bloquant les ports quelques jours, arrivent à obtenir l'essentiel de leurs revendications et on se dit que le bac fait partie de nos moyens d'action. Le gouvernement et le ministre en particulier prennent le bac en otage : sachant très bien que les collègues ont une conscience professionnelle, ils ne cèdent rien et laissent pourrir jusqu'au bac. L'instrumentalisation du bac est plutôt du côté du gouvernement !

**T. R. :** *Une action sur le bac peut-elle toucher tout le monde et mobiliser l'ensemble des collègues ?*

**Françoise Chardin :** J'enseigne en collège à Paris, dans le 20<sup>e</sup>. Je crois que ce dont on est tous conscients, c'est qu'aujourd'hui la seule chose qui puisse marcher, c'est un mouvement puissant et un mouvement qui rassemble aussi largement que possible les forces du travail, on n'a encore inventé rien de mieux.



Françoise Chardin

La question du bac, vu du collège, on a un peu le sentiment qu'on bute dessus. Autrement dit, qu'on n'envisage plus le mouvement de grève comme une construction progressive qui inclut l'ensemble de nos activités professionnelles, mais que tout se focalise sur le bac. On a l'impression que rien n'existe en dehors du bac et que paradoxalement, l'évaluation d'un travail compte encore plus que le travail lui-même, ce qui est

quand même un peu fou. Il me semble que ce qui est le plus gênant, c'est que les cours n'aient pas lieu. L'évaluation, à la limite, c'est plus facile à organiser. Le message que j'aimerais faire entendre, c'est que je ne comprends pas bien que du côté enseignants comme du côté parents il y ait une telle focalisation sur la symbolique du bac.

**T. R. :** *Comment peut-on maintenir la mobilisation au mois de juin ?*

**Philippe Laudou :** C'est difficile au mois de juin, mais la mobilisation et l'efficacité de la mobilisation, c'est toujours un problème

**Le bac est un élément du calendrier[...] si on est en arrêt, on arrête aussi cette activité là tout simplement.**

dans l'éducation. Pour une raison relativement simple, c'est qu'à la différence des cheminots qui vont bloquer les gares, à la différence des pêcheurs qui vont

bloquer les ports, nous on ne bloque pas l'économie. On peut éventuellement bloquer un établissement pendant des semaines et des semaines, ce n'est pas ça qui va mettre le gouvernement ou le MEDEF à genoux. Depuis très longtemps, on sait qu'il faut au moins deux choses. En premier lieu, une mobilisation la plus large possible, la plus majoritaire qui regroupe toute la profession. En second lieu, il faut avoir un certain nombre de points d'appui et notamment chez les élèves, chez les parents d'élèves. Or, prendre le bac comme arme risque fortement de nous opposer à ces parents d'élèves et aux élèves. De plus, on peut penser que si on utilise le bac comme arme, le gouvernement aurait un boulevard devant lui pour enfoncer des coins entre les professeurs et les lycéens, ce qu'il a essayé de faire depuis des semaines, avec le risque d'aller tout droit vers une Bérézina.

Enfin, il y a un fait absolument incontournable : le mois de juin est suivi du mois de juillet, des vacances. Faire porter une action uniquement sur des examinateurs qui ne sont qu'une partie des professeurs de lycée, c'est d'emblée s'appuyer sur une toute petite partie au lieu d'essayer de rassembler.

**Bénédicte Chevit :** Oui, la meilleure arme, le bon vieil outil classique, c'est la grève, mais je pense qu'on est obligé de faire avec la manière dont les collègues perçoivent les choses, notamment les jeunes collègues. Il y a des changements de valeurs, il y a des changements de mentalités, il y a des changements de culture politique, de culture syndicale. Un certain nombre de collègues, notamment parmi les plus jeunes, considèrent que la grève ne sert à rien, ne marche pas. En même temps, personne y compris parmi ceux qui « envisagent de toucher au bac » ne pense que c'est une arme facile. Tout le monde a bien conscience des problèmes techniques, symboliques, psychologiques que ça poserait.

Enfin sur le débat : qu'est-ce qui est le plus important, l'évaluation ou l'apprentissage, la transmission de connaissances ? Évidemment, pour nous l'important, c'est de faire cours, c'est pas l'évaluation, mais il y a une réalité sociale qui fait que dans la société

►►► d'aujourd'hui, avec le poids qu'on accorde aux diplômes et que, de fait, les individus accordent aux diplômes, en raison du lien entre formation et emploi, il se trouve que pour bon nombre de familles, et notamment dans les lycées, le bac, c'est la finalité. Et ça aussi je pense que c'est une réalité. On peut le déplorer parce que le rapport à notre métier fait que l'on voudrait d'abord que les élèves s'intéressent à ce qu'on leur enseigne et que l'évaluation ne soit que secondaire. Les élèves, les parents quand ils se crispent parce qu'on fait grève les jours de cours, ce n'est pas parce qu'ils sont privés d'enseignement, c'est parce que ça pose un problème face à l'échéance du bac.



© DR  
Bénédicte Chevit

**T. R. : Des actions sur le bac comme par exemple la rétention des notes, ne risquent-elles pas de cliver, en particulier d'entraîner des conflits entre les collègues et des conflits avec les jeunes et leurs familles ?**

**Bénédicte Chevit :** Sur l'idée de la rétention des notes, l'intérêt de cette mesure par rapport au boycott ou blocage du bac est de dire : on fait notre travail, on

corrige, on évalue. Cela nous semble moins porteur de tensions. Quant au fait de ne plus être soutenus par les lycéens et par les familles, je pense qu'il y a un moment, où de toute façon le conflit social consiste à créer un rapport de forces et le rapport de forces n'est pas forcément populaire. Le côté « rester rassemblés », je ne sais pas dans quelle mesure cela doit rester une considération qui empêche de penser à d'autres formes d'action.

**Françoise Chardin :** Ce qu'il faut obtenir, c'est la popularité de nos revendications, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Il ne s'agit pas pour nous d'être populaires, il faut que les revendications qu'on porte le soient. Mais là moi je crois que l'organisation syndicale aussi a un rôle à jouer. En tout cas, moi en tant qu'adhérente du SNES je l'attends. On peut être en grève le jour du bac, la conscience professionnelle ne se manifeste pas seulement au moment du bac. Le bac est une étape parmi d'autres de notre parcours professionnel. La conscience professionnelle est réelle dans le milieu, elle se pose à tout instant. Il n'y a pas lieu de focaliser là-dessus.

Le bac n'est ni un arme ni un obstacle. Le bac est un élément du calendrier, au mois de juin il fait partie de l'ensemble de nos activités professionnelles, si on est en arrêt, on arrête aussi cette activité là tout simplement.

**Philippe Laudou :** De toutes les modalités de blocage, la rétention est la moins mauvaise ne serait-ce que parce qu'on peut la lever dès qu'on le décide et qu'alors les choses s'arrêtent là. Cela dit, je ne partage vraiment pas l'idée que la rétention des notes rassemblerait un plus grand nombre de collègues que des grèves à répétition. Je suis vraiment convaincu que cela risquerait de profondément diviser, si une petite partie des collègues s'engagent dans cette voie, ils se trouveront vite assez isolés, alors que les grèves rassemblent quand même, un gros tiers, voire une petite moitié de la profession, même si elles ont été nombreuses. Ce n'est sûrement pas suffisant et ce n'est sûrement pas ce qu'on souhaite. Je suis convaincu que parmi les examinateurs du bac, il y aurait très certainement une proportion beaucoup plus faible de collègues prêts à entrer dans une



## QUESTIONS/RÉPONSES La grève des examens

**Le principe :** la grève est licite. Certains textes ont limité ou réglementé le droit de grève (article 7 - Préambule de la Constitution de 1946). Le droit de grève a valeur constitutionnelle, seul le législateur peut fixer des limites au droit de grève (cf. les discussions en cours sur l'accueil des élèves dans le primaire).

**Le droit de réquisition demande un acte de l'exécutif, gouvernement ou préfet, ce ne peut être une prérogative d'un chef d'établissement.**

### *Peut-on faire grève le jour d'une surveillance ?*

Oui, si un préavis de grève a été déposé. Attention, si ce jour est isolé et s'il n'y a plus de cours, le recteur peut vous prélever autant de 30<sup>e</sup> que de jours non travaillés jusqu'à la reprise effective du travail (arrêt Omont).

### *Et les copies : que se passe-t-il si je refuse de les prendre ou de les rendre ?*

Si vous refusez de les prendre c'est un service non fait, susceptible d'un retrait d'un ou plusieurs 30<sup>e</sup> (voir paragraphe précédent).

Si vous refusez de les rendre, on est dans un mode d'actions non prévues par les textes réglementaires qui peut déboucher sur une sanction disciplinaire, si le rapport de forces n'est pas assez puissant, outre les retenues de traitement.

### *Que se passe-t-il si je retiens mes notes ?*

La réponse est identique à la rétention de copies.

### *Un chef d'établissement peut-il me réquisitionner ?*

Non, sauf s'il y a une décision du pouvoir exécutif portée à votre connaissance, par convocation en main propre remise par les forces de l'ordre.

### *Quel est le pouvoir du chef d'établissement*

#### *quand il agit comme directeur d'un centre d'examen ?*

Le principe de continuité du service public est de valeur constitutionnelle, en temps ordinaire, cela ne pose pas de problème dans les collèges et les lycées, les personnels de direction assurent éventuellement l'accueil des élèves. Si la grève revêt un usage abusif ou contraire aux nécessités de l'ordre public, le gouvernement fixe sous le contrôle du juge la nature ou l'étendue des limitations qui peuvent être apportées à ce droit (C E 7.07 - 1950 - Dehaene). La jurisprudence a considéré que ce principe pouvait s'étendre jusqu'aux chefs de service. C'est un droit limité : l'exercice du droit de grève causerait des perturbations particulièrement graves et porterait atteinte à l'ordre public. On ne peut refuser le droit de grève à la totalité des fonctionnaires affectés aux mêmes fonctions. La mesure doit être partielle (viser des personnes nommément désignées) et pouvoir être justifiée *a posteriori* devant le juge administratif.

Encore faut-il pouvoir prouver que toutes les autres solutions ont été recherchées, comme faire appel au personnel non gréviste, à d'autres personnels (pour la surveillance), aux personnels de direction...

En cas de difficultés n'hésitez pas à saisir l'action juridique du SNES : [action.juridique@snes.edu](mailto:action.juridique@snes.edu)

C. Gourbier



espèce de blocage qui irait jusqu'au bout.

Je suis d'accord avec l'idée que si un mouvement est enclenché, si la grève est là, si les actions se prolongent, il n'y a pas de raison de s'arrêter au bac, ce n'est pas le blocage du bac, ça c'est la grève qui continue.

Il me semble quand même qu'au mois de juin, s'il y a une chose qu'on peut faire dans les établissements, c'est essayer de concrétiser enfin sur une question qui est très importante pour la rentrée, qui est celle des heures supplémentaires. Cela fait maintenant des mois qu'on dit qu'on va refuser les HS. Il faut qu'on passe à l'acte, dans les réunions de conseils pédagogiques, qu'on dise qu'on ne les prendra pas et que la rentrée se passera comme elle se passera, mais mettre là le gouvernement devant cette responsabilité. Et là je crois qu'on aura beaucoup plus de chances d'être entendus, et beaucoup plus de chances de faire une unité très forte autour de nous.

**Bénédicte Chevit** : Il me semble que les appels à la grève, actuellement ne vont plus être massivement suivis. Encore une fois, je me rends bien compte de ce qu'expriment les collègues. Je suis professeur de SES, j'enseigne les conflits, les mobilisations, historiquement, sociologiquement, je vois bien ce qu'est l'arme de la grève et je pense que c'est la meilleure. En cas de grève générale, pour employer un terme un peu mythique, sauf que ce n'est pas actuellement le point de vue des collègues, je pense qu'il faut en tenir compte dans les choix qui sont faits.

**T. R.** : *Dernière question : comment voyez-vous la mobilisation au mois de juin dans votre établissement ?*

**Bénédicte Chevit** : Je pense qu'il y aurait une forte mobilisation si les collègues y trouvent un sens, s'ils sentent qu'en effet il n'y a pas de doute sur l'engagement du SNES.

Il y a un potentiel de mobilisation qui reste très fort. Mais beaucoup de collègues disent : si on perd cette fois-ci je ne ferai plus jamais grève de ma vie.

**Françoise Chardin** : Dans mon collège, on va tenir une heure d'info syndicale la semaine prochaine. Dans cette heure d'information syndicale on fera le point sur la situation d'ensemble et on regardera attentivement ce qui se fait, avec le souci des échéances concernant les heures supplémentaires, la constitution des classes. On a également le souci de la carte scolaire et de son démantèlement. On n'en a pas parlé aujourd'hui mais dans le 20<sup>e</sup> c'est une grosse préoccupation. Pour la mobilisation au mois de juin, les sujets ne manquent pas, les énergies non plus je crois, vu l'émotion qui régnait

dans la salle des profs ce matin.

**Philippe Laudou** : Dans mon lycée, on a l'impression tout de même que le gouvernement a été un peu mis en difficulté : où est passé ce fameux livre blanc qui devait suivre le rapport Pochard ? La réforme du lycée a été repoussée. Ils ont été obligés malgré tout d'entendre certaines choses, peut-être que c'est une ruse, c'est sûrement une ruse, mais il sera difficile néanmoins de mobiliser au mois de juin, sauf sur les heures supplémentaires, c'est sûr. ■



© ???

## Le SNES et la grève des examens

La détermination et la volonté de mener la lutte jusqu'au bout posent le problème des formes d'action et de leurs éventuelles radicalisations. Le débat autour cette question n'est pas nouveau dans le syndicalisme en général et dans le SNES en particulier. Il est difficile et souvent porteur de divisions et de clivages qui peuvent se révéler dévastateurs. Cette difficulté tient certes à l'affrontement de conceptions différentes du syndicalisme, mais surtout au fait que ce débat touche au cœur du métier, aussi bien dans le rapport que les enseignants entretiennent avec le système éducatif et leur discipline qu'à celui qu'ils tissent tout au long de l'année avec leurs élèves.

Pour le SNES, la recherche de l'unité la plus large pour mener la lutte, la volonté de rassembler dans la durée la profession et, au-delà les parents et les élèves, dans les combats qu'il mène, sont primordiaux dans la définition des moyens et des modalités d'action. Il a toujours eu le souci d'éviter les formes d'action qui ne reposeraient que sur une minorité enfermée, au final, dans une action qui isole, voire divise la profession et la communauté éducative. Dans le même temps, pour nous, la grève concerne l'ensemble des obligations de service, examens compris.

Une grève peut donc se poursuivre pendant la période des examens, dont le baccalauréat est celui qui, vraisemblablement, porte la plus grande valeur symbolique. Autre chose est l'utilisation d'un examen comme moyen de lutte. Empêcher un candidat de participer à un examen est d'une autre nature que refuser de travailler un jour de grève. Faut-il, aujourd'hui, considérer que la situation est à ce point désespérée qu'il faudrait, d'une certaine façon « brûler les vaisseaux », que la seule possibilité de se faire entendre de ce gouvernement passerait par le choix d'un affrontement avec les parents, les élèves pour lesquels nous nous battons au quotidien dans l'exercice de notre métier, mais aussi dans le mouvement de grève et d'actions dans lequel nous sommes engagés, à leur côtés depuis des mois ?

C'est cette question aussi qui est posée dans le choix que le gouvernement a voulu nous imposer en ayant misé sur le pourrissement du mouvement ou son rejet par l'opinion publique, qui finalement est aussi constituée par les parents d'élèves, les élèves et... nos collègues. En tout état de cause, quel que soit le choix des modalités d'action, c'est bien la responsabilité du gouvernement sur les conséquences qui est entière. ■ **Roland Hubert**



© DR

Philippe Laudou

24 mai

Pour l'école



Amiens

À l'appel de 19 organisations, dont la FCPE, le SNES, la FSU et les autres fédérations de l'Éducation, l'UNL, la FIDL et l'UNEF, enseignants, parents d'élèves et lycéens ont à nouveau manifesté leur opposition aux suppressions de postes dans l'Éducation nationale et la politique éducative du gouvernement. Au total, près de 30 000 personnes ont défilé à Paris et dans les Régions, comme à Nantes (12 à 15 000), Toulouse (4 000), Bordeaux (1 000) ou Amiens (400), Rennes (2 000), Lyon (1 500)... Pour Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, « les réponses du gouvernement esquivent les questions centrales : les postes (11 200 suppressions programmées à la rentrée 2008), les programmes de l'école primaire - "vive le retour des programmes de 1923 !", pouvait-on lire dans la manifestation parisienne. Nous sommes encore loin d'une situation de dialogue ».



Paris

**15 JUIN**

*www.snes.edu  
fait peau neuve*

**RENDEZ-VOUS  
DANS LA RUBRIQUE**

**AGIR**



# GRÈVE NATIONALE

**Le succès des actions menées contraint le gouvernement à de premiers signes. Mais rien est acquis, la question budgétaire reste entière. C'est pourquoi le**

**L**es actions menées depuis le début de l'année et le succès notamment de la manifestation nationale à l'appel de la FSU le 18 mai ont créé un vrai rapport de forces et fait bouger les choses. Tout en maintenant un ton ferme sur la « contribution » que l'Éducation nationale devrait apporter à la diminution du budget de l'État, Xavier Darcos a été

contraint d'écrire aux organisations syndicales pour évoquer le dossier de la revalorisation du métier.

## Difficile unité

Rien n'est acquis cependant, la question des postes reste entière et poursuivre le plan d'action engagé, investir tout le mois de juin et proposer rapidement des

suites dans la période de rentrée est indispensable. C'est pourquoi le SNES avec la FSU a pesé lors de la réunion des fédérations de l'Éducation le 27 mai pour une nouvelle journée nationale d'action de grève très rapidement ; la volonté de certains de nos partenaires, notamment le SGEN et l'UNSA, de « suspendre » le mouvement n'a pas permis de

## Emploi-Salaires-Métiers L'action continue !

**Du 1<sup>er</sup> au 15 juin**

• **conseils d'enseignement : refuser les heures supplémentaires dans le cadre de l'organisation des services**

• **conseils de classe-conseil d'administration : déclarations préalables contre les conditions de la rentrée 2008, la politique éducative. Trame de texte disponible sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)**

**10 juin**

**Grève dans toute l'éducation avec l'ensemble des fonctionnaires**

**16 juin**

**Journée nationale d'action du second degré**

• **Adresse publique solennelle au gouvernement diffusée à la sortie de l'épreuve de philo, dans les lieux publics, dans les médias, rassemblements, manifestations...**

**17 juin**

**Journée nationale d'action interprofessionnelle**

Les modalités dans notre secteur seront choisies en lien avec les fédérations de fonctionnaires et les secteurs du privé. En tout état de cause, le SNES dépose un préavis de grève.

**Du 15 au 30 juin**

**Réunions dans les établissements, prise de l'heure mensuelle d'information syndicale : débattre de l'action dès la rentrée.**

**26 juin**

**Journée nationale d'action du second degré**

**Adresse publique solennelle au gouvernement diffusée à la sortie des épreuves du brevet des collèges, dans les lieux publics, dans les médias, rassemblements, manifestations...**

# LE MARDI 10 JUIN

SNES propose de poursuivre l'action tout au long du mois de juin avec quatre rendez-vous le 10, le 16, le 17 et le 26.



© Thierry Nectoux

déboucher sur un appel unitaire à la grève, ce que les médias ont amplement relayé, « oubliant » de préciser que les syndicats de la FSU avaient affirmé leur volonté de continuer la lutte avec ceux qui partagent la même analyse. Lors de la réunion des fédérations de la fonction publique

tenue ensuite, il n'a pas été possible non plus de parvenir à une décision d'action dans le cadre le plus large ; la FSU a plaidé pour que se forme au moins une déclaration commune de dénonciation du projet de loi sur le service minimum d'accueil et appelé à la grève le mardi 10 juin avec la CGT et Solidaires. Si cette décision est positive, la date retenue percute quelque peu le calendrier de l'Éducation, du fait de la fin des cours en lycée. Nous devons donc utiliser pleinement le mois de juin pour permettre la participation effective de tous les collègues en configurant un dispositif permanent et des temps forts. Nous proposons donc de saisir toutes les opportunités de porter nos revendications et dénoncer l'autisme du gouvernement (conseils de classe, d'enseignements, déclarations lors des jurys...), d'investir la journée du 10 juin par la participation à la grève et aux manifestations, de médiatiser les questions éducatives lors du premier jour de l'écrit du baccalauréat et du brevet

des collèges, le 16 et le 26 juin. Pour cela, un tract sera mis à disposition pour être distribué sur les lieux d'examen, des rassemblements seront organisés localement en fin d'après-midi.

## Utiliser tout le mois de juin

Au plan national, le SNES s'attachera dans une conférence de presse à donner une pleine résonance à l'exaspération et à la détermination des personnels de l'Éducation. Il s'agit pour nous de bien montrer que le calendrier n'est pas un obstacle au mouvement engagé, utiliser les rendez-vous significatifs dans l'Éducation comme le 16 juin, sans risquer de diviser les collègues ni de se couper des parents et lycéens, avec qui nous avons combattu cette année.

Enfin, le gouvernement multipliant les sujets de conflit (retraites, détricotage des 35 heures), l'action interprofessionnelle décidée le 17 juin sera l'occasion de dire ensemble notre volonté d'une autre politique. ■

Frédérique Rolet



© Daniel Maunéau

## Aucune suspension de l'action en juin dans le second degré !

Dans un communiqué du 30 mai, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU, SUD-Éducation, l'UNSEN-CGT, après avoir rappelé le succès des puissantes actions menées ces dernières semaines, réaffirment n'avoir jamais envisagé une suspension de l'action. Ils exigent une négociation digne de ce nom, c'est-à-dire qui traite des revendications des personnels et des usagers et non des seuls sujets choisis par le gouvernement :

- le rétablissement des postes supprimés, en particulier par la transformation des heures supplémentaires en emplois ;
  - le maintien des enseignements dispensés aux élèves ;
  - l'amélioration des conditions d'études et la consolidation des trois voies de formation au lycée ;
  - l'arrêt de la généralisation des bacs professionnels en trois ans qui conduirait à la disparition des sections de BEP, et donc d'une offre de formation au niveau V ;
  - l'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers de l'Éducation
- L'intersyndicale du second degré appelle à la poursuite de la mobilisation par une nouvelle journée de grève le 10 juin.



© Thierry Nectoux

En bref

## Darcos reçoit le CNVL

Judi 29 mai, le Conseil national de la vie lycéenne a été reçu par Xavier Darcos et Jean-Paul de Gaudemar. Les propositions défendues par le CNVL : un « système d'orientation complètement nouveau » dès le collège, une réorganisation du temps scolaire (philosophie en Première), une formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, des enseignements par module sur six mois par exemple et non sur l'année. Le CNVL propose que certains cours puissent se faire en regroupant plusieurs classes en amphithéâtre, notamment la philosophie, afin de « récupérer des heures pour approfondir le cours de manière plus individualisée, en petit groupe », et permettre davantage d'autonomie. (Source : AEF)

## Le « pilote » de la réforme : Jean-Paul de Gaudemar

Ancien élève de l'École polytechnique, agrégé en sciences économiques et de gestion, directeur de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale de 2000 à 2004, Jean-Paul de Gaudemar est depuis 2004 recteur de l'académie d'Aix-Marseille. Il est chargé « de préparer avec l'ensemble des partenaires concernés l'élaboration du nouveau lycée général et technologique dont notre pays a besoin ».

## Le calendrier de la réforme

Un « premier cadre de travail » devrait être remis au ministre le 10 juillet. Il prendra ensuite « les décisions conduisant à une nouvelle organisation du lycée », son objectif étant de « mettre en place la nouvelle classe de Seconde à la rentrée 2009 », la nouvelle première en 2010 et la nouvelle Terminale en 2011.

# LYCÉE : LE POINT

Après le succès de la grève du 15 mai, celui de la manifestation du 18, le ministre s'est adressé à la FSU pour proposer l'ouverture de discussions sur le lycée et la condition enseignante. C'est une première réponse aux demandes de négociations. Nous la prenons comme telle et le SNES a été reçu dans la foulée par le conseiller social du ministre. Nous en faisons ici le compte rendu. Mais, cette

## Compte rendu de l'audience du

Ayant nommé J.-P. de Gaudemar, « pilote de la réforme du lycée », le ministre a informé le SNES de sa volonté de définir un cadre de discussion, formalisé dans un texte public.

Il s'agit là, de fait, d'une première réponse à notre demande de discussions avec les représentants des personnels.

Le SNES (F. Rolet et R. Hubert) a rencontré le cabinet du ministre mercredi 28 mai.

Nous avons rappelé 4 points :

- participer à un groupe de travail ne signifie pas l'installation d'une trêve dans notre lutte pour un autre budget et une autre politique éducative. Si les arbitrages pour le budget 2009 devaient se traduire par des suppressions massives de postes et peser sur d'éventuelles discussions sur le lycée, la concertation tournerait court ;

- participer à un groupe de travail ne signifie pas que nous acceptons tous les principes énoncés, mais que nous acceptons d'en débattre ;

- le calendrier et la méthode doivent nous laisser le temps de la consultation des collègues et des instances. Cela signifie qu'aucune annonce ne peut avoir lieu pendant les vacances d'été ;
- aucune discussion ne peut avoir lieu sans l'assurance inscrite dans le texte du maintien de la spécificité de la voie technologique.

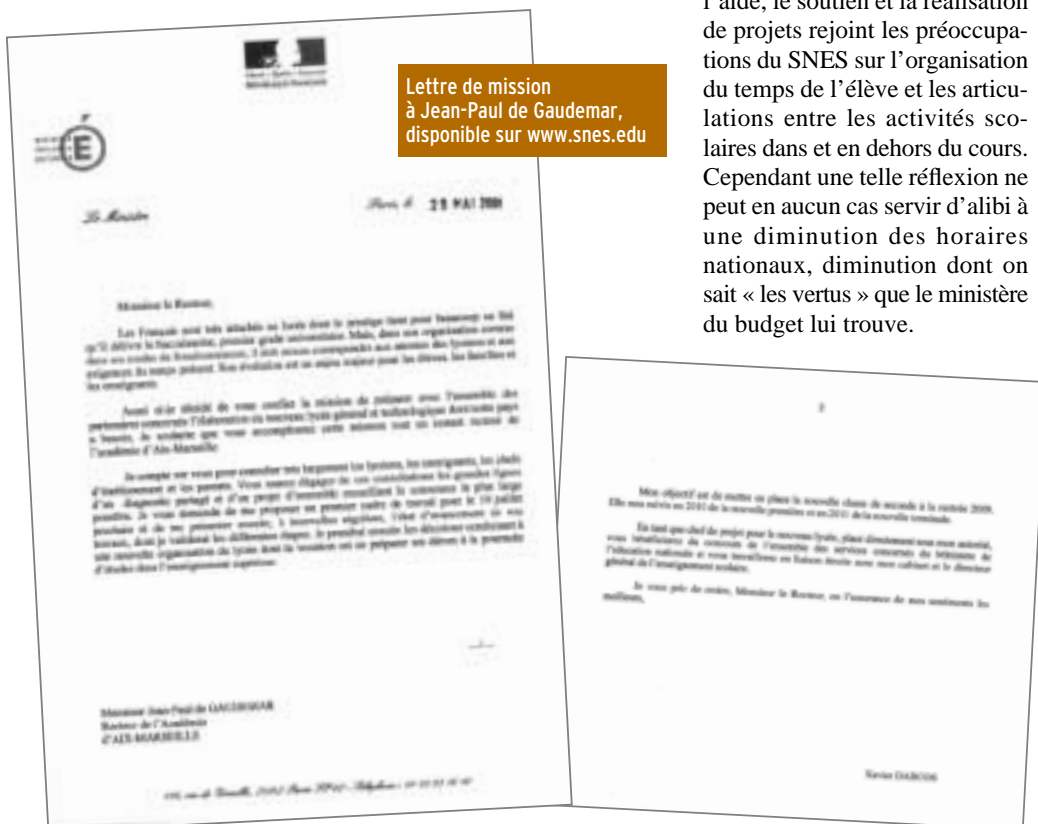
Le texte de cadrage qui sera proposé s'articulerait autour de deux axes : les objectifs et les principes directeurs.

D'emblée, les discussions ont porté sur l'enseignement supérieur, entendu comme les seules universités pilotant les finalités du lycée. Or, si nous partageons l'objectif de porter à 50 % le taux

d'accès d'une génération à un diplôme du supérieur et celui d'assurer la réussite scolaire de tous les élèves au lycée, nous ne pouvons accepter de faire endosser au seul lycée la responsabilité des échecs dans le premier cycle de l'Université. Nous avons rappelé que l'enseignement supérieur ne se limitait pas aux formations générales de l'Université et demandé que soit réaffirmée l'existence des parcours du supérieur dans les lycées.

Considérant que le lycée n'a pas pour unique vocation la préparation au supérieur, nous avons récuse l'idée de concevoir une orientation scolaire fondée uniquement sur l'information aux parcours de formation du supérieur et sur les taux de réussite dans ces différents parcours. La forte demande des lycéens de permettre d'installer des espaces et de dégager du temps pour l'aide, le soutien et la réalisation de projets rejoint les préoccupations du SNES sur l'organisation du temps de l'élève et les articulations entre les activités scolaires dans et en dehors du cours. Cependant une telle réflexion ne peut en aucun cas servir d'alibi à une diminution des horaires nationaux, diminution dont on sait « les vertus » que le ministère du budget lui trouve.

Lettre de mission à Jean-Paul de Gaudemar, disponible sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)



15 JUIN

[snes.edu](http://snes.edu)  
fait peau neuve

RENDEZ-VOUS  
DANS LA RUBRIQUE

AGIR



Lors de sa rencontre avec le ministre  
le 17 avril,  
le SNES a remis à Xavier Darcos  
un ensemble de fiches  
sur un ensemble de sujets  
dont l'organisation  
du système éducatif et les lycées.



disponibles sur  
[www.snes.edu](http://www.snes.edu)

# SUR LA RÉFORME

réponse est loin de faire le tour de nos revendications. Le silence est éloquent sur les suppressions d'emplois, la revalorisation attendue par tous les collègues, y compris la grosse moitié d'entre eux exerçant en collège. C'est pourquoi le SNES continue avec l'ensemble des collègues dans l'action au mois de juin.

## 28 mai

Pour le ministère le principal levier de transformation du système éducatif est l'autonomie accrue des établissements. Si nous considérons qu'il est indispensable d'imaginer des espaces de débats et de travail collectif pour les équipes pédagogiques, nous ne saurions cautionner une réorganisation des établissements permettant, au nom de spécificités locales, de déroger aux règles nationales en terme d'horaires et de programmes ou d'installer des hiérarchies intermédiaires. En dernier lieu, si on peut accepter que la réflexion sur les transformations du lycée englobe celle sur les évolutions déjà réelles ou à venir du métier d'enseignant en lycée, nous refuserons toute démarche qui exclurait les enseignants exerçant en collège du débat sur la revalorisation et les statuts ! ■ **Roland Hubert**  
roland.hubert@snes.edu



Le courrier adressé à la FSU est disponible sur le site du SNES : [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

## Entendre toutes nos revendications

Que le ministre ait choisi, contrairement à la démarche qu'il a suivie dans le cas de la réforme de la voie professionnelle, d'engager une discussion sur les objectifs et les principes, préalable à toute décision sur la réforme des lycées, est un élément important dans le contexte actuel. Cependant, il n'est pas question pour le SNES

de se laisser enfermer dans une discussion qui occulterait l'ensemble des revendications qu'il porte avec la profession. C'est ainsi que les actions pour contraindre le gouvernement à revenir sur les suppressions de postes dans les collèges et les lycées à la rentrée 2008 se poursuivront au cours du mois de juin. La participation du SNES aux

discussions sur la réforme dépendra aussi des arbitrages sur le budget 2009. L'exigence d'une discussion sur la revalorisation de la profession et les conditions d'exercice ne peuvent se limiter au seul périmètre de l'enseignement en lycée. Le SNES refusera toute tentative du ministère de diviser la profession. ■

## Notre boussole : l'avis de la profession

Aucune discussions sur les lycées ne peut se faire dans les seuls bureaux du ministère dans un tête à tête avec les organisations syndicales, aussi représentatives fussent-elles. Pour le SNES cela signifie comme préalable à toute discussion, un calendrier qui permette des allers-

retours avec les collègues, dans les établissements.



Cela signifie la mise en parenthèse de la période juillet-août. Cela signifie aussi pour le SNES l'engagement de la transparence : mise à disposition de tous des textes, documents, compte rendu de discussion sur le sujet et consultation à chaque fois que nécessaire. ■

© Daniel Maunoury

PACA

## Débat public sur la fonction publique

La FSU région PACA a organisé un débat sur la fonction publique le 6 mai à l'Hôtel de Région à Marseille. 250 militants et invités (dont la CGT, la CFDT et Solidaires), ont répondu présents. Les débats, introduits par Anicet Le Pors, ministre de la Fonction publique (1981-1984), Michel Vauzelle, président de la Région PACA, Bernard Morel, professeur d'Université, et Jean-Michel Drevon pour la FSU nationale, ont tracé de nombreuses pistes prometteuses<sup>(1)</sup>, véritables bouffées d'air frais et d'espoir pour les salariés comme pour les syndicalistes.

Le retour sur les fondamentaux qui clarifient les enjeux actuels et l'ouverture de perspectives pour construire un autre avenir que celui qu'on s'évertue à nous présenter comme inéluctable ont marqué cette journée.

### Indépendance, égalité, responsabilité

La fonction publique de carrière en France repose sur les principes d'indépendance, d'égalité et de responsabilité, dont les fondements sont inscrits dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et le préambule de la Constitution de 1946. Notre conception régalienne large de l'État inclut ainsi l'éducation et la santé notamment, un État où l'intérêt général ne se réduit pas à la somme des intérêts particuliers, contrairement aux pays anglo-saxons. En France, chaque fonctionnaire est dépositaire de l'intérêt général : c'est pourquoi existe dans notre pays une acception extensive de la fonction publique et du service public, qui a accompagné la construction d'un État républicain et démocratique. Il n'est pas non plus inutile de rappeler qu'en leur temps, Reagan et Thatcher ont créé la dette par la baisse des impôts, ce qui éclaire parfaitement la RGPP et la volonté de faire voler en éclat le statut de la fonction publique<sup>(2)</sup> afin de marchandiser les services publics.

### Bataille d'idées

Mais nous pouvons reprendre la main : en menant la bataille des idées et en proposant les évolutions nécessaires du statut, déjà profondément transformé depuis 1946, tout en respectant ses principes fondateurs. Mettre en œuvre la double carrière, une véritable gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, la résorption de la précarité, la remise en ordre des classements indiciaire et statutaire, de véritables négociations sociales... autant de pistes pour rendre la fonction publique plus efficace et démocratiser l'État. Car rien

# FONCTION

## DIALOGUE

**Légitimité et représentativité syndicales, droit de négocier, validité des accords font débat**

**A**près la conférence de l'automne sur le dialogue social, une négociation a enfin été ouverte dans la fonction publique.

Deux relevés de conclusions en sont sortis qui concernent à la fois la fonction publique d'État, l'hospitalière et la territoriale, un sur « la rénovation du dialogue social dans la fonction publique » et un relatif à « l'évolution de l'architecture et du rôle des actuelles commissions administratives paritaires ».

Le bureau national du SNES du 13 mai et le CDFN de la FSU des 20 et 21 mai 2008 ont analysé leur contenu, la boussole étant bien entendu les objectifs fixés par nos congrès : représentativité syndicale reposant sur un vote libre des personnels, levée des obstacles à la liberté de candidature syndicale dans les élections professionnelles, principe d'une majorité en voix pour la validation d'un accord, développement de négociations régulières dans le respect d'une fonction publique statutaire et réglementaire.

Le relevé de conclusions sur la rénovation du dialogue social retient trois principes qui vont dans le sens de nos revendications :

- la liberté de candidature aux élections pour tout syndicat légalement constitué, ce qui signifie la fin des discriminations qui touchent aujourd'hui des syndicats de la FSU dans plusieurs secteurs (ministères des Affaires étrangères, de la Justice, préfectures, et même Éducation nationale !)

- le principe d'une représentativité et d'une composition des conseils supérieurs de la fonction publique fondée exclusivement sur le vote des personnels ;
- le principe d'accords majoritaires en voix.

Des étapes transitoires sont prévues jusqu'en 2012 pour application complète.

Des champs nouveaux seront ouverts à la négociation, déroulement des carrières, promotion pro-

## SMA : INTOLÉRABLE !

**Le projet de loi sur le service minimum dans le premier degré a été diffusé par le ministère<sup>(1)</sup>. Non seulement il reprend le dispositif qui était annoncé mais il en rajoute encore pour rendre plus difficile l'exercice du droit de grève.**

**C'**est à la hussarde que le ministère et le gouvernement entendent faire adopter le projet de loi sur le « Service minimum d'accueil » (SMA) dans le premier degré. Les concertations sont formelles, les instances qui doivent donner un avis sur ce projet sont convoquées dans l'urgence et on peut craindre que leurs débats soient sans effet. Curieuse conception du dialogue social quand on sait que toutes les organisations syndicales et la FCPE sont opposées à ce projet.

La seconde partie du texte concerne directement le SMA, en particulier en imposant l'obligation pour les personnels grévistes de se déclarer 48 heures avant le jour de la grève. Cette disposition est bien sûr inacceptable.

Mais le gouvernement a introduit une première partie, sans rapport direct avec le SMA, et dont on peut craindre qu'elle puisse être étendue au second degré et à d'autres secteurs de la fonction publique.

En effet, le gouvernement tente d'imposer un « devoir d'alerte »

qui contraint les organisations syndicales à toute une série de procédures avant même de pouvoir déposer un préavis de grève. Tout cela conduit à un délai de 13 jours ouvrables entre l'intention exprimée de faire grève et la date effective de la grève<sup>(2)</sup>. De plus, est désormais exclue toute possibilité de grève reconductible. Ces règles sont sans rapport avec la mise en place du SMA et donc avec le problème de l'accueil des élèves puisque le service minimum ne peut être déclenché que 48 heures avant la grève, au moment où les enseignants auront dû se déclarer grévistes. Cet étage supplémentaire ajouté par le gouvernement est donc gravissime puisqu'il vise directement et exclusivement à rendre plus complexe le recours à la grève dans une logique qui peut parfaitement s'appliquer aux autres niveaux d'enseignement et plus largement dans l'ensemble de la fonction publique. Certains ne s'en cachent pas, il s'agit bien par ce biais de rendre moins fréquent le recours à la grève.

C'est la raison pour laquelle ce projet de loi qui ne parle que du premier degré, concerne bien l'ensemble des personnels, en particulier ceux du second degré. C'est la raison pour laquelle le SNES est clairement engagé dans la lutte contre ce projet de loi. ■

Daniel Robin



© Thierry Nécroux

(1) Ce projet est consultable sur le site du SNES.

(2) Les organisations syndicales doivent indiquer leur intention de déposer un préavis de grève, puis une négociation doit s'ouvrir avec l'État (elle peut durer jusqu'à huit jours) et ce n'est qu'après ce délai que peut être déposé un préavis de grève, au moins cinq jours avant la date de la grève.

# PUBLIQUE

## SOCIAL : LA FSU A SIGNÉ

depuis longtemps sans pour autant déboucher sur des évolutions. Les choses se sont accélérées depuis 2006, et le succès contre le contrat de première embauche. Des négociations viennent de se conclure pour le secteur privé par « une position commune »<sup>(1)</sup>. Qu'en est-il dans la fonction publique ?



© Daniel Maunoury

fessionnelle, formation professionnelle et continue, action sociale et protection sociale complémentaire, hygiène, sécurité et santé au travail. Elle sera conduite « dans le respect des principes du statut général [des fonctionnaires] » ; de même « lorsqu'une négociation a pour objet de traduire un accord conclu au niveau supérieur, celle-ci aura pour objet de le préciser, le transposer ou l'améliorer dans le respect de ses stipulations générales », ce qui signifie qu'un accord local ne pourra remettre en cause un accord conclu à un niveau supérieur.

Ce résultat est dû à des interventions syndicales convergentes, dont celles de la FSU.

L'opposition unanime des syndicats a contraint le gouvernement à retirer du texte final la totalité de ses propositions en matière de droits syndicaux. Son but était de transformer les droits syndicaux actuels (décharges de service, autorisations d'absence) en une subvention attribuée aux organisations syndicales ; ainsi les militants qui continuent à exercer leur métier et bénéficient d'une décharge partielle de service, seraient devenus des « salariés du syndicat ». Inac-

ceptable. Incompatible avec notre conception du syndicalisme.

Tout aussi inacceptable et rejeté par toutes les organisations syndicales, tout ce qui visait à réduire le rôle et les compétences des commissions administratives paritaires. La pétition lancée par le SNES, SNEP, SNUEP et SNASUB, qui a déjà recueilli plus de 17 000 signatures, a contraint le gouvernement à disjoindre cette partie et à la proposer séparément à signature. **L'opposition exprimée le contraint aujourd'hui à le retirer, mais restons vigilants.**

### Signer ou pas le volet rénovation du dialogue social ?

Une telle décision se fonde sur le contenu du texte au regard à la fois de nos revendications et des dynamiques créées par sa mise en œuvre. Il n'est bien sûr pas question d'ignorer le contexte politique général ; certains l'ont fait prévaloir pour refuser toute signature. Mais est-il possible de ne pas engranger les résultats d'une action engagée depuis longtemps ? Ce texte contient de réelles avancées, et les luttes présentes y sont pour quelque chose. Pour cet ensemble de raisons, le SNES a préconisé

**Six syndicats signent le volet « rénovation du dialogue social » : FSU, CGT, Solidaires, CFTD, CGC, UNSA qui représentent trois fonctionnaires sur quatre. Ne signent pas : FO et CFTC. Aucun syndicat ne signe le volet CAP.**

une signature assortie d'exigences ; la FSU, avec l'appui de la grande majorité de ses syndicats, a fait ce même choix avec trois exigences : la mise en œuvre dès septembre 2008 des dispositions relatives à l'accès aux élections ; l'engagement du gouvernement à prendre en compte l'opposition majoritaire des organisations syndicales sur le volet CAP et de le retirer ; l'engagement au respect du droit de grève en excluant toute loi prévoyant une obligation de déclaration individuelle préalable.

**Tous les syndicats de la FSU ont à gagner avec la mise en œuvre de cet accord ; elle permettra de créer une nouvelle dynamique de démocratie sociale dans la fonction publique. Elle sera d'autant plus forte qu'elle s'appuiera sur l'action et l'intervention des personnels. ■**

Eugenio Bressan

(1) Cf. L'US n° 666 « Représentativité syndicale : position commune. »

n'oblige à devoir aligner la fonction publique d'État sur la fonction publique territoriale, « maillon faible » de la fonction publique, ni à remplacer le statut par le contrat. Autant de réflexions optimistes et de perspectives ouvertes qu'il nous faut collectivement construire pour alimenter nos luttes syndicales demain, « tant il est vrai qu'il n'y a que les batailles qu'on ne mène pas que l'on est sûr de perdre ».

S3 d'Aix-Marseille et S3 de Nice

(1) Se reporter sur le site de la FSU Région PACA <http://fsu.paca.free.fr> pour retrouver les principaux éléments du débat, les documents distribués, et aussi des liens avec d'autres sites, et notamment le site d'Anicet Le Pors, qui présente ses interventions sur le sujet, à Marseille et ailleurs. (2) Loi sur la mobilité en cours au Parlement, Rapport Silicani sur la fonction publique et rapport Pochard pour l'Éducation nationale qui se font écho avec une loi prévue en 2009.



ÎLE-DE-FRANCE

### Le service public est notre richesse

Gymnase Japy (M° Voltaire)

samedi 7 juin

14 heures-18 heures

### RENCONTRE DÉBAT

Première table ronde : Les missions

• Logement avec Jean-Pierre Giacomo de la confédération Nat du Logement ou Jean-Baptiste Eyraud de DAL.

• Hôpital avec Patrick Pelloux, président AMHUF ou André Grimaldi, professeur de médecine, chef du service de diabétologie CHU Pitié-Salpêtrière.

• LDH avec Françoise Dumont (Jean-Pierre Dubois étant absent).

Deuxième table ronde :

Quelles transformations pour les SP, les personnels et les agents ?

Jacques Marsaud, administrateur territorial ; Aurélie Trouvé, coprésidente d'ATTAC ; Jean-Marc Canon, UGFF-CGT ; Nicole Questiaux, ancienne ministre de la Solidarité nationale.

Six grands témoins : Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU ; Bernard Defaix, président de la Convergence nationale des services publics ; André Chassaing, président de l'Association nationale des Élus communistes et républicains, député ; Florian Lecoultré, président de l'Union nationale lycéenne ; Claude Evin, ancien ministre de la Santé.

## IRCANTEC ALIGNER VERS LE BAS

**L**e ministre de la Fonction publique annonce dans un calendrier resserré une réforme de l'IRCANTEC, le régime de retraite complémentaire obligatoire pour les agents non titulaires de l'État, qui sont pour le régime de base affiliés au régime général.

Pour le gouvernement, l'IRCANTEC assure des prestations trop élevées par rapport aux cotisations qu'il perçoit. Il remet donc à l'ordre du jour le projet de réforme abandonné en 2006. Il entend arrêter ses décisions d'ici l'été, de sorte à les rendre applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le premier axe de la réforme porterait sur le conseil d'administration de l'institution, qui deviendrait à terme le décideur, sous le contrôle de l'État. Ainsi, le gouvernement voudrait faire porter aux représentants des personnels la responsabilité d'une baisse des pensions. L'exemple des régimes complémentaires de l'ARRCO et de l'AGIRC, gérés par les partenaires sociaux, dont la baisse des prestations est une cause importante de la perte de pouvoir d'achat des retraités du privé, sert de référence.

La FSU a contesté ces orientations, faisant valoir la situation toute particulière de ce régime dont l'équilibre démographique dépend des politiques de l'emploi public. Le recrutement d'un contractuel est moins coûteux pour l'État ou les collectivités publiques que celui d'un fonctionnaire. L'augmentation des ressources de l'IRCANTEC, si elle s'avère nécessaire, ne saurait passer que par une contribution plus importante des employeurs.

La FSU propose aux autres organisations une réponse commune à ces attaques. ■ **A. F.**

## LE 22 MAI 700 000 POUR DES RETRAITES SOLIDAIRES



**R**éunissant actifs et retraités, salariés du privé et du public, les manifestations du 22 mai ont rassemblé environ 700 000 personnes, démentant l'image de salariés résignés à la baisse de leurs pensions. La FSU, qui avait appelé les personnels à contribuer au succès de la journée, s'en réjouit. Ce succès appelle des suites, d'au-

tant plus que le gouvernement campe sur les 41 annuités et reste muet sur les questions essentielles des injustices sociales face à la retraite, aggravées par les réformes. Quant aux autres sujets, ceux qu'il ne peut esquiver, comme celui de l'emploi des seniors, ou ceux qu'il retient dans le champ de la réforme, comme

celui de l'IRCANTEC ou celui des avantages conjugaux et familiaux de retraite, il les renvoie à des rendez-vous éclatés.

Pour maintenir et amplifier le rapport de force exprimé par les manifestations unitaires du 22, le SNES et la FSU sont disponibles pour de nouveaux rendez-vous d'action. ■ **Anne Féray**

## PÉNIBILITÉ RECONNAISSANCE NÉCESSAIRE

**T**ravailler plus et plus longtemps, nous disent-ils ? Mais le travail intenable, le toujours plus vite, les horaires décalés, les ordres et les contre-ordres, la voix qui fatigue, le dos brisé... la vie de ceux qui souffrent au travail, dans leur corps et dans leur tête, qu'en connaissent-ils ? Ils détournent le regard, préfèrent parler de chiffres, ont des exemples de seniors en pleine forme, prêts à remplir... Dans le même temps, le patronat joue la montre. Les négociations pénibilité s'étirent face à la volonté du Medef d'en lâcher le moins possible, remettant même en cause les

enquêtes (l'enquête SUMER) qui l'accablent. Et dans la fonction publique c'est pire si cela se peut. Là, malgré les promesses (déjà en 2003 !) toujours pas de négociations ouvertes sur cette question, que la FSU a notamment portée avec force. Des promesses... travailler plus longtemps ?

### Usure

Mais l'usure amène nombre de personnels à vouloir partir dès qu'ils le peuvent, souvent au détriment de leurs droits à la retraite. Pour la majorité, il n'y a aucune prise en compte de la pénibilité, de la dangerosité, des horaires décalés, de conditions

particulières d'exercice qui devraient ouvrir le droit de partir en retraite avant 60 ans ou valoir des bonifications d'annuités. La FSU a développé des propositions sur les fins de carrière. Une enquête conjointe avec la MGEN est en cours de dépouillement et sera précieuse pour analyser les besoins des enseignants. Alors, dans le public comme dans le privé, il faut exiger des négociations rapides qui débouchent sur une reconnaissance de pénibilité, des mesures pour y remédier et des aménagements de fins de carrière qui la prennent en compte. ■

**Elizabeth Labaye**



UN ARTICLE D'UNE LOI ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT LE 15 MAI permet désormais de remettre en cause la mixité dans les établissements scolaires. Malgré les propos du ministère qui se veulent rassurants, les conséquences possibles d'un tel article sont sérieuses.

## Mixité à l'école : l'entorse

Le Parlement a adopté un article de loi qui réaffirme « l'interdiction de toute discrimination directe ou indirecte fondée sur le sexe ». Dans le même temps, cet article indique « ce principe ne fait pas obstacle (...) à l'organisation d'enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe », ouvrant la possibilité d'une institutionnalisation de la non-mixité pour certains enseignements.

Certes il y a, dans le cadre par exemple de l'enseignement de l'EPS, des équipes d'enseignants qui font le choix ponctuel, pour des raisons pédagogiques, de séparer les filles et les garçons. Pour autant, ces pratiques possibles aujourd'hui ne justifiaient en rien le vote d'un texte par le Parlement. Contrairement à ce que dit aujourd'hui le ministère, c'est sans doute ailleurs qu'il faut trouver les raisons d'un tel article.

En effet, les pressions dans certains établissements pour séparer, par principe, filles et garçons se multiplient. Elles n'ont pas pour origine des choix pédagogiques mais la volonté d'empêcher filles et garçons de se côtoyer, au moins dans certaines circonstances (on peut penser à la piscine par exemple).

Les intégrismes de toutes sortes qui se développent aujourd'hui font souvent de la sépara-



Séparer les garçons des filles ?

tion des filles et des garçons pour l'éducation et la formation un de leurs combats. Ils trouveront sans doute là le moyen, non seulement de légitimer leur démarche, voire même la possibilité d'entamer des recours contre la mixité dans certains enseignements.

Enfin, l'argument tiré de la nécessaire transposition dans le droit français de directives européennes est plus que contestable. En effet les politiques éducatives relèvent de chaque État dès lors qu'elles respectent les principes essentiels parmi lesquels figure la non-discrimination fondée sur le sexe.

Le SNES se joint à tous ceux qui demandent

que soit abrogé l'alinéa contesté de l'article 2 de cette loi. ■

Daniel Robin, Fabienne Bellin

### MOUVEMENT LYCÉEN

## Halte à la répression



Le SNES dénonce les violences policières et la répression qui touchent le mouvement lycéen.

Nombre de faits inquiétants émaillent les manifestations lycéennes tant à Paris qu'en province, notamment à Poitiers, Grenoble (elles sont systématiques dans ces deux villes) et ces derniers jours à Lyon: usage de gaz lacrymogène, voire de flashballs, molestages, injures, arrestations musclées, prélèvements d'ADN, mise en garde à vue, parfois comparution à huis clos de mineurs sans leurs parents comme à Poitiers... Des lycéens sont blessés, certains sérieusement. À Grenoble, des témoi-

gnages d'enseignants et de parents d'élèves attestent d'actes dangereux: véhicules de police circulant à grande vitesse à l'arrière du collège... De tels comportements sont inadmissibles. Certes, il y a toujours des individus (la plupart non lycéens) prêts à en découdre, mais ils sont connus de la police et ultraminoritaires.

S'agit-il de faire dégénérer systématiquement l'action lycéenne en la discréditant ou en jouant sur la peur? Question légitime quand on voit le refus de Darcos à répondre aux revendications lycéennes, des personnels et des parents d'élèves; c'est une manière aussi d'occulter dans l'opinion publique les questions de fond sur l'avenir de l'École.

Certaines directions de lycée ont aussi cherché à dissuader les lycéens de manifester contre Darcos: pression sur les jeunes et leurs familles, avertissements, exclusions temporaires, menaces sur la scolarité... Cela n'est pas admissible!

Le SNES agira avec les autres organisations pour les droits des lycéens, contre les violences policières. ■ Marylène Cahouet



## Madame Berava libre !

Madame Berava, originaire d'Ossétie du Sud, pays dont la Géorgie conteste l'indépendance, qui était proviseure de lycée dans son pays et professeure de mathématiques, a été démise de ses fonctions par l'administration géorgienne. Avec son époux et leurs deux enfants, Valerian 19 ans et Nina 18 ans, elle est arrivée à Poitiers en 2006.

La demande d'asile a été refusée. Un recours à la Cour Nationale du Droit d'Asile a été fait et l'audience aura lieu le 3 juin 2008. Seule Nina pourra s'y rendre. Son père et son frère ont déjà été expulsés et l'on est sans nouvelle d'eux. Madame Berava est en centre de rétention. Elle a refusé de partir le 23 mai lors d'une tentative d'expulsion au cours de laquelle elle a été brutalisée. Elle est en grève de la faim. La jeune fille a reçu un ordre de quitter le territoire.

Après une mobilisation importante et l'intervention des fédérations de l'Éducation nationale (Gérard Aschieri pour la FSU notamment), Madame Berava est libérée. Reste à poursuivre les initiatives pour que la mère et la fille puissent vivre en France. ■

### Directive UE sur l'immigration

Elle sera discutée le 18 juin avec des propositions très graves: délai de rétention jusqu'à 18 mois, possibilité de rétention de jeunes mineurs même isolés, interdiction de retour du territoire pendant 5 ans, fin de la gratuité de l'aide juridictionnelle...

Manifestations dans toute la France, le samedi 14 juin à 14 heures, place de l'Odéon à Paris

## Déréglementation

### Ports autonomes

Depuis deux mois, les salariés des ports autonomes, de Marseille au Havre en passant par Saint-Nazaire ou Dunkerque, sont dans l'action. En effet, selon Fillon, la « faiblesse » des ports autonomes résiderait dans « le manque de productivité » des terminaux, en raison de « l'absence d'unité de commandement entre les activités de manutention exercées par les ports autonomes et celles des entreprises de manutention ». Pour y remédier, la réforme prévoit de transférer les activités de manutention exercées par les ports à des opérateurs privés, ainsi qu'un recentrage de la mission des ports sur « une gestion et un développement des infrastructures dans le respect de l'environnement », et une « modernisation de la gouvernance (...) en lien avec les collectivités locales et les partenaires sociaux ». En gros, il faut casser le statut public des salariés du port. La privatisation devrait toucher en particulier les activités de plusieurs milliers de grutiers. La mobilisation se poursuit après plusieurs grèves et manifestations.

## Déréglementation bis

### Défendre l'hôpital public

Venues de Clamecy, de Valréas, de Carhaix ou de Saint-Affrique, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à l'appel de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux de proximité, mardi 20 mai à Paris devant la clinique des Bluets, elle-même menacée. Ce rassemblement soutenu par la Convergence des collectifs de défense et de promotion des services publics, la FSU, la CGT, Solidaires, l'Amuhf (médecins urgentistes) a marqué la volonté de rassembler les nombreuses luttes qui se mènent un peu partout en France pour la défense des hôpitaux publics. Il s'agit pour tous d'arrêter la désertification médicale qui s'accroît (services fermés ou déplacés, maternités et sites hospitaliers fermés, fuite des personnels, des médecins libéraux...) et va s'amplifier avec les mesures annoncées sur l'hôpital. Dans de nombreuses villes, des collectifs s'organisent pour défendre l'hôpital et ses missions de service public, comme au Havre où le groupe hospitalier va subir la suppression de 500 emplois.

## RÉFORME DES INSTITUTIONS

# Constitutionnaliser l'équilibre budgétaire !

Un principe général d'équilibre des finances publiques sur le moyen terme pourrait être inscrit dans la réforme de la Constitution, incluant le budget de l'État, des collectivités territoriales et peut-être de la Sécurité sociale, avec une obligation d'équilibre pour la LFSS. Les centristes avaient même envisagé d'introduire la « règle d'or » dans la loi organique aux lois de finance (LOLF) : la dette publique ne pourrait financer que les dépenses d'investissement mais pas les dépenses de fonctionnement. Proposition écartée par Bercy, vu l'impossibilité de séparer clairement fonctionnement et investissement.

Le gouvernement français doit recevoir, en provenance de la commission européenne, une « recommandation politique » visant à diminuer le déficit public. Il pourra ainsi souligner que cette nouvelle règle constitutionnelle (dont l'application ne débiterait cependant qu'en 2012) est un gage de bonne volonté. La France a donc bien l'intention de rééquilibrer durablement ses finances publiques. La commission ne sera sûrement pas dupe. Un plan pluriannuel fortement déficitaire sur les premières

années et qui prévoit un excédent sur la fin pourrait être globalement en équilibre, mais si une crise financière vient déranger ce plan ?

### Et la Sécu ?

Le plan Juppé avait institué les projets de lois de financement de la Sécurité sociale, avec un vote du Parlement sur les objectifs de dépenses et les prévisions de recettes permettant le contrôle des finances sociales. Mais les objectifs nationaux de dépenses d'assurance-maladie ont été régulièrement dépassés et un mécanisme d'« alerte », a été créé pour contraindre à des mesures de redressement immédiates en cas de dérapage. Si l'on érige au rang constitutionnel l'interdiction de voter le budget de la Sécurité sociale « en déficit apprécié dans un cadre pluriannuel », cela ira plus loin. Supprimer le déficit du régime général (9,5 milliards d'euros l'an dernier) supposerait une baisse drastique des dépenses. Face à cette obligation d'équilibre, le gouvernement serait amené à revoir le financement de la Sécurité sociale. Ce qu'il se refuse à faire jusqu'à présent. Le risque serait qu'il réduise encore davantage le pé-

© Fotolia/Anna



mètre de soins remboursé pour satisfaire à cette obligation... Démanteler le modèle social français est l'une des priorités affirmées par Nicolas Sarkozy, faisant débat dans la majorité sur la difficulté de l'exercice. Le réalisme pourrait-il l'emporter ? Avec ces propositions de plan pluriannuel en équilibre, les investissements publics sont rendus plus difficiles dans le cadre des financements publics. C'est aussi limiter les possibilités d'intervention sur l'économie, le levier budgétaire étant l'un des moyens de relance de la croissance. Ce plan pourrait empêcher toute modification de politique, même en cas de croissance retrouvée, à moins qu'on ne joue sur des prévisions glissantes. Une idée contestable sur le principe : en quoi l'équilibre budgétaire devrait-il relever de la Constitution ? Et dans son objectif. Mais il fallait, paraît-il, faire un cadeau aux centristes qui menaçaient de ne pas voter la réforme de la Constitution. ■

Élizabeth Labaye

## APRÈS LES ÉMEUTES DE LA FAIM, DES PROPOSITIONS DE LA BANQUE MONDIALE

# Le libéralisme contesté ?

Depuis août 1982 – les débuts de la crise de la dette des pays émergents commençant par le Mexique – les institutions internationales, FMI et Banque

mondiale en tête, n'ont su que proposer des politiques d'ajustement structurel, appelées « Consensus de Washington ». Il fallait diminuer les dépenses publiques pour lutter

contre les déficits publics, tout en baissant les impôts dans des économies non encore totalement monétarisées. La baisse drastique du nombre d'agents de l'État, la diminution de leur salaire, en découlaient avec l'arrêt des investissements de l'État se traduisant par la dégradation des conditions générales de vie. Les deux autres volets aggravaient cette situation. Privatiser et déréglementer conduisaient, dans le contexte de la mondialisation libérale, à déstructurer l'ensemble de ces économies et à faire reculer les possibilités de



© iStockphoto/Nikada

développement sans lutter contre l'endettement. Les crises se sont succédé jusqu'à celles d'aujourd'hui avec leurs conséquences dramatiques sur les populations. Philippe Chalmin, dans son rapport « Cyclope 2008 », ajoute que la hausse des cours des matières premières a profité aux plus riches, alimentant la corruption sans permettre aux populations de vivre mieux.

La commission *Croissance et développement* – créée en avril 2006, épaulée par la Banque mondiale –, réunissant 21 experts d'obédience libérale, tire, à son tour, un bilan négatif de ces politiques et propose le retour de l'État pour favoriser le développement via les investissements publics permettant l'accumulation du capital, dans l'éducation et la santé particulièrement. Elle recommande aussi aux gouvernements de

« contenir les écarts de revenus » pouvant déclencher des troubles et remettre en cause l'acceptation de l'ouverture économique et commerciale. Ils retrouvent ainsi, *mutatis mutandis*, les analyses de Von Wieser de la fin du siècle dernier qui, tout en restant libéral, préconisait ce type d'intervention de l'État. Rien de révolutionnaire, sauf ce début d'autocritique sur les « limites de l'orthodoxie ».

Robert B. Zoellick propose, dans cette lignée, une « nouvelle donne alimentaire mondiale »<sup>(1)</sup> qui, sans remettre en cause le « tout à l'exportation » enchaînant ces économies du tiers-monde au marché mondial, préconise de « développer les marchés alimentaires et la production agricole au niveau local » dans « le cadre d'un développement durable » tout en offrant « un accès aux sciences et technologies favorisant l'augmentation des ren-

dements » pour « transformer la hausse de la demande en opportunité de progrès ». Une erreur d'analyse. C'est la production qui a baissé faute d'investissements résultant de la baisse des prix. C'est aussi la politique traditionnelle de la Banque. Tourner la difficulté en finançant des petits projets souvent pris en charge par des ONG. Les effets de système restent. Les règles de fonctionnement de l'économie mondiale obligeront, faute de politique économique, à produire pour le marché mondial sauf à considérer qu'une des conditions du développement et du bien-être des populations passent par la priorité aux cultures vivrières. Un débat autant vital dans nos pays que dans ceux du tiers-monde. ■ **Nicolas Bénétiès**

1. *Le Monde* des 11 et 12 mai 2008.

## LME Modernisation économique ?

La LME (Loi sur la Modernisation de l'Économie) reprend quelques-unes des mesures de libéralisation du commerce proposées par la commission Attali. Notons au passage l'équivalence entre libéralisation et modernisation. Les deux principales mesures proposées sont la liberté de négociation des prix et une plus grande liberté d'installation des grandes surfaces. Les industriels auront le droit de différencier leurs tarifs selon les relations qu'ils entretiennent avec leurs clients. En clair, ils pourront accorder des rabais illimités aux centrales d'achat géantes – cinq en France, pour sept groupes de distribution – par rapport aux tarifs qu'ils consentent aux petits commerçants. Est également prévu le relèvement de 300 m<sup>2</sup> à 1 000 m<sup>2</sup> de la surface au-delà de laquelle une autorisation administrative, donnée par une commission départementale d'aménagement commercial, est nécessaire pour ouvrir une grande surface. Il est cependant possible que la discussion parlementaire aboutisse à remplacer la liberté entre 300 m<sup>2</sup> et 1 000 m<sup>2</sup> par une autorisation donnée par le maire. Ces mesures, démantelant les lois Raffarin et Galland, ont pour objectif de faire baisser les prix à



© istockphoto/Philippe LG

la consommation en accentuant la concurrence. Une étude de *La Tribune* portant sur un panier de produits de grande consommation établit que les prix sont en moyenne plus élevés de 30 % en France qu'en Allemagne, malgré une TVA moins élevée en France. Cet écart considérable est généralement expliqué par la forte présence du *hard discount* (faiblement implanté en France faute d'autorisations) et par une concurrence plus forte en Allemagne. De fait, une étude réalisée par l'association de consommateurs UFC en avril dernier montre que les distributeurs pratiquent des prix plus élevés lorsqu'ils sont peu

concernés, l'écart pouvant atteindre 10 % d'une zone à l'autre. L'UFC conclut que le quart seulement des 634 zones de chalandise étudiées sont véritablement concurrentielles. Autrement dit, la loi Raffarin a fourni aux grands groupes français de distribution des rentes de situation au détriment du consommateur. Elle n'a pas protégé pour autant le petit commerce, continuant à perdre des emplois.

Il est certain qu'une concurrence accrue obligerait les distributeurs à réduire leurs prix. Mais il faut remarquer que les hypermarchés (plus de 2 500 m<sup>2</sup>) ne sont pas concernés par la loi, ce qui en réduit fortement la portée. Quant à la liberté de négociation des tarifs, elle pourrait réduire les marges des industriels au profit des distributeurs, capables d'imposer le plus souvent un rapport de forces favorable avec comme conséquence la baisse des salaires dans l'industrie.

En résumé, écartelé entre les intérêts opposés de ses diverses clientèles, le gouvernement a produit un texte assez peu convaincant, qu'il sera possible de mieux apprécier après qu'il aura été passé à la moulinette de la discussion parlementaire. ■

**Arnaud Parienty**

### Revues

#### Critique du libéralisme économique

Cette revue trimestrielle, *Raison présente* éditée par les nouvelles éditions rationalistes, a comme raison d'être de remettre à l'ordre du jour la raison dans le sens de l'exercice d'une fonction critique. Ce numéro propose un éventail d'articles pour approcher la réalité du libéralisme. La démonstration est faite que cette théorie n'a pas de rapport avec la réalité.



#### Qu'est-ce que la socio-économie ?

Les éditions La Découverte proposent cette nouvelle RFSE (Revue française de socio-économie). Comment définir cette nouvelle branche de l'économie ? Les animateurs ne s'y essaient même pas, préférant une position pragmatique et ouverte aux recherches de la sociologie, de l'anthropologie, de la gestion, des sciences politiques, de l'histoire. Ils se proposent pourtant dans ce premier numéro d'en faire le panorama. Un mélange d'analyses institutionnelles et de descriptions, d'articles plus ou moins intéressants.



#### Visions des territoires

*Futuribles*, dans son numéro de juin 2008, traite de « l'excellence territoriale » passant par l'analyse des pôles de compétitivité, la filière éolienne, Galileo, les « villes lièvres » et se terminant par un essai de prospective territoriale pour renouveler la planification urbaine. Des articles un peu trop complaisants par rapport aux pouvoirs en place. Une aide à une réflexion nécessaire sur la décentralisation.



Attac

## Spéculation

Attac organise une mobilisation du 14 au 22 juin contre la spéculation qui, après avoir touché les marchés d'actions et l'immobilier, s'empare aujourd'hui des marchés de l'énergie, des matières premières et des produits alimentaires. Un rassemblement se tiendra devant la Bourse de Paris le 19 juin. Un séminaire d'analyse est prévu le 21 juin. Renseignements: [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)  
La pétition « Spéculation et crises : ça suffit ! », à l'initiative d'économistes européens, peut être signée sur [www.stop-finance.org](http://www.stop-finance.org).

Lu ça et là

## Prix à la pompe

Le prix de l'essence (SP 95) comprend 31,5% de pétrole brut (Brent), 2% pour le raffinage, 6,3% pour la distribution, 43,8% de TIPP et 16,4% de TVA. Au total, 64% de taxes.

**133,1** dollars le baril, prix multiplié par deux en un an, par cinq en six ans (*Libération*, 28/05).

**58%** : augmentation des revenus des patrons du CAC 40 en 2007 (*L'Expansion*, 27/05/08).

**3,9%** : hausse des salaires obtenue par les 240 ouvriers de l'usine Coca Cola à Socx (Nord), après deux semaines de grève (*Libération*, 2/05/08).

**4,23 millions** d'euros, rémunération totale de Michel Rollier, dirigeant de Michelin, pour 2007 (*Le Monde*, 22/05/08).

**6 millions** d'euros, parachute doré exigé par Patricia Rosso, directrice générale du groupe Alcatel-Lucent (*LM*, 22/05/08).

**16 500** suppressions d'emplois dans le groupe Alcatel-Lucent suite à la fusion (*LM*, 22/05/08).

**681** euros par mois et par personne seule : seuil de pauvreté selon l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, soit 3 700 000 personnes, 6,3% de la population en France (*LM*, 30/04/08).

**1 700 000** travailleurs pauvres en France, en dessous du seuil de pauvreté, 7% des salariés (Idem).

**476** euros, salaire de Barbara, 38 ans, une enfant, à temps partiel dans le secteur médical, avec 456 euros de l'Assedic (*Libération*, 4/05/08).

**11,7%** des foyers français sont millionnaires en 2007 (*LM*, 9/05/08).

**ENTRETIEN AVEC GUILLAUME DUVAL**, rédacteur en chef d'Alternatives économiques, auteur de *Sommes-nous des paresseux ? Et trente autres questions sur la France et les Français*, Seuil.

# Travailler plus ?

*Pourquoi ce livre ?*

Il résulte de la frustration ressentie notamment au cours des campagnes électorales de 2007. En effet, j'ai constaté à plusieurs reprises que des hommes politiques de premier plan pouvaient avancer des contrevérités manifestes sans être véritablement contredits.

Le cas le plus emblématique ayant été le « travailler plus pour gagner plus » de Nicolas Sarkozy et le succès que ce slogan a remporté dans l'opinion. Sous-entendant ainsi que le problème principal du pays était la « paresse » des salariés alors que ceux-ci figurent parmi les plus productifs au monde. D'où le titre du bouquin qui aborde également trente autres questions de ce type avec la

volonté de porter à chaque fois à la connaissance d'un large public les éléments disponibles afin qu'il puisse porter un jugement mieux informé sur l'état de la société et de l'économie françaises, ainsi que sur la manière dont elles se situent vis-à-vis des principaux pays comparables. C'est aussi l'objectif que s'assigne mois après mois *Alternatives économiques* mais la forme livre permet de balayer d'un coup les principaux sujets

qui reviennent régulièrement dans le débat public.

*Vous revenez en particulier sur les questions d'éducation : pensez-vous que la France souffre d'« inflation scolaire » comme on l'entend souvent ?*

Non, pas du tout. La France est certes un des pays développés où le niveau de la formation initiale de la population a le plus augmenté depuis quarante ans. Mais, à l'époque, l'Hexagone figurait parmi les pays industrialisés les plus arriérés en la matière : la France n'a fait que revenir dans la moyenne sur ce plan. De plus cela fait dix ans maintenant que cet effort est interrompu : la part du PIB consacrée à l'éducation recule régulièrement et les taux de scolarisation stag-

nent voire reculent légèrement au-delà de 18 ans.

Pourtant on est loin d'avoir atteint l'objectif de 80% d'une classe d'âge au bac fixé dans les années 1980. On est loin également d'avoir réalisé un effort comparable à celui de la Corée ou de la Finlande : en l'espace d'une génération, ces deux pays, plutôt arriérés jusque là, sont devenus des leaders de la high-tech en s'appuyant en particulier sur un investissement éducatif colossal.

Le sentiment de déclassement est certes particulièrement répandu en France au sein des jeunes générations. Mais cet

**Pourtant on est loin d'avoir atteint l'objectif de 80% d'une classe d'âge au bac fixé dans les années 1980.**



© DR

état de fait résulte surtout des politiques de l'emploi qui ont poursuivi avec beaucoup de continuité des buts exactement contraires aux politiques éducatives : tous les gouvernements se sont en effet efforcés de créer en priorité des emplois peu qualifiés, notamment en allégeant fortement les charges sociales à proximité du SMIC. Et cela a bien marché : la France est de loin le pays développé où l'emploi est le plus concentré vers le bas de la hiérarchie des salaires. Or ce sont surtout les jeunes, beaucoup plus diplômés que leurs parents, qui occupent ces emplois de smicards. D'où une frustration profonde. Cette contradiction entre politiques éducatives et politiques de l'emploi est un des dysfonctionnements les plus graves auquel doit faire face la société française. ■

**Propos recueillis par Daniel Rallet**



## UNE INITIATIVE D'ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES

L'IDIES (Institut pour le développement de l'information économique et sociale) a été créé à l'initiative du journal *Alternatives économiques*, pour travailler sur l'information économique et sociale, avec quatre objectifs : la culture économique et sociale dans la formation scolaire, la place des questions économiques et sociales dans les médias, la qualité des sources statistiques, le pluralisme des acteurs (associations d'enseignants, syndicats, journalistes, représentants des entreprises, notamment de l'économie sociale). La FSU en est partie prenante. Un site [www.idies.org](http://www.idies.org) est déjà en service. Un colloque est prévu le 5 novembre.

# DOSSIER

Mai 68

## Actualité de *Mai 68*



© Azenstarck

© Robert Doisneau

Dossier réalisé par Alexis Chabot, Carole Condat, Alain Dalançon, Roland Hubert et Matthieu Leiritz  
Photos et commentaires de Georges Azenstarck

Quarante ans après, on n'a jamais autant parlé de Mai 68, référence pour les uns, repoussoir pour les autres. Si Mai 68, mouvement des étudiants, des lycéens, du monde du travail et grève d'une ampleur inédite, cristallise plus que jamais les oppositions politiques, c'est d'abord que la droite et son candidat à l'élection présidentielle de 2007 en ont fait le symbole de tout ce qu'ils détestent.

La « rupture », c'est d'abord une rupture avec « la pensée 68 », synonyme d'abandon des valeurs morales, de ruine de l'autorité, de dénigrement de l'identité et même de cynisme du capitalisme contemporain dérégulé ! Au cœur de cette « crise morale », l'école. La violence en milieu scolaire ? Mai 68. La difficulté à transmettre le savoir à tous les jeunes et à battre en brèche les inégalités sociales ? Mai 68, encore et toujours, son pédagogisme, son refus des relations d'autorité, son relativisme moral. Le mouvement de mai est ainsi devenu, pour la droite, le bouc émissaire idéal justifiant la liquidation des avancées sociales et des revendications de liberté et d'autonomie dont il était porteur. Réactionnaire, la « rupture » promise est donc avant tout un travail de restauration et de régression, au nom d'une attente prétendue des Français, le retour à un passé fait d'ordre, de respect des hiérarchies et de discipline. Si parler de mai 68 en mai 2008 peut avoir un sens, c'est que Mai 68 n'est que le moment d'un mouvement qui a commencé bien plus tôt et qui est loin d'être terminé : en ce sens, 68 est bien vivant et mérite non qu'on le commémore mais qu'on en revendique l'esprit contre la promotion d'un nouvel ordre moral et l'évitement des problématiques sociales à l'œuvre aujourd'hui. Remise en cause générale et radicale du modèle culturel, économique et sexuel triomphant au début des années soixante, c'est peu dire que Mai 68 trouve des échos dans les enjeux actuels. Le combat pour l'égalité entre hommes et femmes a puisé dans Mai 68 son appel à la libération du désir et sa critique de la société « patriarcale », l'énergie ►►►

**Mai 68 n'est que le moment  
d'un mouvement qui a  
commencé bien plus tôt et qui  
est loin d'être terminé**

▶▶▶ d'une accélération inédite qui devait passer par la légalisation de l'avortement en 1975. Pareillement, la contestation des tabous sexuels a mené, notamment, à la dépénalisation de l'homosexualité par la gauche au début des années 80. Par ailleurs, en parallèle avec les mouvements de contestation américains et l'émergence de la « contre-culture », 68 a rendu possible la prise en compte d'une urgence écologique qui paraît aujourd'hui si évidente à chacun mais qui nécessitait de mettre en cause la logique du productivisme et de la société de consommation. De même, l'attention portée aux conditions de vie des « marginaux » de la société – dans les prisons ou les hôpitaux psychiatriques par exemple – et la prise en compte de la diversité ethnique de la société sont les fruits de la contestation par Mai 68 du modèle dominant.

Comment l'école pouvait-elle échapper à cette déconstruction de toutes les institutions sociales ? La critique de l'autoritarisme au sein de l'Université et au sein des entreprises a été l'un des liens entre mouvement étudiant et mouvement ouvrier. Surtout, Mai 68 est le produit d'une critique du système scolaire comme instrument d'une domination sociale par le savoir, initiée quatre ans plus tôt seulement par l'ouvrage de P. Bourdieu et J.-C. Passeron, *Les Héritiers*. Ainsi la revendication d'une démocratisation de l'école et du savoir contre la logique d'une sélection sociale par les études est le fruit de Mai 68, mais continue d'irriguer les luttes actuelles. On le voit, le mot d'ordre selon lequel il faudrait « liquider l'héritage de Mai 68 » n'a donc rien d'innocent au regard des enjeux éducatifs contemporains : la question de savoir quelle école nous voulons, pour répondre à quelles finalités au regard des inégalités sociales et de l'émancipation de chaque élève, est au cœur du débat de 2008 comme elle l'était en 1968. Loin d'être un lointain point d'histoire, le souvenir du mouvement de Mai pose donc des questions politiques et dessine des lignes de clivages essentielles pour aujourd'hui et pour demain. ■



« J'ai pris cette photo du square de l'église Saint-Germain. Nous sommes au carrefour de la rue de Rennes et du Boulevard Saint-Germain. Les affrontements étaient très violents. Par sécurité, les photographes se déplaçaient par petits groupes de 5 ou 6. » G. A.

### Témoignage

En 1968, Annie Garric a 26 ans. Elle enseigne les Sciences et Techniques Économiques au lycée Ozenne à Toulouse.

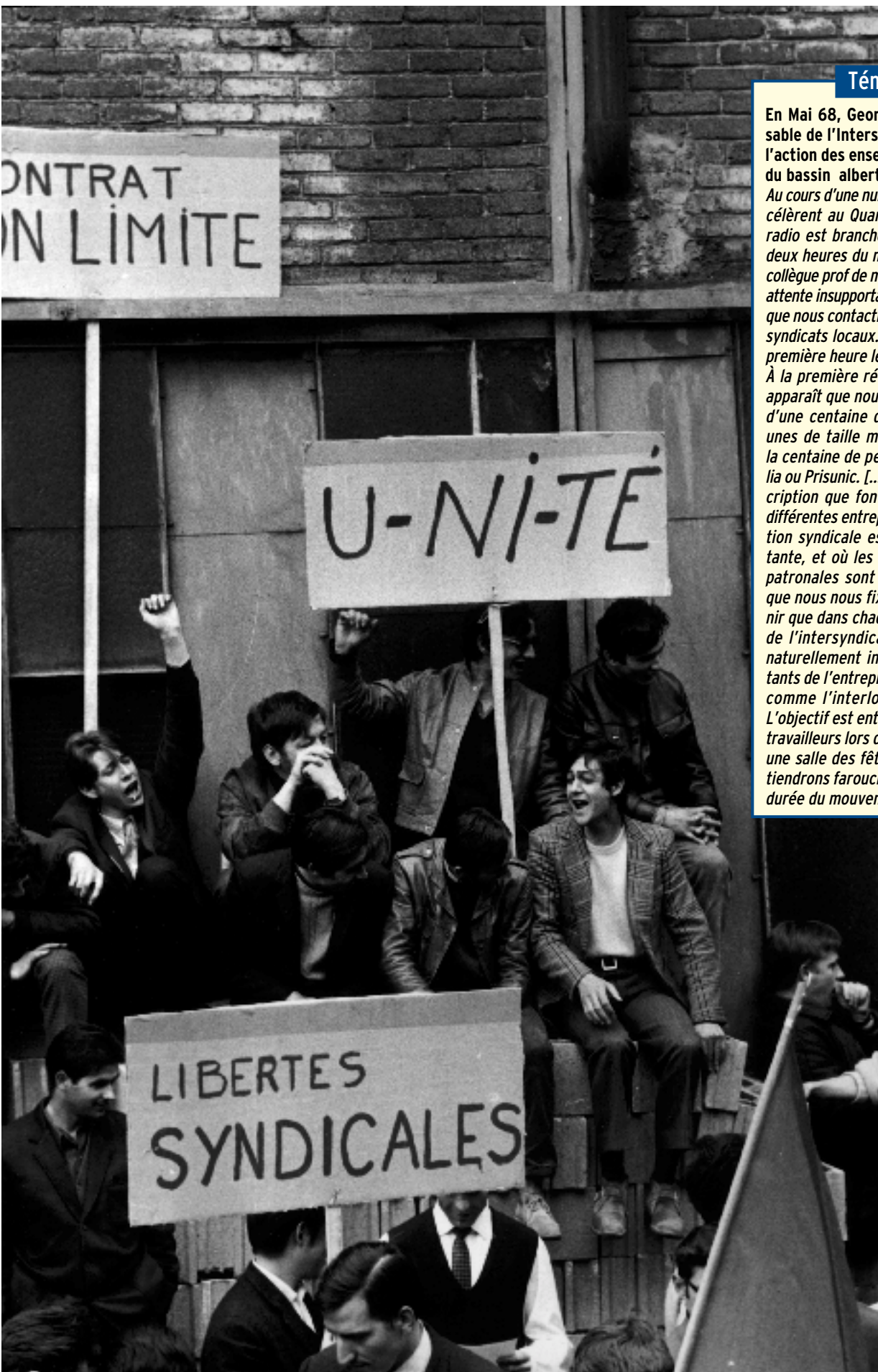
Début mai, les étudiants toulousains, surtout ceux de la fac de lettres toute proche, sont en mouvement. On discute beaucoup dans le lycée, profs, personnels, élèves. Dans la section syndicale, dès le début mai, certains posent la question de la solidarité avec les étudiants et les salariés, sous forme de grève, dès le 10 mai. Après la grève générale et la manifestation du 13 mai, très suivies, le recteur décide de fermer les établissements scolaires. Lors de l'AG qui se tient au lycée, je propose d'occuper le lycée, mais la grande majorité des collègues s'y oppose. Nous sortons de l'AG et apprenons que la FEN demande d'occuper les établissements, et la section s'aligne.

On met en place un piquet de grève et on organise l'occupation.

Dans la journée, AG, commissions diverses, permettent à l'ensemble des personnels et des élèves de réfléchir sur les transformations souhaitées. Les revendications du SNES sont largement utilisées pour établir un cahier revendicatif. [...]



« C'est un rassemblement porte de Versailles, le 13 mai. Les manifestants se préparent à rejoindre le cortège principal. » G. A.



### Témoignage

En Mai 68, Georges Pellet est responsable de l'Intersyndicale qui coordonne l'action des enseignants et des ouvriers du bassin albertvillois (Savoie).

*Au cours d'une nuit où les événements s'accroissent au Quartier latin, alors que ma radio est branchée en permanence, vers deux heures du matin on sonne : c'est un collègue prof de maths qui partage la même attente insupportable, il vient me demander que nous contactions les responsables des syndicats locaux. Ce que nous ferons à la première heure le lendemain.*

*À la première réunion CGT, CFDT, FEN, il apparaît que nous aurons à nous occuper d'une centaine d'entreprises, quelques-unes de taille moyenne, qui approchent la centaine de personnes comme Juvénilia ou Prisunic. [...] Compte tenu de la description que font les représentants des différentes entreprises, où souvent la section syndicale est faible, parfois inexistante, et où les craintes de représailles patronales sont vives, je propose alors que nous nous fixions cet objectif : obtenir que dans chaque négociation, l'équipe de l'intersyndicale, à laquelle seraient naturellement incorporés des représentants de l'entreprise concernée, s'impose comme l'interlocuteur des directions. L'objectif est entériné par l'ensemble des travailleurs lors du premier meeting, dans une salle des fêtes comble. Nous nous y tiendrons farouchement pendant toute la durée du mouvement. [...]*

*« Le 24 ou le 29 mai, des étudiants étaient venus chercher des ouvriers pour rejoindre la manifestation. Des services d'ordre s'organisaient en amont. » G. A.*



## L'École de 68 au pilori ?

« Voyez comment l'héritage de Mai 68 a liquidé l'école de Jules-Ferry qui était une école de l'excellence, une école du mérite, une école du respect, une école du civisme, une école qui voulait aider les enfants à devenir des adultes et non à rester des grands enfants, une école qui voulait instruire et non infantiliser, parce qu'elle avait été construite par de grands républicains qui avaient la conviction que l'ignorant n'est pas libre » N. Sarkozy, 27 avril 2007.

# Une révolution des savoirs ?

La crise de Mai 68 éclate dans un paysage intellectuel très particulier. P. Bourdieu et J.-C. Passeron publient *Les Héritiers* en 1964 où, pour la première fois, ils démontrent l'étroite corrélation entre réussite scolaire et position sociale ; cet ouvrage sera suivi en 1970 par *La Reproduction* qui analyse la violence symbolique infligée par « le rapport pédagogique et l'usage lettré et mondain de la langue ».

Ces travaux secouent le monde enseignant, délégitiment la culture scolaire et interrogent les résultats réels de la première grande phase de démocratisation du second degré de l'après-guerre. C'est aussi l'époque où se développent les sciences humaines et sociales sous l'égide du structuralisme ; elles bouleversent les conceptions de la connaissance dans tous les domaines et poussent à un travail critique qu'incarnent à la fois les travaux de M. Foucault<sup>(1)</sup> et les théories de la « déconstruction » de J. Derrida. Cette effervescence intellectuelle tente de concilier les acquis de la linguistique, de l'anthropologie, du marxisme et de la psychanalyse. Elle est le fond intellectuel qui nourrit les générations de 68, que les politiques éducatives doivent prendre en compte.

Dans les universités, les disciplines s'auto-nomisent et la loi E. Faure, qui dénoue la crise de 68 au plan universitaire, favorise l'émergence des nouveaux savoirs et la modernisation des plus anciens. C'est ce contexte qui favorise le développement des sciences sociales, de la biologie et des mathématiques modernes. Le mouvement prend racine avant 68 : par exemple, c'est en 1966 que se crée la nouvelle discipline SES qui joue rapidement un rôle majeur dans la démocratisation des filières générales du lycée.

### Comment enseigner le français ?

Entre 1964 et 1969, la commission Rouchette travaille à une réforme de l'enseignement du français pour l'école élémentaire qui bouleverse les contenus, la conception de la langue et les pratiques pédagogiques pour l'ensemble des niveaux scolaires. C'est également dans ces années que naît la didactique du français, dont le premier travail consiste à récuser l'approche de la littérature dont le « *Lagarde et Michard* » incarnait tous les non-dits. On trouve dans ces travaux le souci d'intégrer les apports de la linguistique moderne et ceux de la psychologie piagetienne dont s'inspire l'éducation nouvelle : primauté de l'oral car



« Je ne quittais pas mon appareil photo. Je passais rue Turbigo et j'ai été interpellé par l'animation devant ce lycée occupé. » G. A.

il faut savoir parler avant de savoir écrire, référence aux situations de communications authentiques et aux registres de langue qu'elles autorisent, souci de ne pas faire d'apprentissages abstraits de la grammaire et de décloisonner les activités...

Le maître est sommé non pas de faire disparaître son autorité mais de rester à la fois discret et décisif dans ses interventions, d'éveiller la liberté de langage plutôt que de corriger sans cesse des fautes et d'exiger une hypercorrectivité<sup>(2)</sup>. Ces travaux appellent à reconstruire une grammaire nouvelle qui rende compte du système profond de la langue plutôt que d'en étiqueter les apparences. Rien n'était possible sans une formation des enseignants à une meilleure maîtrise des notions et à de nouvelles pratiques pédagogiques. Ces propositions seront reprises du bout des lèvres, souvent déformées et feront l'objet d'une virulente campagne de presse. Jamais le plan Rouchette ne sera réellement appliqué faute de volonté politique et de formation des maîtres mais quelques idées importantes feront progressivement leur chemin.

Aujourd'hui, le gouvernement prend sa revanche en publiant des programmes pour

l'école et le collège qui liquident la totalité des idées de cette époque et revient aux programmes en vigueur avant 1968 par l'affichage laborieux d'une primauté de la grammaire la plus traditionnelle et de l'orthographe. Autant dire qu'un tel retour en arrière sera impraticable dans les classes d'aujourd'hui.

### Rénover les mathématiques

Les grands mathématiciens regroupés au sein de Bourbaki s'engagent dans la rédaction des programmes sans prendre garde que les mathématiques scolaires ne sont pas le décalque des mathématiques savantes. L'illusion qu'en élevant le niveau d'abstraction on serait moins sélectif domine, mais cette idée repose sur une analyse erronée de l'échec scolaire : l'accès à la logique, à la structure, aux systèmes symboliques est une construction profondément sociale et réclame des démarches d'acquisition qu'il faut lentement construire.

Revenir à la mémorisation et à la règle de trois, comme l'imposent les programmes Darcos, fait frémir en nous ramenant à l'époque où le bagage mathématique pouvait être considéré comme suffisant dès lors qu'il permettait de résoudre les problèmes du quotidien par appli-



cation de formules toutes faites. Il est pourtant évident que les mathématiques doivent d'abord être considérées comme un langage d'une prodigieuse efficacité pour modéliser le réel.

### L'histoire en débat

Mai 68 confirme un changement profond des rapports entre histoire et mémoire. Les empires coloniaux s'effondrent et la geste nationale autour du récit historique est profondément affectée. La place de l'histoire comme ciment civique s'affaiblit. Cette conjoncture rencontre également les débats internes autour des sciences humaines. F. Braudel pousse à une histoire des civilisations et se mêle même de rédiger un manuel de Terminale dont l'introduction montre les liens entre les diverses sciences humaines... Il voit se dresser contre lui les conservateurs pour qui le récit événementiel doit constituer l'essentiel de l'enseignement. Il subit aussi les critiques des marxistes qui contestent une vision du temps long qui camouflerait les grandes ruptures. Edgar Faure demande à Braudel de piloter une commission en 1969 ; elle sera suspendue l'année suivante.

Peu à peu, l'histoire rejoint la pédagogie de « l'éveil », faute de trouver des contenus qui

remplaceraient la geste nationale. La réforme Haby tente de noyer l'histoire dans le concept de sciences humaines, avec cette habileté du ministre à récupérer ceux qui souhaitent des mutations pédagogiques et ceux qui veulent ouvrir l'histoire aux sciences sociales. Le débat se double d'un débat sur les méthodes, qui n'est toujours pas tranché, entre les partisans du récit historique et les partisans de l'usage des documents et des méthodes inductives.

Chacun aura pu constater cette année comment les pouvoirs publics au plus haut niveau tentent de reconstruire une geste nationale par une série de commémorations et l'apprentissage par cœur des « grands repères » du socle commun. Dans ce domaine également, nous sommes confrontés à des idées d'avant 1968 qui visent à supprimer la dimension scientifique et critique de l'enseignement au profit d'une inculcation idéologique. De même, l'introduction d'un enseignement d'histoire des

arts déconnecté de toute pratique artistique dans la scolarité obligatoire risque de faire disparaître le peu de pratique existant encore dans les programmes de l'école et du collège. Autant d'occasions manquées pour tenter de résoudre les problèmes inédits que pose la démocratisation. Les profondes remises en question de la fin des années soixante n'ont pu être ignorées et c'est sans doute à elles qu'on doit les principales avancées de la démocratisation. La lutte revancharde du gouvernement actuel contre tout ce qui avait bougé sous la pression collective nous ramène quarante ans en arrière dans bien des domaines.

Notre conviction, c'est qu'il faut relancer débats et recherches et que les professeurs doivent sur ce point sortir très vite de leur coquille, remettre en perspective les débats qui ont traversé les disciplines scolaires en liaison avec les avancées de la recherche. Si Mai 68 n'a pas été sans dogmatisme, reconnaissons au moins à cette période une extraordinaire faculté à libérer la parole collective qu'il est urgent de retrouver. ■ Denis Paget

(1) *Les mots et les choses* paraissent en 1966 et *L'Archéologie du savoir* en 1970.

(2) « Le maître à la fois libère la parole, organise et observe », affirme la commission Rouchette.



© Azenstirck

## Entretien

# L'autorité en question

**Xavier Riondet est doctorant en Sciences de l'Éducation au LISEC Lorraine (Université Nancy 2). Il prépare une thèse sur les discours des enseignants sur l'Autorité.**

**L'US : Comment expliquez-vous ce retour d'un discours sur la morale, l'autorité, le sens du respect à l'école ?**

**Xavier Riondet :** Les débats sur l'autorité ont toujours été présents mais, depuis quelques temps, le clivage gauche/droite s'est calqué sur les clivages opposant réformistes et conservateurs, progressistes et réactionnaires, libertaires et autoritaires. Chaque camp reste figé dans un « visage ». Chaque tendance entretient l'autre et le discours de Sarkozy apparaît comme l'écume de cette machine de « visages ».

En 2003, Luc Ferry, alors ministre de l'Éducation nationale, écrit *Lettre à ceux qui aiment l'école* pour expliquer les réformes et le contexte actuel de l'École. Diagnostiquant la crise de l'École, Ferry pointait alors du doigt les conceptions novatrices à l'œuvre dans les années 1960, responsables du profil actuel de l'école. Ce livre fut très mal reçu par les enseignants. Certains le renvoyèrent à l'auteur, d'autres endommagèrent ce livre. Ces images se prolongèrent dans un débat entre autorité et liberté et pour ou contre l'autorité. Ce livre fut perçu comme une attaque violente contre les enseignants, caricaturés comme des laxistes soixante-huitards. Pourtant, tel n'était pas précisément le propos de Ferry.

**L'US : Qu'est-ce que Mai 68 a changé ou tenté de changer dans les relations d'autorité au sein de l'institution scolaire ?**

**X. R. :** Mai 68, depuis l'École, doit être considéré comme une vitrine et le prolongement de ce qui était déjà à l'œuvre quelques années auparavant (Freinet et surtout les classes nouvelles, l'esprit du plan Languevin-Wallon). Ainsi, des thèmes comme la coopérative scolaire, la

représentation de l'élève, le délégué de classe, le concept de « vie scolaire » existaient déjà et se sont davantage ancrés en 1968.

Mai 68 dans l'éducation fut également la vitrine d'une tentative de rupture, de dépassement de ces avancées. Le courant autogestionnaire est alors en pleine effervescence, la pédagogie institutionnelle a le vent en poupe. Toute une perspective politique, l'autogestion scolaire puis sociale, se dessine derrière certains thèmes comme la parole de l'élève, les droits et la sexualité de l'enfant.

Politiquement sans lendemain, Mai 68 a laissé un héritage subtil mais important : l'annonce d'un changement du statut de l'enfant (consacré en 1989 par la loi d'orientation plaçant l'enfant au centre et la nouvelle convention des droits de l'enfant) et un espace scolaire de plus en plus pénétré par l'égalitarisme.

**L'US : Quelle est la perception du « discours sarkozyste » sur l'autorité dans le monde enseignant ?**

**X. R. :** En 2003, les réactions vives de certains enseignants furent très médiatisées. On s'aperçoit maintenant que ces enseignants étaient une minorité. En 2008, le discours sarkozyste est beaucoup plus radical, tout comme pourrait l'être la future réaction des enseignants.

Il est indéniable que l'heure n'est plus à la restauration de l'autorité traditionnelle : Hannah Arendt était déjà témoin de sa disparition. Il faut également se rappeler que l'acte d'influence, l'autorité éducative, sont essentiels dans l'éducation et la transmission. Il importe donc de réfléchir à une redéfinition de l'autorité, à une reconfiguration de la classe, en harmonie avec la dynamique égalitaire de nos sociétés. ■



## Table ronde

# « La grève et 68 sont à l'ordre du jour »

Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU ; Alain Dalançon, président de l'IRHSES ; André Dellinger, secrétaire national du SNES en 1968 ; Guy Groux, directeur de recherche CNRS au Cevipof (Centre de Recherches politiques de Science Po) et Frédérique Rolet, cosecraire générale du SNES confrontent leur regard et leur expérience sur l'actualité de Mai 68 dans le débat public.

**L'US :** *Comment expliquer l'attaque du candidat Sarkozy dans son dernier discours de campagne, le 29 avril 2007 à Bercy, contre Mai 68 ?*

**Gérard Aschieri :** En attaquant 68, Sarkozy vise en réalité autre chose. Il vise l'héritage des acquis sociaux qui remontent à la Libération. En choisissant des cibles comme la revalorisation de l'autorité ou de la valeur du travail, il veut vendre une marchandise très libérale qui associe responsabilité individuelle, concurrence et autoritarisme, d'où son choix de privilégier l'aspect sociétal plus que social de Mai et la politique qu'il a menée à partir de cette critique de 68.

**André Dellinger :** Les conditions actuelles ressemblent beaucoup à la situation pré-soixante huitarde. À l'époque, nous vivions sous le pouvoir autoritaire et charismatique du Général de Gaulle qui régnait sur la télévision et la radio. À toutes les échelles de la hiérarchie, il y avait des petits Louis XIV. Ces critiques de 68 ont un double objectif : Sarkozy justifie ainsi sa politique de compression de la masse salariale et de démolition progressive de l'État Providence. 1968-2008, les arguments sont les mêmes : les caisses sont vides. Seul le style a changé.

**Gérard Aschieri :** Il y a quand même un changement dans l'attitude de la droite et les problèmes n'étaient pas tout à fait les mêmes. C'était les Trente Glorieuses et les jeunes avaient la perspective d'avoir une situation meilleure que celle de leurs parents.

**Guy Groux :** Il y a deux dimensions dans le discours anti-68 de Sarkozy. On y retrouve les paradigmes habituels de la droite réactionnaire qui dénonce le recul de l'autorité et un certain laxisme. Mais aussi un projet qui rompt en partie avec les projets de l'ancienne droite sous De Gaulle, Pompidou ou Giscard d'Estaing. Ce qui lui pose problème, c'est l'École et la manière dont l'École aurait échoué à cause de 68. Il faut donc, selon lui, rétablir l'autorité mais aussi redonner leurs chances aux plus démunis afin d'accéder à l'ascenseur social. Plus profondément, au travers de l'Éducation nationale, il vise l'État, il veut mettre en place une réforme de l'État.

Au fond, la grève et 68 sont tout à fait à l'ordre du jour. Si on regarde l'histoire des grèves sur la longue durée, que constate-t-on ? Du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1930, les grèves sont d'abord menées par les ouvriers. En 1936, c'est l'entrée des employés du privé dans la grève, comme les femmes des grands magasins. En 1953, il y a un grand mouvement de fonctionnaires, mais c'est en 68 qu'ils entrent en masse dans la grève. Sarkozy, sur 68, a le raisonnement suivant : il veut une réforme de l'État et il sait qu'il va devoir affronter ceux qui restent encore sur le front des luttes, c'est-à-dire les fonctionnaires. Derrière ce discours idéologique, il y a donc bien un projet politique.

**Alain Dalançon :** Les fonctionnaires de l'Éducation nationale n'ont pas attendu 68 pour entrer massivement dans la grève, ils ont rejoint un mouvement d'ensemble des salariés. Sarkozy est fondamentalement opposé au rôle qu'a joué et que continue de jouer

le syndicalisme dans l'organisation des rapports sociaux. Les syndicats dans leur ensemble ont encadré ce mouvement social et particulièrement dans notre secteur, et ont réussi à obtenir un élargissement des acquis.

**André Dellinger :** Sarkozy s'inscrit dans le néolibéralisme de Friedman qui aboutit à tout marchandiser, y compris l'éducation. Il y a donc un syndicalisme qui ne lui convient pas, celui qui a gardé de la puissance car il y a des statuts, c'est-à-dire dans la fonction publique et les secteurs nationalisés.

**Frédérique Rolet :** Sarkozy instrumentalise un certain nombre de concepts en présentant 68 comme une période qui aurait prôné l'individualisme et détruit les valeurs collectives. Il propose donc de retisser du lien mais dans le cadre d'un certain patriotisme, voire nationalisme, sous l'égide d'un chef charismatique qui va rétablir des valeurs morales. D'où les attaques sur une École qui tente à la fois de créer du lien mais aussi de transmettre une culture commune et émancipatrice, considérée comme l'héritage de 68.

**L'US :** *N. Sarkozy inclut pourtant dans l'héritage de 68 les dérives actuelles du libéralisme : les patrons voyous, le capitalisme sans éthique, les politiques cyniques...*

**André Dellinger :** Sarkozy brouille en effet les cartes. Quand Darcos consulte les parents d'élèves ou les étudiants sur le devenir de l'Éducation nationale ! C'est une parodie de Mai 68. Il s'empare d'une procédure qui a connu son heure de gloire en 68 mais il ne faut pas être dupe. C'est l'hommage du vice à la vertu.

**L'US :** *Mai 68 est bien d'abord un mouvement social qui ne peut pas se résumer à quelques slogans situationnistes.*

**Guy Groux :** Regardons le contexte intellectuel de la fin des années 60 : certains économistes et sociologues américains parlent de capitalisme pacifié, de fin des idéologies, la grève apparaît presque comme une pathologie dont il faut trouver les remèdes adéquats comme les négociations collectives. Or, 68 n'est pas simplement un immense mouvement de la jeunesse, ce sont les grèves les plus importantes de l'histoire. La totalité du salariat est mobilisée. 68 brise donc l'utopie de la fin de la grève. 68 s'inscrit aussi dans le prolongement de 1936, immense mouvement dont le principal enjeu est l'acquisition de nouveaux droits, l'élargissement de la démocratie sociale dans les entreprises et la reconnaissance d'une véritable dignité des travailleurs. En 36 et en 68, grâce à la grève, les revendications transformées en droit s'inscrivent dans la durée. 68 marque donc dans l'histoire sociale de la France un point d'orgue : c'est la dernière fois qu'un mouvement social aussi offensif obtient autant d'acquis. Par la suite, les grèves seront de type défensif. 68 se distingue cependant de 36 sur le point suivant : en 68, les salariés revendiquent plus de liberté d'expression. On en a marre de l'autorité du petit chef, on en a marre de se taire. On se révolte contre les cadences et le taylorisme. Et dès les lendemains de Mai 68, les rapports hiérarchiques changent.



D.R.



© Azenstark

« J'ai pris cette photo le 24 mai. Il y a eu trois grandes manifestations : le 13, le 24 et le 29 mai. Pour couvrir toute la longueur des cortèges, je me déplaçais sur une mobylette conduite par un copain. Je travaillais alors 20 heures par jour. J'étais le matin très tôt dans les usines, le midi aux assemblées générales, l'après-midi dans les cortèges et le soir sur les barricades. » G. A.

**L'US : Quel a été le point de départ de la mobilisation enseignante : la répression étudiante, les conditions de travail, les salaires ?**

**André Dellinger :** Ce sont d'abord les conditions de travail. La principale revendication portait déjà sur le nombre d'élèves par classe. À l'époque, il y avait 45 élèves dans une classe de Terminale et 30 en Sixième. En dix ans, les effectifs des élèves avaient doublé. Il faut savoir que les grèves tournantes étaient interdites depuis la loi d'août 1963, mais nous avons quand même décidé en 68 de les mettre en place. Tous les syndicats des CET (collège d'enseignement technique) étaient mobilisés.

**Alain Dalançon :** « Étudiants, enseignants, travailleurs », c'est un des slogans qu'on retrouvait dans la manifestation du 13 mai et qui a mobilisé. Les enseignants étaient à la charnière et la masse des personnels s'est retrouvée dans cette solidarité, d'abord vis-à-vis des étudiants matraqués par un pouvoir arbitraire puis avec les ouvriers et les salariés. Et puis il y avait l'accord d'unité et d'action entre la CGT et la CFDT : il fallait à la fois lutter au jour le jour sur des revendications pour obtenir satisfaction des acquis mais dans la perspective de mettre en place un régime nouveau. La question en jeu c'était bien la construction du socialisme en France.

**Guy Groux :** En 66, avec le pacte d'unité et d'action entre la CGT et la CFDT, c'est la première tentative de rassemblement du syndicalisme français. En 68, 25 % des salariés sont syndiqués. Le poids du syndicalisme dans l'entreprise publique comme privée est important. Le contexte de plein emploi donnait beaucoup plus de latitude aux mouvements de mobilisation collective.

Prenons la grève de l'entreprise Neyrpic près de Grenoble, une entreprise largement composée d'ingénieurs et de techniciens. Pour la première fois, des catégories nouvelles rentrent dans l'action collective et remettent en cause les compétences gestionnaires de la direction. Ce conflit marque l'entrée des professions intellectuelles dans le conflit social. En 68 dans les universités, le SNES-sup a joué un rôle primordial. Il représentait la révolte des jeunes enseignants qui étaient confrontés à un pouvoir mandarin. Le SNES-sup voulait changer les relations d'autorité au sein de l'Université.

**L'US : N'assiste-t-on pas actuellement à un retour de balancier ?**

**Gérard Aschieri :** En 68, s'est affirmée une volonté de prise de pouvoir des salariés et des enseignants dans l'organisation de leur travail. Aujourd'hui, le thème de l'autonomie des établissements est indissociable de celui de la concurrence. Les règles du marché à travers la concurrence sont censées réguler le système plutôt que la notion de service public. Comme si la concurrence entre les intérêts particuliers pouvait répondre à l'intérêt général : c'est un vrai basculement.

En 68, la revendication d'autonomie ne se posait pas dans les mêmes termes. Ça me rappelle l'incompréhension qu'il y avait eu à Porto Alegre, lors du forum social mondial. Les syndicalistes enseignants d'Amérique du Sud voulaient mettre dans une déclaration commune la notion d'autonomie, mais les Français s'y opposaient vivement. Pour nos collègues confrontés à des systèmes très autoritaires, l'autonomie était une conquête. Comme les jeunes universitaires qui en 68 contestaient le pouvoir mandarin.

**André Dellinger :** Il s'agissait aussi de réformer l'entreprise et se sont développés les thèmes de l'autogestion, de la cogestion. On pensait alors transposer dans les entreprises les modèles de gestion du service public. Aujourd'hui, c'est exactement l'inverse!

**Alain Dalançon :** Ce qui a été contesté en 68, c'était l'autorité non légitime. Toute forme d'autorité, y compris à l'intérieur de l'école, qu'elle vienne de l'inspecteur, du chef d'établissement ou de l'enseignant, a été suspectée d'autoritarisme. Dans les débats qui ont animé les établissements occupés, on retrouve cette même demande : il faut se libérer de toute forme d'autorité non légitime en donnant des pouvoirs de contrôle, en étant consulté. On a donc fait rentrer les parents d'élèves et les élèves dans les conseils d'établissement. On a pensé libérer les gens en décentralisant, la droite ayant toujours associé la centralisation à l'époque robespierriste ou au modèle soviétique.

**Guy Groux :** Faisons attention aux termes. La notion d'autogestion est pleine d'ambiguïté. Ce qu'il y avait de central en 68, c'était la demande de participation à la gestion et au pouvoir au sein des entreprises. Il y avait une immense aspiration à la démocratie sociale, politique et aussi syndicale. Bref, le militant n'était plus un militaire. 68 a transformé les façons de voir et de s'engager. ■

Le point de vue de Gérard Aschieri

## Actualité de Mai 68

**A** examiner les discours qui dénoncent aujourd'hui le fameux « esprit de 68 », il est facile de percevoir leur côté caricatural et la façon dont ils occultent tout ou partie de la réalité.

**Un mouvement social exceptionnel**

Deux caractéristiques essentielles me semblent quasi systématiquement passées sous silence : d'une part Mai 68 a été une période d'un mouvement social d'une ampleur rarement égalée où le syndicalisme a joué un rôle souvent décisif ; d'autre part si cette période est incontestablement exceptionnelle et marquante, elle s'inscrit dans un mouvement sur la durée où la société française va dans le sens d'une plus grande liberté, de plus de justice sociale et d'une meilleure répartition des richesses produites. On en a une bonne illustration parmi d'autres avec les mouvements de fond qui avant, pendant et après 68 ont profondément transformé notre système éducatif et l'ont mis sur les rails d'une scolarisation de masse dans le second degré.

Ignorer cette réalité, mettre l'accent sur quelques slogans plus ou moins libertaires pour mieux dénoncer la période a selon moi une fonction : justifier et simultanément masquer une politique qui en fait s'en prend à tous les acquis d'une longue période historique en proclamant la négation du social au profit de la promotion de la concurrence comme mode suprême de régulation.

**Un moteur de luttes durables**

C'est ainsi que le discours qui accuse de tous les maux le « pédagogisme » de 68, pour vanter les mérites de l'effort et du travail individuels, nous vend autre chose. La pédagogie, les sciences de l'éducation, la didactique, (y compris les pédagogies non directives), n'ont pas été inventées en 68, même si la formidable libération de la pensée et de la parole de cette période a donné un élan nouveau à la réflexion, à l'expérimentation et à la recherche en ce domaine ; en revanche, un des acquis du mouvement d'idées qui a eu pour épice Mai 68, a été de mettre en lumière combien les inégalités sociales pesaient sur la réussite scolaire et combien l'organisation du système scolaire était socialement discriminante. Ce fut un moteur de luttes durables. Et la politique qui est conduite aujourd'hui sous couvert de retour aux bonnes vieilles valeurs d'avant 68 a pour caractéristique essentielle de nier cette réalité que confirment encore les travaux les plus récents et, pour promouvoir la concurrence entre individus et établissements, proclamer que tous les enfants sont *a priori*

*« C'est un vote pour ou contre la reprise du travail chez Citroën à Javel. J'ai pu entrer facilement dans les usines car je faisais partie des rares photographes qui bénéficiaient d'un laissez-passer de l'intersyndicale. »*

G. A.



© Azenstark

égaux et que seul fait la différence le travail individuel : c'est le retour sans complexe du tri social.

**Revaloriser le travail**

Il en va de même en matière sociale avec l'antienne récurrente sur la valeur « travail », qui mêle dans le même opprobre les 35 heures et un Mai 68 accusé d'avoir décrédibilisé le goût de l'effort. En réalité, ce discours ignore qu'en 68 la revendication était non pas tant la contestation du travail comme valeur que la revendication que la place du travail salarié dans la société et dans l'entreprise soit reconnue et payée, que les salariés en soient mieux maîtres et qu'ils bénéficient plus et mieux des fruits de leur travail (la réduction du temps de travail a d'abord ce sens) ; mais surtout il masque à dessein que le travail ne se réduit pas à un nombre d'heures, que sa productivité est fondamentale, qu'en la matière la formation et les conditions de travail sont déterminantes. Il nous fait détourner les yeux de la souffrance qui peut être celle des salariés au travail. Mettant l'accent sur l'effort individuel et la nécessité de le récompenser, il esquivait la question de la juste répartition des richesses produites (le discours sur les retraites est à cet

***Au nom de la rupture avec Mai 68, on prétend nous faire rompre avec des acquis et une conception des rapports sociaux nés de la Libération.***

égard exemplaire) ; il ignore délibérément combien le travail individuel tout comme le plein exercice par chacun de sa liberté et de ses droits ne peuvent exister que grâce au collectif et aux instruments qui assurent à la fois les indispensables infrastructures et les solidarités au sein d'une société : la défense des intérêts particuliers trouve très vite ses limites si l'intérêt général est négligé ou minoré. Or, ce sont justement les piliers de ces solidarités et les instruments de défense de l'intérêt général que prétend miner la politique de Nicolas Sarkozy vitupérant l'esprit de 68.

Bref, au nom de la rupture avec Mai 68, on prétend nous faire rompre avec des acquis et une conception des rapports sociaux nés de la Libération et dont mai 68 a été une étape décisive d'amplification. ■

**JEAN-FRANÇOIS CLERVOY**, ingénieur général de l'Armement, est diplômé de l'École polytechnique, de l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, de l'École du personnel navigant d'Essais et de Réception. Astronaute depuis 1985, il a participé à plusieurs missions spatiales. Il nous dit ici l'intérêt de la recherche dans ce domaine et de la présence humaine dans l'espace.

## Faire progresser la connaissance

**L'US :** *Vous êtes astronaute à l'Agence spatiale européenne (ASE). Quelle est son activité ?*

**Jean-François Clervoy :** Pour l'appréhender, il faut savoir que sa constante de temps (durée caractéristique de son évolution) est dix ans et que son budget est 400 M€/an (1 €/an par Européen), loin derrière celui, spatial, des États-Unis.

Déjà nous sommes présents dans le domaine des vols habités : 30 astronautes européens (à comparer aux 500 Russes et États-Uniens), ont effectué plus de 40 vols, dont deux de longue durée, agrémentés de dix sorties dans l'espace.

Faute de vaisseaux spatiaux, même si nous avons déjà lancé des modules pressurisés et une capsule, nous pouvons être considérés au 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> rang, avec la Chine, qui a des lanceurs mais peu d'expérience de vol.

Cela étant, nous venons de réaliser un projet de vaisseau spatial, le Jules Verne, dont la construction s'est partagée entre Allemagne, France, Hollande et Italie. Sans qu'il permette des vols habités, il doit en satisfaire aux contraintes pour cause d'arrimage à la station spatiale dont il sera chargé de ramener et détruire les ordures (au-dessus du Pacifique), après lancement sur le « dos » d'Ariane V.

**L'US :** *Quelles missions avez-vous effectuées ?*

**J.-F. C. :** J'ai effectué, en trois vols, trois missions dans l'espace. La première, Atlas, utilisant la navette Atlantis, était dédiée à une trentaine d'expériences scientifiques sur l'effet de serre, la couche d'ozone, etc.

La deuxième concernait la station spatiale russe, Mir, pour réparation et ravitaillement.

La troisième était celle de réparation du télescope spatial, Hubble. J'étais chauffeur de la navette et responsable de la capture du télescope par le bras articulés.

Cette mission était très importante et nous a valu, à Baltimore, 15 jours après notre retour, les remer-



Jean-François Clervoy partage actuellement son temps entre ses fonctions de conseiller « senior astronaut » du projet ESA « Jules Verne » - vaisseau ravitailleur de la station spatiale internationale - et de PDG de la société Novespace qui organise les vols paraboliques pour la recherche en apesanteur.

ciements de la communauté scientifique, dont quelques milliers de chercheurs étaient tributaires du bon fonctionnement de Hubble.

**L'US :** *Quel est l'intérêt de la recherche spatiale et de la présence humaine dans l'espace ?*

**J.-F. C. :** D'abord, comparée à d'autres budgets (éducation, défense...), constituée à 9,5 % de salaires d'ingénieurs, la dépense paraît acceptable, surtout pour une tâche noble de l'humanité (exploration, quête de connaissances...). Revenons à Hubble, qui a nécessité plusieurs missions humaines indispensables au fonctionnement que nous lui avons assigné.

Effectuant des points de plus de 100 heures, sans subir les perturbations dues à l'atmosphère terrestre, il permet, par sa grande sensibilité, de faire progresser la connaissance sur les galaxies, les trous noirs, l'âge de l'Univers, la matière noire et l'énergie sombre, le rayonnement fossile...

N'oublions pas non plus les progrès dans la fabrication des matériaux (en impesanteur) et, grâce à la présence humaine, en physiologie, notamment sur l'ostéoporose, en cardiologie.

Les retombées l'emportent de beaucoup sur les investissements. D'autant qu'il y a une grande souplesse d'adaptation, jusqu'à per-

mettre la prise de photos pendant la guerre du Koweït.

Dans le cadre européen, cette recherche joue un rôle fédérateur au même titre que ITER, Airbus... L'ASE est d'ailleurs consciente de ses responsabilités vis-à-vis des systèmes éducatifs, à travers son programme éducation.

Ainsi favorise-t-elle les projets (petits capteurs) d'étudiants à bord des satellites et l'accès de beaucoup au vol dit en impesanteur à bord de la Caravelle 0g.

Aussi ses astronautes sont-ils prêts à se déplacer, pour des conférences, dans les établissements scolaires. ■

**Propos recueillis par**  
Sylvie Nony et Gérard Hatab

NVS

## Sagesse à Créteil

Après une mise en place chaotique l'an dernier, le ministère a peu communiqué sur la note de vie scolaire cette année. Nous continuons de contester le principe de cette note et sa prise en compte pour le brevet (avec coefficient 1) comme pour l'affectation des élèves après la Troisième (avec des coefficients pouvant aller jusqu'à 5 selon l'académie ou la série demandée). À Créteil, l'action a permis d'obtenir une neutralisation de cette note (affectée d'un coefficient zéro) pour l'affectation post-Troisième. Si la question reste entière pour le contrôle continu, on ne peut que souhaiter que tous les recteurs s'inspirent de cette sage décision.

INRP

## Validation des études en classes préparatoires

Les attestations descriptives de formation sont en cours de rédaction à la direction générale de l'enseignement supérieur et seront disponibles en ligne prochainement. Le document se composera de trois parties : descriptif de la formation, nombre de crédits ECTS obtenus, lignes directrices des programmes. Rappelons que l'attribution des ECTS se fait sur avis du conseil de classe, à la fin de chaque année scolaire. En règle générale, on attribue la totalité des 60 crédits de l'année, ventilés par discipline conformément à la grille nationale<sup>(1)</sup>. Si le conseil décide que l'étudiant ne valide pas son année, et uniquement dans ce cas, on n'attribue qu'une partie des ECTS dans certaines disciplines.

(1) <http://www.snes.edu/clet/spip.php?article2043>

## SÉRIES TECHNOLOGIQUES

# Les conditions d'une rénovation

**A** lors que le ministre est sur le point de nommer un « chef de projet » pour définir le cadrage de la réforme des lycées, il ne donne aucune réponse sur la place et le rôle des séries technologiques pour la formation des jeunes.

Tout ce qui semble proposé (réduction des horaires d'enseignement, du poids des options, développement de tronc commun) et qui va dans le sens d'une uniformisation des séries de baccalauréats, serait néfaste pour les séries générales et catastrophique pour les séries technologiques.

Le SNES exige le maintien de formations construites autour de champs technologiques définis et diversifiés comportant :

- un équilibre entre les enseignements généraux et ceux des spécialités technologiques, et des contenus spécifiques construits en synergie entre général et technologique ;
- des possibilités de dédoublement portant sur au moins un tiers de l'horaire élève ;

des espaces d'aide individualisée et des modules, en particulier pour les élèves venant de la voie professionnelle ;

des horaires de formation autour de 30 heures hebdomadaires élève ;

C'est à ce prix que les séries technologiques pourront conserver leurs spécificités et permettre l'accès au bac puis aux formations technologiques supérieures courtes (BTS, IUT...) à des jeunes qui, sans elles, en seraient exclus.

Cette réflexion devrait donc intégrer la problématique des passerelles entre les voies de formation mais également les finalités de chacune en terme de poursuites d'études pour les bacheliers en fonction de leur spécialité.

C'est ainsi que l'on pourra s'appuyer sur des séries de baccalauréat diversifiées en cohérence et complémentarité permettant à chaque jeune de trouver un parcours de réussite vers les plus hauts niveaux de formation. ■

Thierry Reygades



© Clément Martin

## FCA L'heure des comptes

**L**e mois de juin est une période cruciale pour faire le point au niveau de la FCA et des GRETA tant au niveau des établissements qu'au niveau académique.

C'est souvent la période où le budget du GRETA est soumis à l'approbation du CA de l'établissement support, souvent à l'occasion du compte financier. Il faut rappeler aux représentants FSU que ce budget n'est pas anodin et qu'il implique le développement ou non du GRETA, mais

aussi la pérennisation ou non des postes dans le GRETA.

Il est donc essentiel que les représentants FSU prennent contact avec les personnels du GRETA mais aussi que les personnels des GRETA aillent voir les représentants FSU au CA de l'établissement.

Au niveau académique deux commissions peuvent faire l'objet d'interventions :

- la commission compétente des CFC, qui rend compte du recrutement des CFC et donc de la

politique académique en matière de développement de la FCA ;

• l'instance référente est la CACFC (Commission académique consultative de la formation continue), en présence du recteur ou de son représentant, qui définit la politique académique en matière de formation continue des adultes.

Elle fait le bilan de l'année écoulée, et fait des propositions pour l'année à venir.

À nous d'y déclarer nos positions et celles des personnels et de poser toutes les questions auxquelles ils sont confrontés. Cette année il semble indispensable de demander le bilan en matière de personnels, postes gagés supprimés, mais aussi pour les contractuels en termes de contrats à temps partiel non choisi allant jusqu'à 50 %, voire 30 % d'un équivalent temps plein. Quid des formateurs permanents des GRETA ? ■

René Delalande



© Clément Martin

# Avant les épreuves...

Les convocations qui nous parviennent pour la session 2008 du baccalauréat confirment la pertinence de nos critiques et demandes, formulées dès la publication du calendrier en décembre.

L'expérimentation de « reconquête du mois de juin », imposée sans concertation dans quatre académies et un département, est lourde de conséquences, puisque, avant tout bilan sur son intérêt réel, le calendrier national a été modifié. Le SNES est intervenu au CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) jeudi 22 mai pour souligner que « la reconquête du mois de juin conduit à des dérives importantes et va mettre en difficulté nombre de correcteurs, notamment en ce qui concerne l'EAF et l'épreuve de philosophie ».

Le ministère, qui a choisi d'ignorer depuis six mois la plupart de nos démarches en ne modifiant que la date d'une des trois épreuves anticipées de la série L, devra assumer la responsabilité des dysfonctionnements éventuels.

Le SNES a rappelé au ministère les demandes des enseignants de philosophie des années précédentes. Nous l'avons informé que nous exigerons des réponses à tous les dysfonctionnements que nous feront remonter nos sections académiques.

Une large majorité du Conseil Supérieur de l'Éducation a par ailleurs soutenu (36 pour 3 contre 12 abstentions et 2 NPPV (Ne Prend pas Part au Vote) le vœu du SNES qui dénonçait les dérives de cette année et demandait « la mise à plat du calendrier pour 2009, à partir d'un vrai bilan de l'expérimentation ».

Ce vœu soulignait en particulier qu'en reportant l'épreuve écrite au 20 juin, « l'organisation de l'EAF, qui concerne à l'écrit comme à l'oral l'ensemble des élèves de Premières générales et technologiques, ne peut rentrer dans le cadre qu'au prix de graves dérives » : épreuves orales repoussées jusqu'au 8 juillet pour les candidats de la région parisienne par exemple ; calendriers insoutenables (ex : Lyon) ; disparités de la charge de correction, (60 à 90 candidats) ; convocation des correcteurs pour l'oral puis l'écrit, ou l'écrit puis l'oral, ou l'écrit ou l'oral ; stagiaires IUFM sans expérience de l'enseignement en Première de nouveau convoqués...

Pour permettre de résoudre les aberrations, quelle que soit la discipline, **n'hésitez pas à nous contacter et à alerter votre section académique, nous interpellons le ministère.** ■

Mireille Breton

mireille.breton@snes.edu



© Daniel Maunoury

## DES INFOS SUR LE SITE DU SNES

Vous cherchez des informations sur les nouvelles épreuves du baccalauréat, les coefficients, les conditions d'indemnisation, de transports etc. Vous trouverez l'ensemble de ces données dans un



« Point sur le bac » disponible sur le site du SNES

www.snes.edu

www.snes.edu

S'appuyant sur le décret du 6 octobre 1950 et sur les moyens informatiques dont ils disposent, des rectorats procèdent désormais au retrait des HSA (1/270 du taux annuel de l'heure supplémentaire par journée) pour les collègues convoqués à des travaux de jurys rémunérés. Le SNES intervient auprès du ministère pour faire cesser cette pratique contestable. L'administration convoque les collègues et les considère comme absents alors qu'ils sont mobilisés pour le bon déroulement des examens, ce qui est inacceptable.

## Brevet

### Niveau A2

Lors du CSE du 22 mai, le SNES a reposé la question de la validation du niveau A2 au brevet sur la base de la pétition unitaire qui a recueilli plus de 2 000 signatures. Il a rappelé au directeur général des enseignements scolaires que, contrairement à ce qu'il affirmait, peu d'enseignants de LV avaient été formés à l'approche par compétences et que les élèves actuellement en Troisième n'avaient pas encore été entraînés à travailler en lien avec le cadre européen puisque le palier 2 n'entrera en vigueur qu'à la rentrée 2008 au niveau Quatrième LV1 ! Un vœu renouvelant la demande de moratoire, appuyé par de nombreuses organisations, a été largement adopté : 40 voix pour, 2 contre (Médéf) et 8 abstentions (dont PEEP et CFTC). Si le ministère n'en tient pas compte, le SNES propose de n'inscrire que la moyenne obtenue sur la fiche de validation.

## B2i

### Une mascarade

À un mois du brevet des collèges, le constat sur le B2i est affligeant : mécontentement des personnels, inquiétude des élèves...

Si nul ne remet en question la nécessité d'une formation des élèves aux TICE, le livret de compétence « B2i » n'a jamais vraiment trouvé écho : évaluation de compétences rarement travaillées dans les programmes disciplinaires, d'où un travail transversal artificiel, lourdeur du relevé des validations...

En imposant sa validation dès la session 2008 (comme celle du niveau A2 en LV), l'arrêt de juin 2007 marque une première étape, à marche forcée, de validation du socle commun.

L'attestation du B2i doit être délivrée par le chef d'établissement, sur proposition du professeur principal, après consultation de l'équipe pédagogique. Cependant, aucun texte n'oblige chaque enseignant à valider les items du B2i.

Le ministère doit revoir sa copie et remettre à plat tout ce qui concerne les TICE en y associant les syndicats représentatifs de la profession (voir l'article plus complet dans la rubrique TICE du site observatoires).

## MISSION GÉNÉRALE D'INSERTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MGIEN)

# Sourde oreille...

Lors de l'audience au ministère en date du 8/11/2007, nous avons insisté sur l'urgence et la nécessité d'un texte de cadrage national de façon à pouvoir redéfinir les objectifs, les moyens, les publics concernés par la mission générale d'insertion. Nous avons également souligné l'importance d'une relance du processus de professionnalisation des personnels permanents travaillant dans le cadre de cette mission. Un rapport récent de l'inspection générale de l'Éducation nationale sur le fonctionnement et la mise en œuvre de la MGI dans l'académie de Bordeaux en arrive aux

mêmes conclusions. Le rapporteur du Sénat, dans le cadre de la LOLF, dresse le même constat et formule avec insistance la



© Clément Martin

même demande. Les principaux syndicats réclament un texte de portée générale, ainsi que des mesures concrètes relatives à la gestion des personnels titulaires et non titulaires.

Or, jusqu'à présent, silence radio du côté du ministère qui ne répond même plus à nos multiples relances. Au moment où le pouvoir d'achat régresse, les jeunes en grande difficulté éloignés d'une première qualification, ainsi que les familles les plus fragilisées concernées au premier chef par la mission d'insertion, apprécieront le mépris gouvernemental. ■

Paul-Marc Rémy, groupe MGI

## Chaire sup.

### Agrégés enseignant en classes préparatoires

La CAPN d'accès à la chaire supérieure se tiendra jeudi 5 juin. Tous les collègues promus et tous ceux qui nous ont adressé une fiche syndicale recevront leur résultat personnalisé.



## Enseignants-documentalistes

### Audience

Le groupe documentation du SNES a été longuement reçu par M. Legoff, doyen et M. Durpaire. Aucune demande de la DGESCO sur une nouvelle circulaire de missions. C'est le statu quo ; le protocole national d'inspection n'est qu'un « outil de formation en direction des IPR ». Le SNES a dénoncé la disparition des enseignants documentalistes dans les projets de programmes de collège - l'IG semblait l'ignorer - et la nouvelle baisse des recrutements. Ses conséquences sont désastreuses dans les académies : des centaines de postes vacants à la rentrée, des affectations massives de collègues non spécialistes, l'installation de fait d'un recrutement parallèle au CAPES. L'IG a promis un bilan des plans de reconversion. Compte rendu complet sur le site : [documentalistes@snes.edu](mailto:documentalistes@snes.edu)

**MI-SE.** Dimanche 18 mai, nombreux étaient les surveillants (MI-SE, assistants d'éducation, AVS...) à s'être déplacés à Paris pour participer à la manifestation nationale pour la défense du service public d'éducation..

## Pion : une espèce menacée



**D**éfilant derrière une bande-roule « *Assez des contrats précaires ! Contre l'élimination du pion !* » aux côtés des autres non-titulaires, ils avaient beaucoup à dire sur la situation dans les vies scolaires. Car tous sont unanimes : depuis la fin du recrutement des MI-SE, et avec la création des assistants d'éducation puis des emplois de vie scolaire (emplois aidés), c'est de pire en pire, l'escalade dans la précarité.

### Dégradation

Guilhem, MI-SE dans l'académie de Lyon est sans équivoque : « *Quand les AED ont commencé à être recrutés, j'ai bien vu la différence ! J'ai beaucoup de droits qu'eux n'ont pas, je fais moins d'heures qu'eux pour un salaire équivalent, j'ai donc nettement*

*plus de temps pour étudier et tout au long de ma formation universitaire, j'ai pu rester en poste sans l'angoisse de ne pas être repris à la rentrée suivante* ». Poursuivant

mi-temps et 40 heures à plein temps, la réussite aux concours, qui reste l'objectif de beaucoup de surveillants, s'avère des plus difficiles. « *Déjà qu'en suppri-*

### « Le problème, c'est qu'on est tous isolés » remarque justement Natacha, AVS à Marseille

son propos, Cécile, MI-SE sur Lille note que la fin du recrutement académique au profit du recrutement local, directement par les chefs d'établissement, a conduit à beaucoup plus de pression sur ses collègues AED : « *avant, si un MI-SE avait un problème avec son CPE ou son chef d'établissement, il pouvait demander à changer de bahut, maintenant les assistants d'éducation ont tellement peur de ne pas être repris qu'ils disent oui à tout pour ne pas être mis à la porte à la fin de l'année* ». Cela quitte à accepter des missions qui ne leur incombent normalement pas ou à ne pas se battre pour le peu de droits qu'ils ont : « *préparant le concours de recrutement des professeurs des écoles, j'ai vu que je pouvais prendre mes journées d'épreuves, mais mon proviseur m'a dit que je devais revenir plus tard au lycée pour les rattraper, je n'ai pas insisté pour ne pas me faire mal voir* » nous dit Héléne, assistante d'éducation dans un collège du 93.

*mant les postes aux concours, on nous prive de débouchés professionnels, avec toutes les heures que je dois faire, je n'ai vraiment pas le temps d'étudier sérieusement* » relève, amer, Hakim, AED à Lyon, qui prépare depuis trois ans sans succès le CAPES d'histoire-géo. « *Le problème, c'est qu'on est tous isolés* » remarque justement Natacha, AVS à Marseille. C'est pour cela que la plupart ont décidé de se syndiquer et de se regrouper dans des collectifs comme en Bretagne : « *suite à un stage d'information syndical organisé par le SNES, nous avons monté un collectif pour peser au niveau du rectorat, mener des actions et surtout mobiliser au maximum* » explique Germain, AED à Rennes.



Les revendications convergent : pour les étudiants le retour au statut des MI-SE amélioré, pour les non-étudiants la création d'emplois statutaires pérennes et non précaires comme pour l'accompagnement des élèves handicapés. ■ **Pascal Grimaldi**

## ERRATUM

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le tableau « prime pour l'emploi ». Voici le tableau corrigé :

### PRIME POUR L'EMPLOI : comment déclarer le nombre d'heures travaillées ?

Vous exercez à temps partiel, vous n'avez travaillé qu'une partie de l'année, utilisez le tableau ci-après pour déclarer le nombre d'heures travaillées dans l'année :

Quantité de temps de travail	Nombre de mois travaillés											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
10%	15	30	46	61	76	91	106	121	137	152	167	182
20%	30	61	91	121	152	182	212	243	273	303	334	364
30%	46	91	137	182	227	273	319	364	410	455	500	546
40%	61	121	182	243	303	364	425	485	546	607	667	728
50%	76	152	228	303	379	455	531	607	683	758	834	910
60%	91	182	273	364	455	546	637	728	819	910	1001	1092
70%	106	212	319	425	531	637	743	849	956	1062	1168	1274
80%	121	243	364	485	607	728	849	971	1092	1213	1335	1456
90%	137	273	410	546	683	819	956	1092	1229	1365	1502	1638
100%	152	303	455	607	758	910	1062	1213	1365	1517	1668	1820

Bulletin officiel des impôts n° 114 du 26 juin 2001

Exemple d'utilisation : vous avez été recruté(e) à compter du 1/09/2007 pour un exercice à temps plein, le nombre d'heures travaillées au titre de cette période s'élève donc à 607 heures.



INTRA 2008 : PRÈS DE 65 000 DEMANDEURS

# Les élus des personnels mobilisés

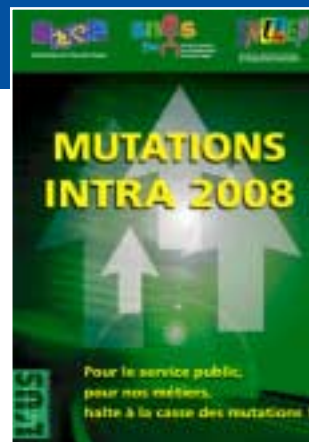
Dans la quasi-totalité des académies, les groupes de travail de vérification de vœux et barèmes sont désormais achevés. Un important travail de vérification a été conduit par les commissaires paritaires qui ont pu faire corriger de nombreux oublis ou erreurs de l'administration (cf. L'US n° 667).

Avec la **seconde semaine de juin**, s'ouvrira la période des commissions d'affectations (FPMA et CAPA). Les commissaires paritaires du SNES fournissent sur les projets de mouvement un lourd travail de vérifications (créations/suppressions de postes, respect du barème pour tous, affectation des collègues au meilleur rang de vœu possible...) avec un objectif : apporter un maximum d'améliorations au projet purement informatique de l'administration, dans le respect des règles communes et des vœux et barèmes de chacun, avec le souci de l'équité et de la transparence.

Le travail des élus sera cette année d'autant plus ardu que tous les indicateurs laissent prévoir un mouvement intra-académique « bloqué » : la multiplication des suppressions de

postes par mesure de carte scolaire, l'inflation des compléments de service... risquent de placer de nombreux collègues dans des situations difficiles. Aussi, les informations apportées par la fiche syndicale de suivi individuel sont essentielles aux commissaires paritaires. **Transparence et contrôle démocratique** exercé par les élus des personnels sur les actes

de gestion individuelle et collective sont au cœur de la démarche permanente du SNES et des commissaires paritaires. **La pétition nationale** lancée début mai a d'ores et déjà permis un premier recul du gouvernement dans son projet de vider de toute substance le paritarisme. Il faut **poursuivre la mobilisation** pour gagner un renoncement définitif : signer et faire



signer massivement la pétition en ligne sur notre site.

Comme pour les barèmes, les sections académiques du SNES mobilisent un important **dispositif militant d'information** pour répondre aux demandes des collègues, en priorité les syndiqués : permanences téléphoniques, courriels et courriers, sites web académiques... Consultez notre site [www.snes.edu](http://www.snes.edu), espace « mutations 2008 », rubrique « intra 2008 ».

Les syndiqués et les collègues qui nous ont envoyé la fiche syndicale de suivi individuel (et signé l'autorisation qui y figure) recevront une **information personnalisée** : barème, affectation proposée, suivi TZR... L'intérêt de chacun est donc de se syndiquer le plus vite possible et de conserver soigneusement le numéro d'adhérent et le mot de passe figurant sur la carte syndicale. ■

Christophe Barbillat,  
Dominique Dédale-Deschamps  
[emploi@snes.edu](mailto:emploi@snes.edu)

## AUX SYNDIQUÉS DU SNES DEMANDEURS DE MUTATION **Actualisez vos coordonnées !**

Pour disposer d'une information rapide sur le suivi et le résultat de votre demande, il importe de vérifier vos données personnelles sur le site du SNES à l'adresse suivante : <http://www.snes.edu/s4pub/spip.php?rubrique22> (accès avec votre code syndical personnel). Vous devez en particulier actualiser le cas échéant votre adresse postale, votre **adresse mail** et votre **numéro de téléphone portable** (envoi des résultats par SMS).

*Les élus des personnels, commissaires paritaires SNES*

## QUESTIONS/RÉPONSES

# Validation des services des non-titulaires



### Que signifie « valider des services auxiliaires » ?

La validation des services auxiliaires consiste à transférer les droits à retraite acquis au régime général sur le régime des pensions des fonctionnaires. La procédure de validation donne lieu à paiement de retenues rétroactives. Le montant à payer est la différence entre le montant de la retenue pour pension civile et les cotisations déjà prélevées auprès de l'assurance vieillesse et de l'IRCANTEC.

### Quand et à qui demander cette validation ?

Il faut désormais déposer sa demande dans les deux ans qui suivent la date de notification de



la titularisation pour les agents titularisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, jusqu'au 31 décembre 2008 pour les agents titularisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Il faut se procurer le dossier de validation

auprès du service des pensions du rectorat.

### Quels sont les services validables ?

Comme le stipule l'article L.5 du code des pensions, « ... Peut être pris en compte pour la constitution du droit à pension les services d'auxiliaire, de temporaire, d'aide ou de contractuel, y compris les périodes de congé régulier pour longue maladie, accomplis dans les administrations centrales de l'État, les services extérieurs en dépendant et les établissements publics de l'État ne présentant pas un caractère industriel ou commercial... ».

### La validation est-elle toujours intéressante ?

Tout d'abord, il faut bien considérer que faire une demande n'engage à rien. Après examen de la demande, on reçoit, pour information, une pré-décision de validation des services auxiliaires avec notification du montant des retenues rétroactives. Le délai pour accepter la validation est d'un an à compter de sa notification.

Du fait de l'introduction d'une décote dans le calcul de la pension fonction publique, la validation n'est pas avantageuse dans toutes les situations. Contactez les permanences du SNES. ■

Erick Staëlen  
[remunera@snes.edu](mailto:remunera@snes.edu)



© Thierry Nectoux

## L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE À L'ÉCOLE

# Enseigner les questions socialement vives

Le colloque organisé en partenariat par le SNES et le CVUH, qui s'est tenu à Paris les 14 et 15 mars derniers, a rencontré un vif succès. Les enseignants sont venus nombreux pour écouter les communications des spécialistes du sujet et pour participer aux différents ateliers proposés lors des deux journées.

S'il a su mobiliser la profession, c'est qu'il abordait un sujet répondant à la fois à une préoccupation structurelle du métier et à une attente forte, liée à l'actualité politique.

Les rencontres entre le groupe histoire-géographie du SNES et le CVUH remontent à la loi du 23 février 2005 sur l'enseignement de la colonisation. Depuis, les manipulations mémorielles, telles les récentes déclarations du chef de l'État, le contexte d'écriture des nouveaux programmes du collège, nous ont amenés à concevoir ensemble ce colloque.

### « Questions vives »

En effet, la multiplication des injonctions à organiser le « devoir de mémoire » dans les écoles n'est pas de nature à apaiser les polémiques sur l'instrumentalisation de l'histoire. Qu'il s'agisse de « l'affaire Guy Môquet » ou encore de la proposition de « confier la mémoire » d'un enfant français victime de la

Shoah à un élève de CM2 d'aujourd'hui<sup>(1)</sup>, les questions sur les usages publics de l'histoire semblent prendre de plus en plus d'acuité. Le choix des thèmes abordés entre dans le champ des questions socialement vives définies comme objet de recherches : l'histoire et l'enseignement de la Shoah, de l'immigration, de la Résistance, de l'esclavage, de l'Afrique, du fait colonial, du conflit israélo-

palestinien, de la République, du fait religieux. Autant de sujets vifs qui suscitent des controverses dans l'espace public, mais aussi des difficultés et des débats dans les classes. Longtemps, les programmes scolaires ont occulté ces questions ou les ont contournées, mais depuis plusieurs années, elles ont gagné une place grandissante dans ces programmes. La question centrale qui est soulevée aujourd-

### Le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH)

Association fondée en 2005, qui a pour objet de réfléchir à la clarification des rapports entre histoire et mémoire. Créée à l'initiative de trois historiens : Gérard Noiriel, Michèle Riot-Sarcey et Nicolas Offenstadt, son manifeste a été adopté en France le 17 juin 2005 dans un contexte marqué par les débats autour de la loi du 23 février 2005. Selon les initiateurs de ce comité, les historiens ont aussi leur rôle de citoyens à assumer. Il ne s'agit pas pour les historiens de s'arroger un droit exclusif sur le passé mais de comprendre les logiques et légitimités des questionnements des groupes mémoriels, et de l'articulation de l'histoire au politique.

Parmi les signataires du manifeste, un tiers enseigne dans le second degré, preuve, s'il en est besoin, de la prise de conscience collective de l'enjeu scolaire que constituent également ces lois mémorielles.

Sur son site <http://cvuh.free.fr>, le CVUH présente des dossiers de réflexion sur différents usages publics de l'histoire, et prend position dans l'actualité, comme en critiquant en mai 2007 l'utilisation par le nouveau président Nicolas Sarkozy de la dernière lettre de Guy Môquet [...] et en février 2008 le projet présidentiel sur la mémoire de la Shoah à l'école.

Le président actuel du comité est Gérard Noiriel.

d'hui n'est plus de dire s'il est opportun ou non d'enseigner les questions vives, mais bien de savoir comment les enseigner.

**Les questions vives interrogent l'enseignant dans ses pratiques, son rapport aux sciences de référence, ses relations avec les élèves et sa gestion de la classe. Elles renvoient aux finalités et au sens de notre enseignement.**

Un certain type de posture enseignante, de pratiques pédagogiques bien ancrées dans la tradition de notre métier sont interpellés par les questions vives. Car il n'y a pas de « bonnes » solutions aux questions vives, et l'évaluation des apprentissages ne se mesure plus alors à la conformité des réponses, mais bien plus à la pertinence des démarches mises en œuvre. De même, les questions vives réinterrogent les finalités de notre discipline parce qu'elles remettent en cause le modèle français de citoyeneté le plus classique (N. Tutiaux Guillon)<sup>(2)</sup>.

### Histoire scolaire et enjeux mémoriels

**Si les questions vives posent éventuellement problème, c'est que l'histoire scolaire se trouve aux prises avec les enjeux mémoriels, qui se déclinent aussi en débats d'actualité, notamment autour du devoir de mémoire ou de la concurrence des victimes.** Ils nécessitent que l'histoire scolaire s'empare des usages publics de l'histoire et permette aux élèves d'en appréhender les enjeux. Mais au-delà de l'étude de ces sujets d'histoire sensible, comment éviter le discours lisse sur le passé ? Comment enseigner la distinction entre histoire et mémoire (Ch. Heimberg) ? Il en est ainsi de l'étude de la Résistance, qui favorise le recours au témoin (voir ci-contre l'entretien avec Laurent Douzou).

Quelle finalité donner à l'histoire de l'immigration ? Il s'agit peut-être davantage d'assumer une histoire nationale marquée par l'altérité, plutôt que de reconnaître de façon spécifique l'histoire de « communautés » dans cet ensemble national, avec le risque d'une assignation identitaire qui serait bien loin des objectifs généreux recherchés dans les pratiques encore tâtonnantes d'un enseignement de cette histoire (B. Falaize). L'histoire de l'esclavage a fait l'objet d'une forte demande mémorielle, et sa place dans les programmes s'affirme peu à peu. Présente en primaire, elle est en passe de faire l'objet d'un thème d'étude au collège. Il convient donc de s'interroger sur la façon de l'enseigner, sans négliger les enjeux de mémoire, mais en évitant une approche victimaire de cette question d'histoire (E. Mesnard).

Mais si le sujet est trop brûlant, est-ce encore enseignable ? La question israélo-palestinienne reste ainsi très peu abordée, à la marge des programmes et plus encore des manuels. Les enseignants eux-mêmes peuvent-ils se départir de leurs convictions,

voire de leurs engagements (P. Clerc) ? L'histoire de l'Afrique n'a été, jusqu'ici, évoquée dans les programmes scolaires que dans une perspective occidentale. L'Afrique devenant le continent qui concentre tous les maux. Lui donner une autre place dans les programmes, comme d'ailleurs ceux de collège s'apprentent à le faire, signifie de repenser la périodisation, où la colonisation sert de seule rupture et où la période précoloniale, très longue, semble figer l'Afrique dans une tradition immobile jusqu'à l'arrivée des Occidentaux.

Le fait colonial surgit en tant que sujet de controverse médiatisé depuis une décennie, tandis que l'école, en tant qu'institution républicaine, est « prise à partie » dans les enjeux mémoriels qui se jouent autour de la question.

Tandis que les ouvrages d'historiens se multiplient et participent au débat autour des questions de « devoir de mémoire » d'un côté, de refus de la repentance de l'autre, l'histoire de la colonisation à l'école ne peut rester à l'écart de la polémique (L. de Cock, F. Lanthau).

### Les usages civiques de l'histoire

Mais il est aussi des questions froides qui mériteraient d'être « réchauffées » : ainsi, le « modèle Républicain »<sup>(3)</sup>, introduit dans les programmes scolaires de 1995, a eu tendance à susciter une vision réductrice et téléologique de la III<sup>e</sup> République. On peut dès lors, se demander s'il n'y a pas tout intérêt à l'interroger pour réfléchir sur les usages « civiques » de l'histoire qu'il suppose (S. Aprile, O. Le Troquer).

Les questions controversées n'interrogent pas seulement les pratiques et les contenus scientifiques, mais aussi la « fabrique des programmes ». Or, ceux-ci relèvent d'un équilibre subtil entre la demande politique, les groupes de pressions, le poids des « traditions » universitaires ou de la profession (A. Frémont).

On peut conclure de ces deux journées que l'enseignement des questions vives exige des professeurs un solide arrimage aux débats historiographiques, et donc une formation continue qui présente les mises à jour « scientifiques » nécessaires. Celle-ci apparaît bien souvent comme défailante par rapport à ces sujets alors que les attentes enseignantes sont fortes. ■

Alice Cardoso

(1) Discours de N. Sarkozy lors du dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) le 13 février 2008. Voir la réaction du CVUH sur <http://cvuh.free.fr/spip.php?article150>.

(2) Le présent article ne peut qu'évoquer les contributions de spécialistes qui ont eu lieu en séances plénières. Le compte rendu plus complet est visible sur le site des observatoires : [www.snes.edu/observ/spip/](http://www.snes.edu/observ/spip/)

(3) Serge Bernstein et Odile Rudelle (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992.



© Thierry Nectoux

### Laurent Douzou

Professeur d'histoire contemporaine à l'IEP de Lyon, membre permanent du Comité Historique et Pédagogique de la Fondation de la Résistance.

Il a publié en 2005 au Seuil *La Résistance française : une histoire périlleuse*.

**L'US :** *Lors de votre intervention à ce colloque, vous avez encouragé les professeurs à inviter dans les classes des témoins de l'histoire, et plus spécifiquement des résistants. Pour quelles raisons ?*

**Laurent Douzou :** Les témoins suscitent chez les élèves une écoute qu'à mon sens peu d'enseignants arrivent à obtenir lors d'un cours. L'intensité du témoignage saisit les élèves. Mais il est indispensable, une fois le témoin reparti, de leur redonner la parole. Il faut réfléchir à ce qui les a touchés, désorientés, déçus ou subjugués. Il faut donc s'interroger sur le statut de ce témoin.

**L'US :** *Vous insistez d'ailleurs sur la nécessité de préparer la venue d'un témoin dans une classe...*

**L. D. :** Il faut travailler en amont la période pour que les allusions, les références historiques, les faits soient compris. Il faut faire de la venue de ce témoin un événement. Les élèves ne peuvent pas, par simple intuition, mesurer la portée de ce témoignage. Il faut donc, par avance, leur expliquer tout l'intérêt de cette venue.

**L'US :** *Vous considérez que les discordes autour de la lecture de la lettre de Guy Môquet ont créé une rupture assez inédite entre le monde enseignant et les témoins de la résistance... Vous pourriez revenir sur cet épisode.*

**L. D. :** La relation entre les témoins et les chercheurs est par nature difficile même si elle se passe généralement bien. Entre les témoins et les enseignants, il y a toujours eu des collaborations très enrichissantes et faire venir un témoin est devenu un usage assez répandu, comme le prouve le succès du concours de la Résistance, par exemple. Les polémiques autour de la lettre de Guy Môquet ont pu suscité chez certains témoins une incompréhension. Ils se demandaient pourquoi un enseignant avec lequel ils avaient eu l'occasion de travailler refusait de lire une belle lettre d'un jeune homme sur le point d'être fusillé. Cette décision présidentielle, intempestive, a créé une division artificielle entre deux parties qui ont tout à gagner à conjuguer leurs efforts. Plus globalement, elle a eu des effets délétères à tous les niveaux : entre les témoins et les enseignants mais aussi entre enseignants dans la salle des profs. La communauté scolaire est fragile, son bon fonctionnement est souvent miraculeux. Il ne faut pas la fragiliser.

Propos recueillis par Carole Condat

ENTRETIEN AVEC PATRICK WEIL, président de l'association internationale Bibliothèques Sans Frontières

## Accès au livre : un droit universel



Patrick Weil est historien et politologue, directeur de recherche au CNRS. L'un des meilleurs spécialistes de l'histoire de l'immigration en France, il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence. Son dernier livre, *Liberté, Égalité, Discriminations* (Grasset) est paru en janvier 2008. Intellectuel engagé, il a récemment démissionné du conseil scientifique de la CNHI (Cité nationale de l'histoire de l'immigration) pour protester contre la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.

**L'US mag :** *Bibliothèques Sans Frontières est une association non gouvernementale à but non lucratif créée en janvier 2007. Dans quelles circonstances avez-vous créé BSF, et quels sont ses objectifs ?*

**Patrick Weil :** Bibliothèques Sans Frontières est née suite à un constat : le monde compte aujourd'hui 771 millions d'adultes analphabètes et 103 millions d'enfants non scolarisés. Des centaines de millions d'autres, enfants et adultes, n'ont pas, faute de ressources, accès à des livres. Dans les quelques bibliothèques publiques des pays en voie de développement, les ouvrages fondamentaux sont souvent absents. Sans parler des zones entières de peuplement où les bibliothèques n'existent pas. J'ai souvent constaté le rôle que jouent le livre et les bibliothèques dans la réussite des étudiants venus des milieux les plus pauvres. Tant d'hommes, de femmes et d'enfants, s'ils pouvaient accéder à des livres, verraient leur avenir transformé. Un livre ne se contente pas de transmettre un savoir, d'ouvrir à l'autre, individuel – l'auteur – ou collectif – une terre inconnue, un âge disparu, une civilisation ancienne. C'est aussi l'instrument essentiel de l'exercice de l'esprit critique et de l'éducation à la démocratie. Un livre transmis est aussi un moteur essentiel du développement durable. Installé dans une bibliothèque, il passe de mains en mains et de génération en génération.

**L'US mag :** *Quels sont les pays dans lesquels des programmes ont été lancés ? Comment les livres sont-ils acheminés ?*

**P. W. :** Pour l'année 2008, nous avons six programmes en cours : au Congo-Brazzaville, au Bénin et au Togo, en Haïti, au Cameroun, à Madagascar et en Géorgie. Nous avons également cinq programmes en préparation pour la fin de l'année : au Cambodge, au Vietnam, au Mali, en Algérie et en Mauritanie.

Enfin, nous sommes en train de mettre en place plusieurs programmes en France, notamment pour sensibiliser les jeunes aux questions du don de livres et des échanges culturels.

**L'US mag :** *Comment procédez-vous à la collecte des livres ? Travaillez-vous avec d'autres partenaires ?*

**P. W. :** Le don de livres par les particuliers est l'un des piliers de notre activité. Nous recevons des dons d'organismes (éditeurs, universités, associations). Nous considérons



© Thierry Nectoux

qu'il est fondamental d'associer chaque citoyen au geste du don de livres. Pour l'instant nous recevons donc les dons des particuliers à notre siège de Paris, à notre entrepôt dans les Yvelines ou bien dans des antennes de Régions ou de départements que nous cherchons à développer.

**L'US mag :** *BSF est très attachée à la Charte du Don des Livres. Pouvez-vous nous en dire plus ?*

**P. W. :** La Charte du Don des Livres est un texte de référence de l'UNESCO qui constitue une véritable charte éthique de l'aide et du don dans le domaine du livre. Fondée sur une philosophie chère à Bibliothèques Sans Frontières, elle met principalement en avant :

- une relation de confiance et un partenariat véritable entre les associations et les acteurs locaux. Cette relation durable permettra notamment une évaluation des besoins et un don correspondant aux demandes des destinataires ;
- la création de richesses dans le pays destinataire par le soutien aux éditeurs et relieurs locaux, la formation de personnels chargés de réceptionner, classer et distribuer les livres ; mais aussi d'assurer l'animation des bibliothèques ;
- le don de livres en bon état ;
- la mise en place d'un échange de savoirs et de connaissances.

Bibliothèques Sans Frontières s'associe à cette action pour un don respectueux et réfléchi. C'est d'ailleurs une spécificité de notre association de proposer aux bénéficiaires de nos programmes de choisir eux-mêmes les livres reçus dans le catalogue que nous constituons avec les livres collectés. Bibliothèques Sans Frontières n'impose jamais un livre et cherche à initier de véritables politiques d'acquisition par les bibliothèques partenaires.

**L'US mag :** *Si on veut aider BSF financièrement, ou même y adhérer, comment doit-on procéder ?*

**P. W. :** Comme toute jeune association, Bibliothèques Sans Frontières a grand besoin de soutien. Pour envoyer un don, il vous suffit d'envoyer un chèque à l'ordre de Bibliothèques Sans Frontières à notre

siège : 60, rue Mazarine, 75006 Paris. Vous pouvez également faire un don en ligne via notre site Internet (paiement sécurisé via Paypal). Pour adhérer, vous

**Tant d'hommes, de femmes et d'enfants, s'ils pouvaient accéder à des livres, verraient leur avenir transformé.**

devez imprimer le bulletin d'adhésion disponible sur notre site web ([www.bibliosansfrontieres.com](http://www.bibliosansfrontieres.com)) et nous le renvoyer au siège, complété et accompagné d'un chèque de cotisation. Nous vous remercions d'avance pour votre soutien si nécessaire. ■

Propos recueillis par Roger Ferrari



**SEMAINE STUDIEUSE** pour dix-neuf militantes et treize militants de la FSLI, la plus grande fédération de syndicats de l'éducation de Roumanie.

# Coopération syndicale en Roumanie

La neige et les hauts sapins des Carpates, à l'écart d'une petite station de sports d'hiver, incitent plus à la prolongation du travail en soirée qu'aux sorties de détente. Et c'est tant mieux, car le programme est chargé : comment renforcer les capacités d'intervention de ces responsables de régions ou d'écoles dans un contexte où l'État de droit est encore balbutiant, où l'administration peine elle-même à respecter les lois qu'elle est chargée d'appliquer, où le sens de l'intérêt général se perd au gré des interventions de multiples lobbys ? Bien connaître les droits contenus dans les textes fondamentaux comme la Loi sur l'éducation ou la Convention Collective de Travail, être au clair du contenu de la plateforme syndicale nationale et de son articulation avec les revendications locales, informer les collègues et agir collectivement au niveau d'une école, d'une ville ou d'un district, créer des rapports de force et être en situation de négocier, tels sont les thèmes qui ont été discutés et travaillés dans les séances plénières et les groupes de travail. L'objectif concret a été de déboucher sur la rédaction d'un guide du responsable local. Mission accomplie : l'échange entre les plus expérimentés et les plus jeunes a fon-



tionné dans l'enthousiasme. Le guide sera prêt avant l'été. Dans une deuxième étape de cette coopération initiée entre le SNES et la FSLI, le guide et son utilisation seront pré-

sentés à une centaine de personnes en septembre prochain dans plusieurs réunions de travail décentralisées. ■

Jean-Marie Maillard

**IL RESTE TROIS MOIS** pour faire du prochain Forum Social Européen une réussite : celui-ci se déroulera au sud de la Suède, à Malmö, du mercredi 17 (cérémonie d'ouverture) au dimanche 21 septembre.

## Réussir le FSE de Malmö

À l'heure de la présidence française de l'Union européenne, ce FSE revêt pour le syndicalisme français une importance toute particulière. Le programme en est chargé. Samedi après-midi sera organisée une manifestation. Séminaires, espaces thématiques favorisant les échanges et événements culturels seront organisés autour de neuf axes thématiques, dont les droits sociaux (protection sociale, services publics), le développement durable, la démocratie en Europe, le travail décent, la justice économique et sociale, l'éducation, la culture, l'immigration et l'avenir de l'altermondialisme.

Le réseau éducation européen, dont la FSU est maître d'œuvre, est décidé à impulser une nouvelle dynamique au mode d'organisation des activités éducation avec un lieu d'échanges sur les luttes, sur la présentation et l'extension du réseau, avec des séminaires laissant davantage de place au dialogue avec le public. Les thèmes en sont :

- le contenu et les valeurs de l'École que nous voulons ;
  - les nouvelles formes de privatisation rampante de l'enseignement public ;
  - comment s'opposer aux politiques néolibérales en matière d'enseignement supérieur, professionnel et tout au long de la vie ;
  - comment constituer un front éducatif composé de toutes les parties prenantes de l'éducation pour défendre le service public ;
  - l'éducation dans les pays de l'Est ;
  - le travail dans l'enseignement et la culture.
- Des syndicats espagnols, italiens, grecs, allemands, hongrois, turcs et ukrainiens ont déjà confirmé leur participation.

Entre autres forces syndicales, seront présents au FSE la CES, la CGT, la FSU, Solidaires, la CGIL italienne, la DGB allemande, LO (la plus grande confédération suédoise), aux côtés de nombreuses autres composantes de la société civile. Les jeunes syndicalistes

européens, très mobilisés, organiseront un camp et différentes activités.

Le FSE de Malmö en septembre sera un premier rendez-vous important pour faire entendre la voix d'une autre Europe et combattre les orientations que Nicolas Sarkozy entend imposer au niveau européen (généralisation de sa politique répressive et restrictive sur le plan de l'immigration, PAC insérée dans les règles de l'OMC, politique de défense européenne intégrée à l'OTAN, promotion du nucléaire et mise en œuvre d'une fiscalité écologique, externalisation et privatisation de nombreux services éducatifs comme l'orientation). Le SNES avec la FSU sera présent à Malmö. Faisons du FSE un grand moment de mobilisation en faveur des services publics, du développement durable, du respect des droits, dans une Europe dont la vocation sociale et démocratique doit être défendue et renforcée. ■

Dominique Giannotti

### À LIRE

#### Notre sélection

##### ► RÉFÉRENCE



*Le Capital* fait partie des livres incontournables. L'édition de la Pléiade, sous la conduite de Maximilien Rubel, en propose une lecture, surtout pour les Livres 2 et 3 restés inachevés. Les notes et variantes permettent de se rendre compte de ce travail spécifique et orienté qui sera utilement comparé à la nouvelle traduction en cours aux éditions sociales.

• *Le Capital Livre I et Livre II et III*, Karl Marx, deux volumes, Folio/Essais, 1053 p. et 2267 p.

##### ► MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE ET DE LA TRAITE NÉGRÈRE

Trois livres permettent d'éviter la commémoration pour commencer un véritable travail de mémoire, de compréhension sur l'esclavage. D'abord



ce *Journal d'un négrier au 18<sup>e</sup> siècle* éclairé par l'introduction et les notes de Pierre Gilbert qui l'a trouvé dans la bibliothèque de Tocqueville. C'est un plaidoyer pour la

traite, pour sa nécessité économique mais qui révèle toute sa dimension inhumaine d'un côté et de l'autre la pauvreté des arguments. Jean Ehrard dans *Lumières et esclavage* dresse l'acte d'accusation des Lumières en même temps qu'il dessine



le portrait de cette « opinion publique » en France au 18<sup>e</sup> siècle, situant la connaissance de la situation et la manière dont les fictions structurent la pensée de ce temps. Pour terminer par les

débats et les principes. Un travail qui intéressera tous les éducateurs. Bouda Etemad poursuit dans la même voie en parlant de *Crimes et Réparations*. Les crimes sont ceux de l'Occident et de son passé colonial, rejoignant par la même la vision de Lévi-Strauss. Il s'interroge sur cette notion de réparations. Au total, des thèses qui dépassent la compassion exigée par notre époque pour réclamer justice, simplement, et ouvrir des ateliers de réflexion supposant l'apport des ethnologues pour rendre compte de ces civilisations qui ne peuvent être perdues.

• *Journal d'un négrier au 18<sup>e</sup> siècle*, Capitaine William Snelgrave, Témoins/Gallimard, 254 p. ; *Lumières et Esclavage. L'Esclavage colonial et l'opinion publique en France au 18<sup>e</sup> siècle*, Jean Ehrard, André Versaille éditeur, 240 p. ; *Crimes et Réparations. L'Occident face à son passé colonial*, André Versaille éditeur, 206 p.

##### ► UNE HISTOIRE DE L'EUROPE

Thomas Ferenczi, journaliste au *Monde*, s'est voulu le chroniqueur de cette Europe se

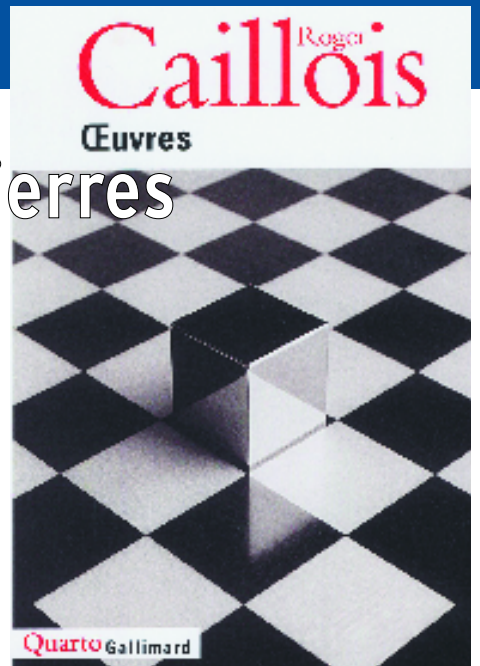


### PENSEUR DIAGONAL

## Comprendre les pierres

À la mort de Breton, Roger Caillois écrira dans *Le Monde* : « Même quand j'ai eu quitté le groupe, je n'ai jamais cessé de ressentir une véritable complicité à l'égard des idées et plus encore des goûts d'André Breton ». Pour dire l'influence qu'a exercé le surréalisme sur l'ensemble de la littérature et des sciences humaines. Caillois, comme Lévi-Strauss, se trouve à un point de rencontre entre la rationalité de la science et l'irrationalité incarnée par Breton lui-même. Cette tension se trouve au centre de ses œuvres. Le pluriel est nécessaire même si dans son essai autobiographique, *Le Fleuve Alphée*, il se considère comme un penseur en diagonal. Il donne l'impression de se comporter comme le fou sur l'échiquier. Dans ce recueil, Dominique Rabourdin propose une des trajectoires possibles de cet auteur, éditeur, directeur de revues, amoureux des pierres dont il tire une poésie spécifique liée à la nature et se réconciliant ainsi avec elle. Partant de l'autobiographie pour arriver au *champ des signes*, sorte de chant du cygne pour dire sa volonté de définir « une poétique généralisée ». Comme d'habitude, dans cette collection, une introduction, ici de Marguerite Yourcenar, et une biographie pour apercevoir l'homme dans le siècle naissant en 1913 mourant en 1978.

• *Œuvres*, Roger Caillois, Quarto/Gallimard, 1 192 p., 32 euros.



trouvant à la croisée des chemins. Elle ne s'est jamais penchée sur son passé mais à toujours choisi la fuite en avant. Le rappel des étapes de sa construction est nécessaire. La conclusion de l'auteur fait débat. Des propositions sur son avenir sont vitales parce qu'il nous concerne.

• *Pourquoi l'Europe ?*, Thomas Ferenczi, André Versaille éditeur, 287 p.

##### ► UN FAUX CONQUISTADOR

On sait que Cortès et ses sbires utilisèrent les mythes des Indiens pour les massacrer. Leurs traditions les ouvraient aux autres qu'ils attendaient comme des Dieux, une

des dimensions de la reconnaissance de l'altérité. Ces hidalgos sauvages les nièrent comme êtres humains ! Sauf un. Cabeza de Vaca - tête de vache -, le nom lui va bien, voulant lutter contre la corruption et les reconnaître comme ses frères. On sait peu de chose de lui. Abel Posse, un des grands écrivains argentins se situant dans la tradition du « conte » - donc de Cortazar - a imaginé sa vie en cette première moitié du 16<sup>e</sup> siècle pour rendre compte de cette « conquête » imbécile et sanglante. Une page de notre histoire.

• *Cabeza de Vaca le conquistador aux pieds nus*, Abel Posse, Actes Sud, 298 p.

##### ► INVERSER L'OBJET

L'homme-objet existe-t-il ? Florence Ehnuel a choisi d'adapter les clichés du regard masculin sur les femmes à un regard féminin sur les hommes. Le résultat est un morceau d'anthologie drôle conduisant à une réflexion sur notre manière de voir le monde et de se voir soi-même. Le langage dérangera pour ébranler nos habitudes.

• *Le beau sexe des hommes*, Florence Ehnuel, Seuil.



##### ► L'INDE, UNE NOUVELLE PUISSANCE ?

L'Inde a une économie dichotomique. D'un côté, elle est en phase avec la mondialisation libérale et ses villes connaissent la révolution marchande, de l'autre les 600 000 villages conjuguent la pauvreté et des méthodes de production archaïques. Il faudrait unifier cette économie pour libérer de la pauvreté des millions d'individus. Comment y arriver ? L'auteure en reste au constat tout en ouvrant quelques pistes. Elle ne se prononce pas sur les formes de la mondialisation et donc ne définit pas une politique économique permettant de lutter contre les destructions qui en résultent. Un début d'analyse.

• *Planet India. L'ascension turbulente d'un géant démocratique*, Mira Kamdar, Actes Sud/Questions de société, 329 p.

##### ► REVANCHE

La littérature chinoise n'en finit pas de se déployer. Le rejet de la révolution culturelle est le creuset commun de ces auteurs nés dans les années 50. Zhaoyan Ye en fait partie. 9 ans à ce moment-là, il est envoyé dans les campagnes. En guise de revanche, il raconte une histoire entre un prof d'Université et une jeune engagée dans l'armée nationaliste en 1937. Et à la manière des romanciers d'avant... Qui se termine mal. Les troupes japonaises envahissant Nankin et tuant la population. Cette passion dans ce contexte arrive à nous toucher. Décidément, ces écrivains n'ont pas fini de nous étonner.

• *Nankin 1937, une histoire d'amour*, Zhaoyan Ye, Seuil, 345 p.

##### ► UN PASTICHE

Le roman noir fait partie intégrante de la littérature, il se devait d'être

pastiché. C'est une manière de lui rendre hommage. C'est ce que fait Robert Coover dans ce *Noir*, nom aussi de son détective privé prénommé Phil - pour Marlowe - qui a pour assistante Blanche, comme il se doit. Une référence aussi à cette Amérique raciste bannissant les relations entre un Noir et une Blanche... C'est drôle, enlevé avec, disons-le, quelques lourdeurs inhérentes, peut-être, au genre. Une façon de se méfier des poncifs de ce genre qui n'en manque pas.

• *Noir*, Robert Coover, Seuil/Fictions et Cie, 204 p.

### Polars

##### ► COMLOTS

Un premier roman d'un prof de latin de l'Université de Wrocław, pour raconter Breslau, le nom allemand de cette ville polonaise annexée par la Prusse puis partie prenante de l'Empire allemand (1871), en ce début septembre 1919. La barbarie de cette guerre est la toile de fond de cette enquête menée par un ripou - il fraie avec les dames maquerelles recevant d'icelles des enveloppes - doublé d'un enquêteur se trouvant au centre de crimes commis pour lui faire avouer sa faute. La description de cette ville étrange, la corruption du sommet à la base dans le contexte d'une montée de tous les irrationnels, est la toile de fond de cette enquête. Elle a du mal à démarrer. L'assistant criminel - c'est son titre officiel - Mock ne sait par où commencer et l'auteur ne sait pas trop par quel bout prendre le lecteur. L'histoire patine jusqu'à trouver son rythme. Il faut donc accepter cette contrainte. À ce prix, le lecteur, la gorge serrée, suivra avec curiosité et dégoût une descente dans les enfers de ce monde en train de se décomposer.

• *Les fantômes de Breslau*, Marek Krajewski, Série Noire/Gallimard, 299 pages, 19,50 euros.



## Notre sélection

### Polars

#### ► CHILI EN NOIR

Santiago du Chili, la capitale proche de la Cordillère des Andes connaît les méfaits du racisme s'exerçant contre les Péruviens venant travailler dans la restauration. *La couleur de la peau* est une nouvelle enquête de Heredia - il n'a pas de prénom -, détective privé dans la lignée de ses grands ancêtres. Il se lance - avec difficulté, il n'est plus de première jeunesse - à la recherche d'un jeune péruvien disparu. Il découvrira les trafics et les luttes autour d'un héritage bien mal acquis. Les souvenirs d'un vieil homme lui serviront de faux fil conducteur. Un travail à la fois sur les apparences mais aussi un cri de révolte contre cette société s'attaquant à la dignité. Une plaidoirie pour la fraternité, la liberté et l'égalité. Un style personnel s'abreuvant à tous les classiques de la littérature. Des citations jamais gratuites mises au service de l'intrigue comme les réflexions pleines de profondeur du chat appelé Simenon. Le conte - une spécialité littéraire de l'Amérique latine - fait bon ménage avec le polar lorsque cet ensemble se conjugue à la colère, au rejet des modes d'organisation de cette société. Un auteur qui prend sa place. **N. B.**

#### ► UNE FRESQUE

Le roman noir permet toutes les audaces. Boston Teran - un pseudo qui cache un grand écrivain - est né dans le Bronx de parents italiens. Il se raconte par l'intermédiaire de destins liés de «Trois femmes» - le titre de ce roman - dont une immigrée juive qui a fui le nazisme et les camps de concentration, un personnage plus vrai que nature, Fran ; une ouvrière, Clarissa, ne sachant pas trop ce qui lui arrive mais voulant sauvegarder sa fille Eve - forcément - sourde et muette de naissance, contre la puissance imbécile de ces hommes faisant subir à leur compagne ce qu'ils subissent de la part de cette société qui les rejette. Ces immigrés italiens que la société américaine ne considère pas comme des Blancs. Des hommes faibles incapables de comprendre le sens de leur propre vie. Les femmes seules essaient de le faire. Leur peur mais aussi leur révolte qui dépasse la bassesse de leurs maris, incarnation d'un mal social. Eve, incarnation de la nouvelle génération, deviendra photographe. Cet apprentissage, la description de sa manière de saisir le moment, fait partie intégrante de cette intrigue. Il fallait l'irruption d'un art vivant pour faire sortir tous les sentiments cachés d'habitude. Ces femmes font l'histoire de ce quartier se transformant entre les années 50 et 70, s'embourgeoisant, faisant fuir ailleurs le trafic de

## L'ŒIL, CRÉATEUR DE MONDES

# L'état sauvage

André Breton reste l'un des grands constructeurs d'univers de notre temps. Le surréalisme a eu une influence sur l'ensemble des penseurs de ce 20<sup>e</sup> siècle. Lévi-Strauss lui doit beaucoup dans cette manière de percuter science et littérature, les disciplines scientifiques et l'art. L'un a une histoire, l'autre non, on le sait depuis Hegel. Le progrès en art est un non-sens. Mais pas dans les sciences. Breton prônera l'irrationnel et Lévi-Strauss la rationalité. Chacun des deux voudra réunir cette contradiction pour en faire un point de départ de ses recherches. Dans ce quatrième volume de ses œuvres complètes, Marguerite Bonnet avait réuni des textes sur la peinture pour illustrer ce slogan de Breton «L'œil existe à l'état sauvage». Il était réfractaire à la musique, sauf celle des mots, des poètes. Il préférerait, c'est une évidence, la peinture et les autres formes «concrètes» de l'art, quelles que soient leurs origines. Il illustrera aussi - dans ce sens là - les *Constellations* de Miro pour que les mots entrent en résonance avec l'œil, illustrent l'œil. Un dialogue écrit pour la radio permet à Breton de situer l'apport du surréalisme... Aujourd'hui encore, il arrive à nous faire réfléchir, à nous faire entrer dans d'autres mondes, à nous faire passer de l'autre côté du miroir. Il n'a plus ici la flamboyance de ces jeunes années créatives, mais il lui reste le souci d'étonner. Et il y arrive, même si c'est quelque fois laborieux dans cette commande qui s'intitule *La magie de l'art*. Ce sont ses derniers textes. Agrémentés d'inédits retrouvés, permettant de se faire une idée de la continuité/rupture qui fut la sienne. Enfin, il se refusa à parler d'esthétique pour ne conserver que la nécessité de la sau-



vagerie, de la révolte. Une sorte d'éthique. En même temps que ce volume, la Pléiade propose à tout acheteur(se) de trois volumes, *l'Album Breton*, un superbe voyage iconographique - c'est vital pour appréhender ses mondes - conçu par Robert Kopp. Mieux qu'une biographie. Un album référence. **N. B.**

• *Écrits sur l'art et autres textes. Œuvres complètes, IV*, André Breton, édition de Marguerite Bonnet, sous la direction d'Etienne-Alain Hubert, La Pléiade/Gallimard, 1 528 p., 59 euros jusqu'au 31/08/2008, 68 euros ensuite.

## Washington, D.C.



George Pelecanos est le griot de Washington. Sans relâche, il poursuit la chronique de sa ville, la capitale des États-Unis où se trouve la Maison Blanche, une ville noire pour l'essentiel. Dans cette nouvelle intrigue, il nous balade dans le temps, de 1985 à 2005 et retour à 1985. Des meurtres en série. Le meurtrier reste introuvable. Ses victimes ont des prénoms en forme de palindrome - on peut les lire dans les deux sens. C'est le seul indice. Pendant 20 ans, le tueur ne sévit plus. Soudain, en 2005, résurgence. Asa est retrouvé mort, dans *Les jardins de la mort*. L'enquête repart avec trois flics vieillissants - l'un a 70 ans et a déjà connu une crise cardiaque - l'autre a été exclu de la police et ne sait plus quoi faire de sa vie, le troisième a monté les échelons malgré son mariage avec une Africaine-Américaine - une Noire comme le fait remarquer l'adolescent de 14 ans, son fils - lui qui est d'origine sicilienne. Le racisme, évidemment, est omniprésent. Des histoires se trament autour de cette mort, la description d'une société n'acceptant ni les Noirs ni les Homosexuels, d'une ville où la drogue fait partie de la vie quotidienne au même titre que les exclusions. Une sorte de réquisitoire contre un monde qui ne connaît que les inégalités, le fric pour avoir une place enviée dans la société au détriment de toutes les valeurs de liberté et de fraternité. L'auteur perpétue ainsi la grande tradition du polar! **N. B.**

• *Les jardins de la mort*, George Pelecanos, Seuil/Policiers, 369 p.

drogues qui a démolit toutes ces existences. Des indications - la mort de Kennedy par exemple - servent de points de repères. Une de ces histoires



qui sont aussi la nôtre. Ces femmes nous les reconnaissons. Sans elles que serait le monde? **N. B.**

• *Trois femmes*, Boston Teran, Folio/Policiers.

## NOS COLLÈGUES PUBLIENT

### ► HISTOIRE CONTRADICTOIRE

Le choc du 21 avril 2002 a conduit Jean-Pierre Risoan à s'interroger sur la révolution et la contre-révolution du Moyen Âge à 1914-1918 pour le tome 1 et du fascisme au 21 avril 2002 justement pour le deuxième. Des réflexions stimulantes permettant de comprendre la rémanence de certains comportements et d'orientations politiques inscrites dans notre histoire.

• *Traditionalisme et révolution. Les poussées d'extrémisme des origines à nos jours*, J.-P. Risoan, Aléas, 445 p. et 424 p.

### ► DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Le peuple? Un concept efficace? Le définir suppose la démocratie, l'égalité pour mettre en œuvre «un processus actif d'unification» inscrit dans «l'impuressé de la politique». Une réflexion autour des trois notions de peuple.

• *Les ambiguïtés du peuple*, Gérard Bras, Éditions Pleins Feux, 63 p.

### ► CONNAÎTRE LE LIMOUSIN

Une sorte de dictionnaire pour déambuler dans une littérature particulière, celle de la Région du Limousin. Des sauts dans l'espace et le temps. Une série de découvertes.

• *Du pays et de l'exil. Un abécédaire de la littérature du Limousin*, postface de Pierre Bergougoujoux, Les ardents éditeurs, 223 p.

### ► APRÈS LA GUERRE ATOMIQUE

Le monde a connu la guerre atomique. Plus tard, beaucoup plus tard, une guerre révolutionnaire se déclenche pour affirmer de nouveaux droits. Des femmes entrent en guerre, sous la conduite de Bilitis d'un genre issu de la rencontre entre Pierre Loüys et Maurice Ravel, une manipulation génétique qui n'a rien à voir avec les OGM. Elles pensent que leur exemple sera suivi. Une stratégie possible, vouée à l'échec. Les dictateurs de ce monde-là - un condensé de Hitler et de Staline, se nommant Gœrria - ressemblent à ceux de ce monde-ci et n'hésitent pas à déclencher une nouvelle guerre atomique. Les descriptions des conséquences de cette guerre n'ont rien de science-fictionnelles, elles sont inscrites dans un rapport officiel commandé par Gorbatchev et Reagan, intitulé justement *Le froid et les ténèbres*. L'auteur mêle, emmêle références littéraires, culturelles, historiques - de cette histoire du mouvement ouvrier - pour tracer les contours d'un monde terrifié, semblant tellement proche du nôtre que le lecteur dérouter ne sait plus très bien s'il s'agit du passé d'un futur qu'il est en train de vivre au présent. Les personnages sont des représentations de types de société, en même temps qu'ils et elles finissent, au prix d'une sorte de retournement de personnalité, par exister, par représenter en eux-mêmes un espoir de transformation, de refondation d'un monde qui ne serait plus capitaliste... Un roman politique - la science fiction réussie est forcément politique - qui tient aussi de la nécessité de transmettre une expérience. **N. B.**

• *La révolution de Bilitis*, Michel Lequenne, Syllepse, 262 p.

## UN JEUNE ALLEMAND FAIT SON SERVICE CIVIL À AUSCHWITZ

# Pédagogie de la mémoire

**S**ven, un jeune Allemand, est envoyé faire son service civil à Oswiecim, une petite ville polonaise comme les autres, avec sa gare, sa discothèque, son bistro, et ce qui la fait vivre économiquement : Auschwitz, un musée lui aussi presque comme les autres, avec sa boutique de cartes postales, ses activités pour adolescents, son flot de touristes en short que les cars déversent chaque matin. Chacun y fait son travail. Ania, la jolie guide, explique aux touristes comment on enlevait leurs bagages aux arrivants. Sven, le nouveau venu, assiste le vieux Krzeminsky, un ancien déporté qui n'a jamais quitté le camp et y vit, comme tout le monde, du commerce du souvenir.

Le jeune homme un peu perdu commence par tout encaisser, le conservateur pontifiant, les blagues anti-allemandes, la tyrannie de Krzeminsky. Puis tout craque et se fissure. Sous quel poids ? la charge historique du lieu ? l'écrasante banalisation du crime suprême par l'inertie du quotidien ? Le plus grand mérite du film est de laisser la question ouverte. Pour le reste, le message est clair et appuyé. Comme Bogart autrefois passait dans Casablanca de la neutralité à l'interventionnisme, Sven, d'engagé réticent, devient dépositaire d'une mémoire dont plus personne ne veut, et relais volontaire d'un

témoignage perdu. Le devoir de mémoire est ainsi redéfini. Il faut non seulement se souvenir, mais lutter contre un effacement sans scandale, œuvre inerte du temps, aussi inéluctable que le pâlisement de l'encre sur le bras de Krzeminsky.

Comment ? Avec quelle pédagogie ? Le vieux déporté lui-même s'avoue vaincu : sa voix chevrotante de témoin professionnel ne fait plus d'effet, autant emmener les lycéens voir *La liste de Schindler*. Ainsi resurgit en filigrane le débat sur la « pédagogie » de la Shoah, logos contre pathos, raison contre émotion. Qu'est-ce qui instruira mieux, de la rhétorique spielbergienne ou de la parole usée des derniers survivants ? De la « pédagogie du bouleversement affectif » pratiquée dans les écoles allemandes pour enseigner l'histoire des crimes nazis ? Ou d'un film qui ne dit rien, n'explique rien ? Que le goût distingué des critiques trouve juste, sensible, délicat, tandis qu'une internaute révoltée note que pas une fois le mot « juif » n'est prononcé, et parle de « négationnisme soft et bien empaqueté » ?

Il paraît difficile de clouer au pilori un travail si visiblement pétri de bonnes intentions. Il est vrai pourtant que, s'il n'est pas dûment entouré et expliqué, *Et puis les touristes* restera lettre morte pour ceux-là mêmes qu'il



veut instruire. Pire encore, il pourrait sembler être le premier à faire ce qu'il condamne, en construisant, par sa sobriété, ses dialogues suspendus, ses émotions retenues, la possibilité de l'oubli. Quand il s'agit d'éveiller à la conscience de la Shoah, l'excès de délicatesse peut sembler aussi indécent que l'excès d'émotion.

Un film à traiter donc avec doigté, et autour duquel il vaudra mieux susciter la discussion qu'émettre des jugements définitifs, qu'ils soient historiques ou esthétiques, sévères ou bienveillants. ■ **Jacqueline Nacache**

• *Et puis les touristes*. Pologne-Allemagne, 2008. Réal. : Robert Thalheim. 1 h 25.

Matériel pédagogique disponible sur [www.zerodeconduite.net/etpuislestouristes/](http://www.zerodeconduite.net/etpuislestouristes/)

### DVD

#### En mémoire



Le 30 septembre 2004, Pierre Louki donnait son dernier récital à l'Européen, en compagnie notamment de Daniel Barda – plus connu comme Haricot rouge – flûte et trombone, Jacques Bolognesi, accordéon et piano, pour indiquer la coloration jazz de ce grand de la chanson française. De quoi faire sortir les sardines de leurs boîtes. En bonus, un entretien réalisé le 29 mars 2006. **N. B.**

• *Pierre Louki*, Frémeaux & Associés Télévisions & G2 Films et Saravah.

#### Enfin il parle



De la Guadeloupe où il est né, Alain Jean-Marie a gardé le goût du secret, le prix du silence. L'interviewer est une sorte de parcours du combattant de la parole. Lui tirer plusieurs phrases de suite relève d'un sport de l'extrême. Ce documentaire titré, ironiquement sans doute, *Alain la parole*, d'Alexandre Lourié, représente un tour de force permettant de mieux connaître ce pianiste essentiel voguant entre be-

bop et biguine. L'enregistrement en studio le 27/11/05 permet de l'entendre avec son trio habituel puis en solo et duo pour terminer sur cette note de biguine qui lui est propre. C'est aussi le deuxième opus d'une nouvelle collection *Jazzmen aujourd'hui*. **N. Bénéis**

• *Alain Jean-Marie*, Vaugi productions/L'intégrale.

#### HÉROS AMÉRICAINS DES ANNÉES 60

Malcolm X est une des figures de héros tragique. Son parcours est une prise de conscience de plus en plus nette des nécessités de la lutte des classes pour libérer les Noirs américains du joug de ces préjugés racistes sur lesquels s'est construite la société américaine. Après avoir rejoint les Black Muslims, il les quittera pour s'orienter vers le combat uni de tous les opprimés du monde. Il sera assassiné. *Le pouvoir noir* est un moment de sa réflexion, toujours active, toujours avide de comprendre les mécanismes de cette société exploiteuse. Il faut en même temps lire son interview réalisée par Kenneth B. Clark qui a aussi réalisé celle de James Baldwin – écrivain original, marqué par le jazz et le blues – et de Martin Luther King. Pour éviter toute commémoration-enterrement. **N. B.**

• *Le Pouvoir noir*, Malcolm X ; *Nous, les Nègres*, entretiens avec Kenneth B. Clark, préface inédite d'Albert Memmi, La Découverte/Poche, 287 p. et 103 p.

### EXPOSITION



• *Victor Prouvé (1858-1943)*, Gallimard, 300 p., 350 illustrations, 39 euros.

Les musées de Nancy proposent une exposition d'un artiste aux talents multiples baignant dans l'esprit de ses temps, Victor Prouvé. Environ 300 œuvres, venant de Nancy comme de Paris ou de collections privées, permettent de le redécouvrir. Il passe de la peinture, qui reste son domaine privilégié, aux dessins, aux gravures, à l'art décoratif qu'il défendit au sein de l'école de Nancy, et même à la photographie qu'il pratiqua en amateur. Une redécouverte essentielle pour comprendre l'histoire de notre xx<sup>e</sup> siècle. Le catalogue rassemble des contributions de spécialistes de chaque discipline. **N. Bénéis**

### JAZZ, DROGUES ET PRISONS



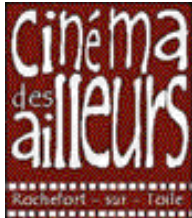
La West Coast ? Un style de jazz qui n'en est pas un. Elle n'est que géographique et inclut la prison/pénitencier de San Quentin où se retrouvaient des jazzmen de grande et de moins grande renommée. C'est le point de départ de l'enquête, dans un autre espace/temps – de 1950 à 1970 tout de même – de Pierre Briançon qui a épluché les archives du journal de la prison, le *San Quentin News*. Il retrace les concerts donnés dans l'enceinte de la prison surpeuplée par ces musiciens. Notamment celui du 29 janvier 1962 – d'où le titre, *San Quentin jazz Band* – réunissant Art Pepper, saxophone alto, Dupree Bolton, trompettiste, une légende même s'il a peu enregistré, et trois inconnus Jimmy Miller au piano, Whaley Williams à la batterie et Frank Washington à la contrebasse. Derrière les barreaux se retrouve aussi Frank Morgan, mort le 14 décembre 2007 dans le plus complet silence. Le journaliste présente tous ces musiciens. Se découvrent, dans le même temps, l'univers carcéral, la drogue omniprésente, la scène du jazz, le racisme – la prison offre un condensé de cette société américaine –, les gangs et beaucoup d'autres dimensions. Un docu sur ces années-là permettant de comprendre et la société américaine d'aujourd'hui et la place du jazz. Malgré quelques répétitions dues au copier/colle, c'est un hymne à la liberté et au jazz libérateur. **Nicolas Bénéis**

• *San Quentin Jazz Band*, Pierre Briançon, Grasset, 367 p., 19,50 euros.



**L'ÉTÉ DES FESTIVALS COMMENCE.** Nous en proposons ci-après une sélection préalable à un supplément qui fera partie de notre dernier envoi fin juin. **Nous relançons notre appel. Si vous organisez un festival quel qu'il soit, si vous y participez, envoyez-nous un courriel pour que nous puissions l'annoncer. Merci de votre collaboration.**

## Que la fête commence



### Cinéma des ailleurs

Du 6 au 9 juin, l'association *Rochefort-sur-Toile - cinéma des ailleurs*, consacre, pour la deuxième année, un festival au cinéma des Pays du Pacifique Sud. Projections gratuites de films jamais diffusés en France, débats sous forme de tables rondes sur l'Australie et la Nouvelle Calédonie, expositions et rencontres autour de livres, moments festifs avec spécialités culinaires,

danses et musiques océaniques, en lien avec le passé maritime de la ville de Rochefort. Plusieurs collègues y interviendront.

• RST-Cinéma des ailleurs, 60, rue Thiers, 17300 Rochefort, 05 46 87 37 59 (tél./fax), <http://cinema.des.ailleurs.over-blog.com/> et [http://www.charente-maritime-roulotte.fr/agenda/fiche.php?id\\_agenda=168107](http://www.charente-maritime-roulotte.fr/agenda/fiche.php?id_agenda=168107)

### Écrire un premier roman ?

Le 6 juin à 19 heures, la BPI organise une soirée littéraire en interrogeant l'écriture d'un premier roman, avec des auteurs de la sélection du 21<sup>e</sup> Festival du premier roman de Chambéry, qui doit beaucoup à l'initiative de collègues et a acquis une notoriété à la mesure de sa qualité et de son originalité.

• Bibliothèque Publique d'Information, Centre Pompidou (petite salle, niveau 1, entrée libre), rue St-Martin, 75004 - [www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)

### 1.2.3. théâtre !

Du 2 au 21 juin, pour la cinquième année, le TEP propose un festival de « théâtre pour tous à partir de l'enfance ». Comme dans tout adulte un enfant sommeil, il peut trouver matière à plaisir et réflexion. *Une cuisine ordinaire* de Lina Ekdahl, spectacle suédois visuel et drôle, *Pinok et Barbie* de Jean-Claude Grumberg, une savoureuse fable politique et poétique pour poupées, marionnettes, pantins et comédiens (à partir de 7 ans), *De l'intérieur* de Philippe Auffer, une fantaisie poétique et joyeuse sur la grossesse vécue du côté du père, *Zaina* de Lucette Salibur, un conte musical jouant avec les mots et les notes... et *Les enfants ont-ils le temps ?* de Philippe Crubézy, un spectacle humoristique, musical et citoyen, pour citer quelques éléments de ce festival qui en comporte beaucoup d'autres.

• Théâtre de l'Est Parisien, 159, av. Gambetta, 75020 Paris, 01 43 64 80 80, partenaire « réduc'snes ». [www.theatre-estparisien.net](http://www.theatre-estparisien.net)

### Voir le jazz

Sophie Le Roux arrive à saisir des moments de créations des musicien(ne)s pour transmettre par l'image la sensation que donne le jazz. Cette exposition, à l'école de l'image, propose une vingtaine de photographies de tous les grands du jazz et une dizaine de *tableaux photographiques*, sorte de réflexion sur les mains des musicien(ne)s. **N.B.** • *Jazz à Gobelins*, exposition de photographies de Sophie Le Roux. Du 23/06 au 25/07, du lundi au vendredi de 10 à 18 h 30, 73, bd Saint-Marcel, Paris 13<sup>e</sup>. [www.gobelins.fr/actualite/](http://www.gobelins.fr/actualite/)

### Un travail original

Vouloir retracer le parcours d'un grand-père syndicaliste et résistant peut conduire à un travail d'historien original. Ainsi Michelle Blondé a découvert les archives de l'usine de la Viscose à Grenoble permettant de retracer la vie d'une entreprise pendant la période de la guerre 39-45. Ce livre permet de rendre compte des formes de la résistance en même temps qu'il permet d'appréhender les relations sociales dans les années 30. Original et simulant.

• *Une Usine dans la guerre*. Michelle Blondé, PUG/Musée de la Viscose.

## Actualité culturelle sur internet

Chaque semaine, sur le site du SNES, à l'adresse [www.snes.edu/snesactu/sommaire.php3](http://www.snes.edu/snesactu/sommaire.php3) rubrique culture, de nombreux compléments aux articles de ces pages, avec l'actualité de la culture malmenée et les échos des mobilisations des professionnels de divers secteurs culturels menacés par les conséquences des orientations gouvernementales de culture du « résultat », de désengagement de l'État réduisant le budget, démantelant l'action culturelle, précarisant la création... Et toujours l'actualité cinématographique, théâtrale,

### Les Alpilles jazzent

Un festival, « Les Alpilles en Musique », qui fait une grande place au jazz, ne pouvait laisser indifférent.

Cette région, le parvis du Château de Montauban, Fontvieille, sont des éléments qui précipitent la décision. Problème, c'est du 12 au 15 juin. Le programme vaut aussi le déplacement. Le quartet Baptiste Troignon, pianiste remarquable, et David El Malek, saxophoniste, pour une musique de pleins et de déliés, Sylvain Beuf et son quartet, saxophoniste, pour son travail sur le son au détriment quelque fois du rythme, Emmanuel Cizi, troisième saxophoniste invité pour faire les comparaisons qui s'imposent, savoir quel est le son nous convenant le mieux. Louis Winsberg, guitariste et compositeur, sera aussi de cette fête, pour une rencontre avec l'accordéoniste Marc Berthoumieux, capable de toutes les audaces pour une musique où la corne du flamenco pousse un peu le jazz. Un dimanche rempli de flâneries musicales et de concerts gratuits. **N.B.** • Rens. 04 90 54 77 69. [www.alpilles-en-musique.com](http://www.alpilles-en-musique.com)



### Un festival gratuit

Certes le président du conseil général des Hauts-de-Seine se nomme Patrick Devedjian mais le festival de jazz de la Défense, pour sa 31<sup>e</sup> édition, est totalement gratuit. Il accueillera Herbie Hancock avec rien de moins que le saxophoniste Chris Potter, le guitariste béninois Lionel Loueke dont tout le monde parle, le bassiste Dave Holland pour un hommage à Joni Mitchell ; Solomon Burke et sa famille pour chanter le r'n'b, un grand moment en perspective. Seront aussi présent le pianiste Yaron Herman, 2<sup>e</sup> prix des solistes du concours de 2005, des groupes de jazz punk, de soul punk et d'autres musiques de notre air du temps. Le festival se déroulera du 14 au 22/06 dans plusieurs communes du département par l'intermédiaire du Camion-Seine et du 23 au 29/06 à l'esplanade de la Défense. N'ayons garde d'oublier le concours lui-même – 14 formations concourant dans trois catégories les 27, 28 et 29/06 sur la scène extérieure de la Défense – donnant à entendre la musique de demain et permettant de découvrir de nouveaux musiciens.

• Rens. 01 47 29 30 48, [www.ladefensejazzfestival.fr](http://www.ladefensejazzfestival.fr)

### Un grand festival de jazz

Vienne, près de Lyon, ouvrira ses portes le 27/06 pour les refermer le 11/07 après avoir réuni la plupart des grandes légendes vivantes du jazz à commencer par Sonny Rollins et Wayne Shorter, les pianistes Herbie Hancock et le scientifique Chick Corea, Carla Bley et Maria Schneider. Un plateau époustoufflant mais qui peut ne pas tenir ses promesses.

Nicolas Bénétiès

• Rens. [www.jazzavienne.com](http://www.jazzavienne.com)

# 15 JUIN : LE SITE DU S

**APRÈS 13 ANS DE PRÉSENCE SUR LA TOILE**, les sites du SNES ont accumulé une somme considérable de données, d'informations, d'utilitaires, fruits d'un travail collectif, essentiellement celui des militants avec les salariés du SNES. L'architecture et l'éclatement des informations ne sont plus adaptés et l'ensemble des connaissances doit être réorganisé pour être rendu accessible à nos visiteurs de façon simple et ordonnée. Nous espérons y être parvenus bien qu'une période de rodage soit sans doute nécessaire après son ouverture qui se

## Trois entrées

### 1 Le SNES

Ce que nous sommes, un syndicat des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré, dans la fédération que nous avons construite avec d'autres, la FSU, avec des engagements internationaux ; nos sections académiques, qui fait quoi au SNES, les responsables, les adresses et téléphones des principaux secteurs, nos publications, *US* et suppléments.

#### LE SNES

- Syndicat des enseignements du second degré
- Membre de la FSU
- Cinq raisons d'adhérer
- Sections académiques et Hors de France
- Publications, édition, culture
- Qui fait quoi ?

#### AGIR



#### ➤ Campagnes

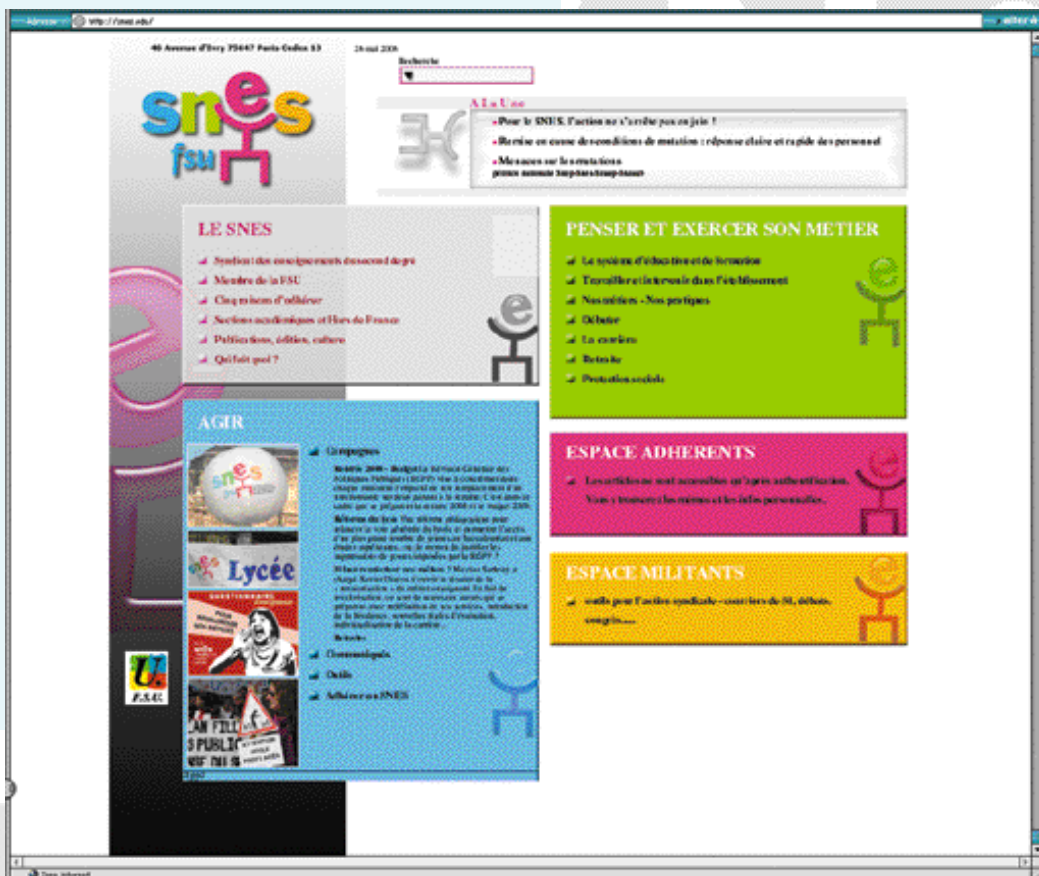
**Budget 2008 - Budget La Région Générale des Politiques Publiques (RGPP) visé à concéder dans chaque académie l'objectif de non embauchement d'un fonctionnaire sur deux pendant la période C'est dans ce cadre que se prépare le vote 2008 et le budget 2009.**

**Bilan de la loi Une réforme pédagogique pour relancer la voie générale du lycée et permettre l'accès d'un plus grand nombre de jeunes au baccalauréat et aux études supérieures... ce. Je ne peux de justifier les suppressions de postes imposées par la RGPP ?**

**Il faut travailler avec nous ! Nicolas Sarkozy a chargé Xavier Darcos d'ouvrir le dossier de la « révolution » de notre enseignement. Et fait de nouvelles propositions, ce sont de nouveaux sujets qui se posent avec urgence de nos services, introduction de la licence, nouvelles règles d'admission, individualisation de la culture...**

#### ➤ Retenir

- Communiqués
- Outils
- Adhérer au SNES



# SNES FAIT PEAU NEUVE

fera mi-juin, après validation de la phase de test en cours. Le SNES a donc travaillé depuis plusieurs mois à reconstruire ce site en en développant toute la richesse. La priorité est de répondre aux demandes des adhérents et de la profession. Mais le SNES doit aussi présenter à tous les visiteurs qui s'intéressent à l'éducation ou au syndicalisme ce qu'il est, ses valeurs, son projet. C'est pourquoi ce nouveau site s'est construit autour de trois axes et deux espaces.

## 2 Agir

Les campagnes d'actualité sur le budget et les suppressions de postes, la réforme des lycées, la revalorisation de nos métiers et l'avenir de nos retraites. Un souci permanent dans l'organisation des informations de ces campagnes est de donner une information à plusieurs niveaux et aussi approfondie que possible pour ceux qui le souhaitent, avec les textes de référence ou les échanges de courriers à côté de nos analyses ou des appels à l'action. Un accès aux communiqués de presse et à la possibilité de préparer en ligne son bulletin d'adhésion sont ici disponibles ainsi que l'accès aux pétitions et enquêtes en ligne.

## 3 Penser et exercer son métier

On trouvera sous ce thème tout ce qui fait l'actualité et le quotidien de nos métiers, par l'entrée statutaire et carrière, certifiés, CO-Psy... promotions, mutations... disciplinaire pour les enseignants avec les programmes et les débats qu'ils peuvent susciter, par les conditions d'exercice de nos métiers en collège ou en lycée, quand on est non-titulaire, vacataire, qu'on exerce comme TZR ou qu'on débute dans le métier. Cette partie du site ne se substitue pas au mémento de S1 ou aux mémos spécialisés et y renvoie souvent comme référence.



## Deux espaces particuliers réservés aux syndiqués

### ESPACE ADHERENTS

Les articles ne sont accessibles qu'après authentification. Vous y trouverez les mémos et les infos personnelles.

L'espace adhérent est un espace de service aux adhérents, que ce soit par les informations personnelles que le SNES communique (résultats de promotions, mutations...) ou par la mise à disposition des mémos et mémento du SNES en ligne. Il incite aussi les adhérents à participer à la vie syndicale, congrès, élections internes, expression des courants de pensée. Des forums de discussion y verront régulièrement le jour comme cela a été le cas sur les thèmes du dernier congrès.

### ESPACE MILITANTS

Outils pour l'action syndicale - courriers de S1, débats, congrès...

L'espace militant a vocation plus collective à devenir un espace de travail pour aider les sections d'établissements, en relation avec les sections départementales et académiques, à échanger et diffuser l'information. On y trouvera pour commencer les *Courrier de S1* et tous les outils utiles à l'action quotidienne, à l'animation des réunions syndicales, de la vie syndicale dans l'établissement. L'accès à ces deux espaces est bien sûr réservé aux adhérents.

### SNES.EDU OU COMMENT LE SNES EST VENU À INTERNET

Le SNES a obtenu son premier nom de domaine le 5 juillet 1995. L'AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération), qui gère les domaines de premier niveau .fr ne s'est créée qu'en 97 et InterNIC a fait place à l'ICANN en 98. C'est donc auprès de l'unique organisme américain InterNIC d'attribution de noms de domaines à l'époque que cette demande de nom de domaine a été faite en .edu. Dès 98 ce domaine de premier niveau a été réservé aux établissements d'enseignement accrédités aux États-Unis. Il subsiste quelques exceptions et des établissements français comme Le Louvre ou HEC ont conservé un domaine .edu. « snes.edu » est donc un témoignage de cette histoire et de notre antériorité, et le snes.fr qui existe bien sûr aussi renvoie au même domaine.

### QUELQUES STATISTIQUES

Pendant les 12 derniers mois, c'est 2 035 894 visiteurs pour 13 080 275 pages vues.

Sur 67 000 adhérents, plus de 50 000 nous ont donné une adresse électronique pour recevoir lettres d'information et informations personnelles du SNES.

sn.es.edu

Yvon Quiniou répond aux questions de Joël Besnard

## « La science ne répond pas à toutes les questions »

**L'Université Syndicaliste :**

*La connaissance de la théorie scientifique de l'évolution permet-elle de mettre en avant des valeurs sociales fortes ?*

**Yvon Quiniou :** Dans le contexte du triomphe apparent du néolibéralisme, une grande partie de la planète, depuis la chute des régimes de l'Est (avec une paupérisation des couches populaires et moyennes, et des remises en cause de solidarités essentielles), on voit resurgir une vision de l'homme préconisant l'individualisme et la concurrence de tous contre tous, qui serait soi-disant à la fois inévitable et bénéfique à la société, et qu'on prétend justifiée par la théorie de l'évolution de Darwin : c'est ce qu'on appelle le « darwinisme social ». C'est une véritable imposture que P. Tort a mise au jour dans son travail sur l'œuvre de Darwin. Car si ce dernier fait bien de la sélection naturelle et de l'élimination des plus faibles par les plus forts un principe explicatif essentiel (quoique non exclusif) de l'évolution des espèces dans *L'origine des espèces* (1859), il montre dans *La filiation de l'homme* (1871) que, avec l'apparition de l'homme, ce principe en quelque sorte s'inverse.

L'évolution retient chez l'homme des instincts sociaux, des sentiments comme la « sympathie » et, relayée par l'histoire proprement culturelle, elle développe en lui une raison

morale qui s'oppose aux formes de la compétition animale qui prévalait jusque-là et le tourne de plus en plus vers une solidarité universelle. L'évolution est donc porteuse d'un progrès indissolublement moral et social – même s'il n'a rien d'automatique – et l'idéologie libérale qui prétend justifier la concurrence économique généralisée au nom du darwinisme détourne le sens de celui-ci.

**L'US : N'est-ce pas alors l'occasion de montrer de quelle manière la raison scientifique s'oppose à l'idéologie ?**

**Y. Q. :** Oui, mais à condition d'indiquer que cette opposition est plus complexe

l'idéologie peut très bien s'inspirer de la science elle-même et se déguiser en discours scientifique, ce qui provoque alors une adhésion, surtout chez ceux qui, faute d'information, ne sont pas capables de démonter cette apparence. Ce propos pourrait s'appliquer à d'autres idéologies comme le racisme : c'est ainsi que dernièrement, aux États-Unis, on a vu réapparaître l'idée d'une infériorité intellectuelle des Noirs d'origine génétique, à partir d'une interprétation frauduleuse de statistiques faites, en particulier, sur les résultats scolaires.

La science peut-elle alors émanciper des préjugés idéologiques ?

Il faut d'abord rappeler qu'elle est le

**L'enseignement laïque, comme la société, s'il est sans Dieu, ne saurait être ni pour ni contre Dieu. C'est la leçon d'une option vigoureuse mais rigoureuse, non totalitaire, en faveur de la science.**

qu'on ne le croit. Il est clair que la théorie de Darwin s'oppose aux représentations religieuses de l'origine du monde vivant et de l'homme, véhiculées par les trois grands monothéismes et fondées sur l'idée d'une création immédiate des espèces par un Dieu transcendant. Cette vision doit être abandonnée non pas sur la base d'une position métaphysique inverse – la négation athée de tout Dieu – mais au nom même de la représentation de la nature et de ses transformations internes que nous impose désormais la science : la science est matérialiste par nécessité et nous devons admettre que la conception religieuse du monde est pour une grande part une idéologie, c'est-à-dire un ensemble d'idées fausses nées de l'ignorance et désormais réfutées par le progrès scientifique. Mais ce que nous montre l'exemple du « darwinisme social », c'est que

vecteur essentiel de cette émancipation : c'est la science qui nous fait connaître le monde tel qu'il est et elle ne se réduit pas, comme certaines philosophies à la mode voudraient nous le faire croire, à une construction mentale, sociale ou langagière. Il faut donc rendre la science populaire et avoir conscience qu'elle doit être désormais à la base de notre conception du monde et de l'homme si l'on veut éviter les dérives de multiples natures qui ont été liées historiquement à l'ignorance, l'erreur ou l'illusion, donc aux préjugés. De ce point de vue, je ne sépare pas le combat contre le racisme de la démonstration, qui a été faite, que le concept de race n'est plus pertinent en biologie : elle ne le supprimera pas à elle seule, mais elle peut l'ébranler en sapant son fondement idéologique puisque s'il n'y a pas de « races », il ne peut pas y avoir d'inégalité entre elles !

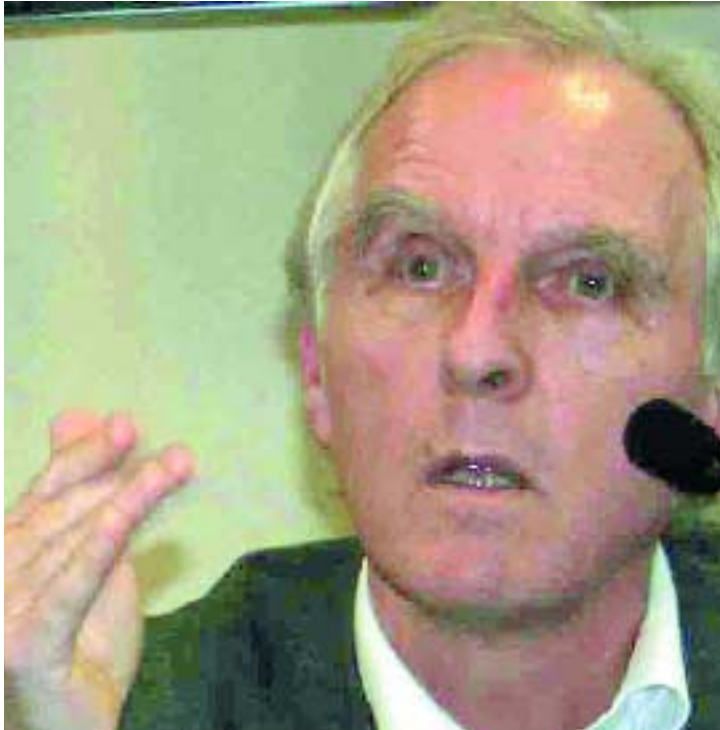
Yvon Quiniou est professeur de philosophie au lycée P. Mendès-France de La Roche-sur-Yon où il enseigne en Terminale et en classe préparatoire scientifique. Titulaire d'un doctorat de philosophie à l'université de Nanterre sur « Nietzsche ou l'impossible immoralisme. Lecture matérialiste ». Il est membre de la rédaction de la revue *Actuel Marx*.

Mais, comme je l'ai indiqué, la science nourrit de nouvelles idéologies, qui ne font que reproduire des préjugés anciens, mais sous une forme inédite puisque recourant à un argumentaire qui se présente comme scientifique. On ne pourra y résister que par plus de science encore et par plus de vigilance quant aux avancées réelles du savoir et à leur portée théorique. Et peut-être faudrait-il demander aux scientifiques eux-mêmes d'être prudents à ce double niveau et de se méfier de leurs propres emportements idéologiques ! Cela pourrait éviter, par exemple, les excès du « tout biologique » quand il s'agit d'expliquer l'homme, qui oublie les acquis des sciences humaines mettant en évidence l'influence du milieu.

**L'US : La connaissance scientifique n'a donc pas réponse à tout ?**

**Y. Q. :** La théorie de l'évolution, dont l'essentiel est définitivement retenu par la communauté scientifique, unifie l'ensemble de la réalité. Pourtant, cela ne signifie pas que la science ait résolu toutes les questions qu'une intelligence humaine peut se poser : d'où vient cette nature qui a produit l'homme ? où va-t-elle ? quelle est son sens ? Toutes ces questions ne sont pas susceptibles d'une réponse scientifique car elles portent, comme le dit le philosophe M. Conche, sur « la totalité ». Darwin lui-même, devenu clairement incroyant, affirmait que « le mystère du commencement de toutes choses est insoluble pour nous » ! Ce point est décisif dans le débat sur la religion et la place que l'enseignement doit lui accorder, qui fait rage aujourd'hui et qui risque de nous mener à des remises en cause graves de l'idéal laïque – et le colloque du SNES en octobre 2007 en a justement parlé. En effet, c'est à la science seule de parler de la réalité. Les Églises officielles l'admettent à peu près aujourd'hui, même en refusant le matérialisme philosophique, et même si une contre-offensive spectaculaire est

menée par des courants intégristes américains ou islamistes. L'enseignement, à ce niveau, doit être rigoureusement athée : sans Dieu, s'appuyant sur la seule raison humaine. La laïcité, dans ce domaine, c'est cela.



© D.R.

**L'idéologie libérale qui prétend justifier la concurrence économique généralisée au nom du darwinisme détourne le sens de celui-ci.**

Mais ensuite, il faut tout autant dire que la science n'a pas à s'occuper des questions métaphysiques que j'ai indiquées, de l'origine ultime, de la fin ou du sens. Elles relèvent de croyances où la religion peut intervenir, à

condition de ne pas se faire passer pour un savoir et de ne pas s'opposer au savoir scientifique. Elles doivent donc être respectées à leur niveau propre, présentées ou étudiées, au même titre que des options non religieuses :

l'enseignement laïque, comme la société, s'il est sans Dieu, ne saurait être ni pour ni contre Dieu. C'est la leçon d'une option vigoureuse mais rigoureuse, non totalitaire, en faveur de la science.

**L'US : Quelle place doit-on faire alors à la morale ? La science l'a-t-elle remplacée ?**

**Y. Q. :** Certainement pas. Ce serait à nouveau céder à l'illusion que la science a réponse à tout, ce qui définit non l'esprit scientifique mais le scientisme, qui en est une déformation. Nous savons grâce à Darwin que la morale est une compétence naturelle de l'homme,

issue de l'évolution et développée par l'histoire. Mais cette théorie ne nous propose pas pour autant une morale scientifique parce que c'est chose impossible : la science ne nous renseigne pas sur ce qui doit être. C'est bien pourquoi la connaissance scientifique doit s'intégrer dans un projet de vie, individuel mais aussi collectif, éclairé par des valeurs et, donc, par une réflexion citoyenne. La philosophie, ici plus qu'ailleurs, s'alliant avec les sciences mais leur offrant une perspective morale ou humaine, a tout son rôle à jouer. ■

**SORTIE D'UN DVD**

Le SNES sort l'ensemble des actes des stages (2006) et colloque (2007) sur l'évolution : les textes mais aussi les enregistrements audios du colloque (plus complets et vivants) ainsi que la vidéo de la performance théâtrale de Jean-Luc Bruyas, une large bibliographie et une sitographie. Indispensable à tous les professeurs de SVT, de philosophie... et aux autres !

Sommaire complet accessible sur le site d'Adapt-SNES : [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu). Retenez-le dès maintenant (8 euros, prix coûtant) auprès d'Adapt-SNES. Commande en ligne ou à Adapt-SNES - 46, av. d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. 01 40 63 28 30.



# Bientôt les vacances et le temps de lire !



## Pour les collègues intéressés par les lettres et les arts



### Apprendre à regarder des œuvres d'art : apports culturels et méthodologiques

Cet ouvrage résolument pédagogique propose des analyses d'œuvres plastiques qui confrontent les divers apports culturels et méthodologiques permettant d'approcher les multiples aspects d'œuvres (Moyen Âge, Renaissance et XVIII<sup>e</sup> siècle) se rapportant à des textes religieux ou mythologiques, fondateurs de notre culture (La Genèse et Les Métamorphoses d'Ovide).

• Gérard Le Cadet, Adapt Éditions, décembre 2007, cahier d'illustrations couleur, 20 €.

### L'orthographe en classe. Pour enrichir nos pratiques

Des activités nouvelles ou renouvelées, interactives, faciles à mettre en pratique pour développer dans la confiance retrouvée la vigilance orthographique.

• Jeanne-Marie Bury, Adapt Éditions, 2005, 14 €.

### Entre deux langues. Autobiographie et bilinguisme. Textes commentés

Recueil de 25 textes d'auteurs bilingues qui réfléchissent sur leur rapport aux deux langues.

• Micheline Cellier-Gelly, Claire Torrelles et Marie-Jeanne Verny, Adapt Éditions 2004, 15 €.

### Aventures d'écriture

Les ateliers d'écriture : témoignages de pratiques variées dans des lieux divers.

• Coord. par Véronique Vanier, Adapt Éditions 2002, 14 €.

### Théâtre : le désir de jouer

Un désir universel, des pratiques diverses, des parcours d'acteurs singuliers

• Coord. par Luc Boucris, 2000, Adapt Éditions, 11,50 €.

## Pour les collègues intéressés par les sciences

Parus dans la collection : « Vie, santé et évolutions »



### Neuroplasticité : enseigner de nouveaux savoirs ou un nouveau regard

• Coordonné par M. Coquidé et S. Tirard, coédition Adapt-Vuibert, juin 2007, 20 €.

### Pour enseigner... l'épidémiologie - Une éducation raisonnée à l'incertitude

Cet ouvrage relie histoire, concepts et démarches de l'épidémiologie aux enjeux, éthiques, sociaux, de santé ou de formation.

• De M. Coquidé, S. Tirard, J.-M. Lange, dir. (Groupe d'études Évolution des SVT et enjeux de formation ENS de Cachan - INRP), Adapt-Vuibert, septembre 2006, 18 €.

Dans la collection « Inflexions » en coédition avec Vuibert

### Histoire de la glaciologie

La neige, la glace, du temps qui passe au temps qu'il fait. La glace et le temps. La muse des scientifiques. Peut-on parler d'histoire de la glaciologie ? Autant de questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre.

• Préfaces d'Isabelle Autissier et Erik Orsenna. Frédéric Rémy, Adapt-Vuibert, novembre 2007, 19 €.

### La naissance de la biologie dans les civilisations de l'Antiquité

Les nombreux auteurs, naturalistes, savants et philosophes de l'Antiquité qui ont étudié les êtres vivants ont réalisé d'authentiques « discours sur la vie » que l'auteur analyse ici de manière approfondie, dans une langue claire, évitant tout jargon technique. Au sommaire : les temps préhistoriques, la Mésopotamie, l'Égypte antique, l'Inde antique, la Grèce antique, la Chine antique (tableaux chronologiques, cartes, bibliographie, index).

• Préface de Michel Theillier. Paul Mazliak, coédition Adapt-Vuibert, oct.2007, 42 €.

### Virus émergents... Vers de nouvelles pandémies ?

SRAS, H5N1, Chikungunia, etc. : l'émergence de maladies virales menaçantes est-elle un phénomène nouveau ? Que se passe-t-il donc ? Un ouvrage lucide et très documenté, écrit pour un large public par un spécialiste reconnu.

• Préface du Professeur François Denis de l'Académie de médecine. Claude Chastel, Adapt-Vuibert 2006, 30 €.

### L'astronomie au féminin

Les femmes astronomes, qui ont joué un rôle important dans la connaissance de l'univers, sont souvent ignorées. L'auteur leur rend justice en racontant leurs vies souvent incroyables et en reliant leurs découvertes au savoir d'aujourd'hui.

• Yaël Nazé, Adapt-Vuibert, 2006, 21 €.

### Autour du catastrophisme.

#### Des mythes et légendes aux sciences de la Terre et de la Vie

Du Déluge aux dinosaures, des théories géologiques ont attribué à des cataclysmes tous les changements survenus à la surface de la Terre et son évolution même. Examen de ces « mythologies » à la lumière des sciences d'aujourd'hui.

• Claude Babin, Adapt-Vuibert, 2005, 19 €.

### L'algèbre arabe. Genèse d'un art

Le développement de l'algèbre du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle au Moyen Orient, au Maghreb et en Andalousie par un spécialiste de l'histoire arabo-andalouse des mathématiques.

• Ahmed Djebbar, Adapt-Vuibert, 2005, 25 €.

### Avicenne et Averroès.

#### Médecine et biologie dans la civilisation de l'Islam

Qui sont ces deux médecins philosophes de l'apogée de la civilisation arabo-musulmane ? Qu'ont-ils apporté à la médecine depuis le Moyen Âge ?

• Paul Mazliak, Adapt-Vuibert, 2004, 25 €.

### Alexandre de Humboldt. Le dernier savant universel

En suivant la longue vie de ce « savant universel » on découvrira, derrière l'homme de science, un homme engagé contre l'esclavage, un philosophe, un poète et un pédagogue.

• Préface de Philippe Taque. Mireille Gayet, Adapt-Vuibert, 2006, 35 €.

### Fabre, le miroir aux insectes

Analyse scientifique et critique de l'œuvre de Fabre par le spécialiste de Darwin.

• Patrick Tort, Adapt-Vuibert, mai 2002, 368 pages dont 32 reproductions couleur, 35 €.

## Et toujours nos best-sellers

### L'image du Monde, des Babyloniens à Newton

• Arkan Simaan et Joëlle Fontaine, Adapt Éditions, 1999, 14,50 €.

### L'image du Monde, de Newton à Einstein

• Arkan Simaan, Adapt-Vuibert, 2005, 18 €.

### La science au péril de sa vie. Les aventuriers de la mesure du monde

Prix spécial du livre d'astronomie de l'année 2002

• Arkan Simaan, Adapt-Vuibert, 2006, troisième édition, 20 €.

## Lectures pour tous autour de notre métier

### Petite histoire des collèges et des lycées

Pour prendre du recul face à la réalité de l'enseignement secondaire dont nous sommes les acteurs principaux, voici un éclairage historique qui nous permet d'en percevoir les grandes évolutions récentes et plus anciennes, et de mieux saisir les enjeux d'aujourd'hui.

• Denis Paget, Coéd. Institut de Recherche de la FSU/Ed. du Temps, avec la participation d'Adapt-SNES, mars 2008, 14 €.

### Conseiller principal d'éducation : C.P.E. - Regards sur le métier

Cet ouvrage s'adresse aux C.P.E. et à leurs collègues enseignants comme à tous ceux qui aspirent à réussir l'un des concours les plus sélectifs de l'Éducation nationale.

• Coord. par Régis Rémy, Soizic Le Pautremat et François Galaup, Adapt Éditions, juillet 2007, 18 €.

### Corps et pédagogie

Corps de l'élève, corps de l'enseignant. Un recueil d'articles pour tenter de comprendre ce qui se joue dans les corps à l'épreuve du système scolaire à travers des approches philosophique, psychanalytique ou sociologique et des témoignages : une quinzaine de contributions dont deux autour de Claude Pujade-Renaud et de Michel Bernard.

• Coordonné par Véronique Vanier, Adapt Éditions, 2004, 14 €.

## BON DE COMMANDE

NOM : ..... Adresse : .....

Commande : .....

Tarifs : • 1 ligne = 9 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 14 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

## LOCATIONS

Paris 9<sup>e</sup>, loue 3 pièces, ttes vacances scol., 400 €/sem. Tél. 01 44 53 08 72.

Collègues cherchent pour enfants salariés F2 dans Paris. Tél. 05 55 48 01 87, mclblot@orange.fr

Dordogne, maison 3 ch., 2 s.d.b., cadre nature, 6/8 pers., 15/7 au 15/8, 400 €/s. Tél. 05 53 91 36 28.

Serre-Chev. 1400, loue rez-de-ch. chalet, 4 pers., terrasse sud, jardin. Tél. 06 84 11 28 58.

Dinard, loc. app. + terr. 2 pers. Tél. 06 82 19 98 65.

(56) 30 km mer, gîte 5 pers., calme, 350 €/sem. Tél. 02 33 50 16 06 ou 06 86 60 36 18.

Paris Gobelins, loue 2 p., 360 €/s., tte saison. Tél. 03 80 65 10 51.

Paris Nation, studio 25 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> ét., asc., balc., juin à août, 300 €/sem. Tél. 06 74 02 22 98.

(47) Entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, belle maison campagne tout confort, T4-5, libre 15/8, 650 €/mois. Tél. 06 81 09 75 79.

(05) Névache, duplex 4-5 pers., rando, pêche, canyoning, raft, escalade, VTT. Tél. 03 23 67 52 84, resa.nevache@hotmail.fr

Italie, Lac Majeur, Île des Pêcheurs, loue appt caract., imm. hist., bord du lac, 1<sup>er</sup> ét., 50 m<sup>2</sup>, totalement équipé, 600 €/sem., électr., chauff. compris. Tél. ou fax : 00 39 03 23 50 12 42, minocci.zacchera@alice.it

Loc., festival Avignon, T4 5 couch. + clim., ttes commodités, 600 €/sem., pas de loc. à l'année + ch., s.d.b., terrasse, lit 2 pers. ds maison + cour, 350 €/sem. Tél. 04 90 87 24 79.

Loc. gd studio ou T2, 1<sup>er</sup> ét. villa, entre Aix et Marseille, juin-juill.-août., à part. 300 €/sem. Pos. loc. à l'année. Tél. 04 42 22 06 08.

(06) Cagnes-sur-Mer, coll. loue beau 2 pièces, vue mer, 4 couch., juill.-août, 400 €/sem. Tél. 06 61 12 74 57.

Joinville, studio meublé 20 m<sup>2</sup>, tout confort, 3 mn RER A, commerces, refait à neuf. Tél. 01 49 83 89 83.

(17) Fouras, loue maison 6-8 pers., prox. plage, comm., tt cft, jard., 550 €/s., 950 €/qz. Tél. 05 46 84 96 89.

Nice bas Mt Boron, 10 mn port, loue 3 p., park., prox. tram, calme, soleil, gd conf., wifi, sem., quinz., mois. Tél. 06 89 88 73 44.

(66) Maureillas, maison catalane typique, tout cft, 4 à 6 pers., vue sur Canigou, proche mer, lac, montagne, Espagne, 450 à 600 €/sem. Tél./fax : 01 46 80 93 79.

(34) Sète, vue dominant port-mer, calme, duplex 60 m<sup>2</sup> + 40 m<sup>2</sup> terrasse sud, park., prox. centre ville, du 20/7 au 3/8 et du 24/8 au 31/8. Tél. 04 75 35 97 21 ou 06 77 80 76 34.

Avignon centre, loue F2 3-4 pers., juill.-août, 400 €/sem. Tél. 06 88 32 74 26.

Savoie, appt typique ds massif sauvage, 250 €/sem. Tél. 06 80 03 01 67.

(34) Sète, T2, 3 pers., prox. mer, centre, charme, 250-350 €/sem. Tél. 06 64 25 43 20.

(04) Mais. village, terr. 5/6 pers., 12/7 au 2/8, 500 €/sem. Tél. 04 92 34 46 33.

Paris Montmartre, 2 p. conf., calme, 27/6-15/9, 290 €/s. Tél. 06 85 75 67 14.

Mas cévenol, près rivière, loc. 7 pers., juillet, août, sept., 530 €/sem. Tél. 04 42 08 90 40.

Perpignan, loue F2 50 m<sup>2</sup>, meublé, mois d'août, 250 €/sem., idéal couples. Tél. 06 69 40 33 51.

Près Brantôme, loue gde mais. périj., 7/8 pers., pisc. 5 x 11, du 19/7 au 26/7, 900 €/s., garde chatte adorable. Tél. 06 76 28 64 52.

Paris Bastille, coll. loue son appart. 100 m<sup>2</sup> du 12/7 au 2/8, 500 €/s., 900 €/qz. Tél. 06 18 58 88 53.

Malaga (Espagne), loue 2 appts, juill.-août, quartiers calmes, 300 €/s., babethmorin@yahoo.fr et pieroto2002@yahoo.fr

Coll. cherche T1 30 m<sup>2</sup> Pte Orléans, Denfert, cité U, récent, immeubl. peu élevé, 700 € max. Tél. 01 44 75 92 28.

Canet-en-Roussillon, coll. loue petite villa près plage, 2 ch., mezzanine, jard., très calme. Tél. 05 61 09 49 41.

Paris 4<sup>e</sup> (Marais), coll. loue studio meublé, juill.-août, 250 €/sem., 150 €/w.e. Tél. 02 32 34 32 47.

Paris 9<sup>e</sup>, loue appt 87 m<sup>2</sup>, 3/4 pers. (Opéra 5 mn), 21/7-27/8, 400 €/s., 750 €/q. Tél. 06 12 24 60 44.

Biarritz ctre, T2 tt confort, libre w.e., vac. scol., hors sais. 400 €/s., haute sais. 500 €/s. Tél. 05 59 24 32 31.

Lisbonne centre, coll. loue T3, 400 €/sem. sabaled@yahoo.fr

(29N) Coll. loue, sem., quinz., bord de mer, mais. tt conf., gd jard. clos, 8 p. Tél. 06 81 16 79 53.

(56) Riantec, loue mobilhome 10 m x 3 m, gd cft, prox. mer, terrain clos arboré 1 500 m<sup>2</sup>, juill.-août, 330 €/sem. Tél. 06 25 60 09 47.

Nice, 3 p., env. 350 €/s. Tél. 06 81 85 62 32.

Lozère, site classé, 2 gîtes 4/7 pers. Tél. 06 77 26 16 50.

Aur, Alpe-d'Huez, st. 4 p., t.b. vue, ensol., nbx act. Tél. 04 76 56 82 84.

Annecy, loue 2 p. duplex, v. ville, 28 m<sup>2</sup>, 320 €/s., juill.-août. Tél. 06 81 60 73 16.

Sitges (Barcelone), coll. loue F4. Tél. 06 78 74 94 69 ou 01 41 13 72 60.

Danemark, près des plages, loue confortable chalet sur la Riviera danoise. Tél. 05 53 49 39 58, ericeirafd@hotmail.com

Paris 11<sup>e</sup>, loue à coll. studio meublé 29 m<sup>2</sup>, 700 € + ch. Tél. 06 22 33 43 16.

Portugal, côté Lisbonne, Ericeira, port typique de pêcheurs, loue maison, mer. Tél. 05 53 40 92 00, ericeirafd@hotmail.com

Lisbonne centre, gar., terr., vue. Tél. soir : 00 351 213 863 188.

M<sup>o</sup> St-Denis-Basilique, duplex + terrasse, 6 pers., 400 €/sem. en août. Tél. 01 48 20 50 59 / 06 20 66 06 90.

Paris 5<sup>e</sup>, loue petit studio meublé, calme. Tél. 06 87 34 03 10.

(46) Gignac, prox. Rocamadour, Sarlat, coll. loue maison 8 pers., tt cft, pisc., juill.-août, 1 000 à 1 500 €/sem. Tél. 06 85 93 98 71.

Bastille, loue 3 pces, 5/7-9/8, 350 €/sem. Tél. 01 58 30 62 07.

Corse, superbe villa, prix très attractif. Tél. 06 16 32 48 09.

Avignon intra-muros, loue F2 vide, park., libre 1/7. Tél. 04 66 79 21 82, réf. exigées.

(56) Appt 4 p. ds villa, 3 km mer, à partir de 300 €/s. Tél. 02 97 36 78 81.

Ile de Ré, maison 4-6 pers., ttes saisons. Tél. 06 15 04 86 71.

Vence, F2, qz. Tél. 03 29 50 51 37, 06 83 50 47 49.

Paris, studios, 2 p. meublés, équipés, tt confort, à partir de 295 €/sem. Tél. 01 45 45 17 27, situp@worldonline.fr

## IMMOBILIER

Petite ville calme proche Cergy, 30 mn St-Lazare/La Défense, triplex 110 m<sup>2</sup>, 4 chbres, jardin, 265 000 €. Tél. 06 67 39 52 43.

## LOISIRS

Auvergne, milieu très riche, idéal classe découverte, de 214 à 35 €/jour, gestion libre, centre 68 places. Contact : OLC, 01 42 03 78 79.

## DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, neufs, px importateur. Ex. : 1<sup>er</sup> prix 1 070 € livr. et SAV, ds tt la France, Bechstein, Baldwin, Feurich. Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouv. 7/7.

## Publicité

ASSOCIATION  
**ATHÉNA**

Circuits ouverts à tous au printemps et en été en Grèce continentale, dans les Cyclades, à Venise, au Maroc...  
Stage d'initiation au grec moderne à Alorissos, la perle des Sporades.  
Tous nos circuits, très riches sur le plan culturel, avec des prestations de qualité, sont d'un excellent rapport qualité/prix.

Tout est sur notre site :  
[www.athenavoyages.com](http://www.athenavoyages.com)

Catalogue sur demande :  
B.P. 100 - 74650 CHAVANOD  
e-mail : [com@athenavoyages.com](mailto:com@athenavoyages.com)  
Tél. 04 50 10 93 10 • Fax 04 50 10 93 13

## SNES-Échanges vous propose

### Échanges de logements

#### Canada : Colombie britannique

Professeur à Mission près de Vancouver, échangerait sa maison contre l'équivalent dans toute région de France y compris COM/DOM.

### Échanges de postes

#### États-Unis

Professeur de High School à Los Angeles, cherche un professeur pour faire un échange de poste, de préférence dans la région parisienne.

### Correspondance personnelle

#### États-Unis

• Professeur de français dans l'État de New York, cherche des contacts avec d'autres collègues de toute région, y compris COM/DOM.

• Professeure amoureuse de la Polynésie, où il a séjourné 6 fois, particulièrement à Huahine cherche

des contacts avec d'autres collègues de toute région. Elle enseigne en primaire à Duluth dans le Minnesota.

• Professeur à New York, passionné de culture, aimerait entrer en contact avec des collègues de toute région partageant les mêmes intérêts.

#### Canada

Professeure d'histoire-géographie à Vancouver, aimerait des correspondants passionnés de culture et de sport.

*Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à : SNES-Echanges, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Indiquez votre numéro d'adhérent ou le mois d'adhésion. Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES-Échanges sur notre site :*

[www.snes.edu](http://www.snes.edu) Roger-Charles Le Breton

**ECO'TOURS**  
Voyages équitables et solidaires  
en Amérique Latine

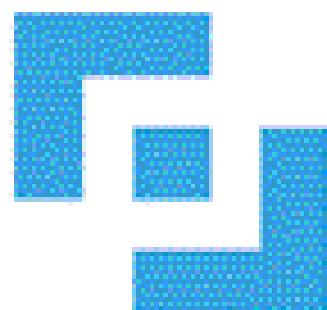
[www.ecotours.fr](http://www.ecotours.fr)

contact@ecotours.fr  
01 39 61 23 00 00

PROGRAMME  
CASDEN



PROGRAMMER  
SON ÉPARGNE  
POUR MIEUX  
CONSOMMER



**CASDEN**  
BANQUE POPULAIRE



**Imagine !** Une banque met nos intérêts en commun, pour que chacun profite d'avantages personnels !

Forcés que nous partageons les mêmes valeurs, le CASDEN, banque coopérative, a créé pour nous le Programme 1,2,3 CASDEN. Une logique d'épargne différente, pour des solutions de financement exclusives.

 Épargne.

 Le pagné des Points.

 L'emprunte aux conditions CASDEN grâce à ces Points.

Chacun d'entre nous programme son épargne pour constituer son feu de crédit. C'est ainsi que, sans pousser à la consommation, le CASDEN nous accompagne dans une vraie relation de confiance.

Renseignez-vous sur [www.casden.fr](http://www.casden.fr) ou CASDEN Direct au 0826 824 400 (appel non autorisé en France)

**CASDEN**  
BANQUE POPULAIRE

Notre banque, celle de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture